

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

Devant les assises de Dijon en Côte-d'Or DEVEAUX REJETTE EN BLOC TOUTES LES ACCUSATIONS

Son avocat livre pour la liberté de son client un vif débat contre les experts



Sortant du panier à salade, et entouré de policiers J. M. Deveaux pénètre au palais de justice de Dijon (Téléphoto AP)

(Par Robert Quiriconi, envoyé spécial de l'« Associated Press ».)

« Mes aveux ? C'est un mot dont je ne veux plus entendre parler. J'ai raconté des histoires. Rien que des histoires... », a dit Jean-Marie Deveaux aux jurés de la Côte-d'Or devant qui il comparait mercredi sous l'inculpation de meurtre de la petite Dominique Besnard, fille de ses employeurs, le 7 juillet 1961 à Bron près de Lyon.

« Vous l'entendrez prononcer encore plus fort dans la suite des débats », a répliqué vertement l'avocat général Cuinat.

Cette réplique donnait tout le ton du procès qui ne sera pas une parodie puisque, après la cassation du verdict des assises du Rhône condamnant le commis-boucher à 20 ans de réclusion, les jurés de la Côte-d'Or, faisant table rase du passé, entendent faire toute la lumière sur cette pénible affaire.

Tout le travail de Me Soulier, l'obstiné défenseur de Deveaux, est désormais de tenter d'établir l'impossibilité matérielle pour son client d'avoir commis le crime dont il s'est d'abord accusé avant de se rétracter. Il essaie, au fil des débats, d'apporter la preuve que la matérialité des faits ne concorde pas avec les aveux de Jean-Marie Deveaux.

L'après-midi, aux experts appelés à témoigner à la barre.

Le premier médecin pris pour cible par Me Soulier a été le professeur Roche, dont les premières constatations médico-légales ont été capitales dans cette affaire.

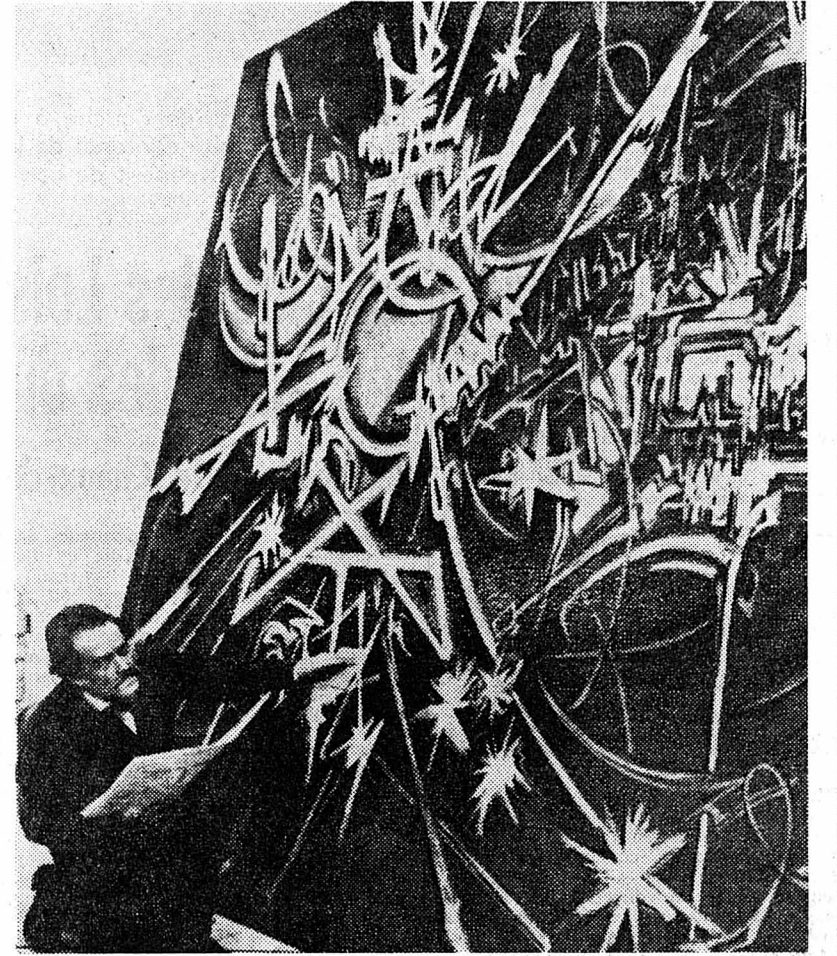
HUIT ANS...

Il y avait aussi la personnalité de l'accusé, bien net dans son complet bleu, au regard vif et intéressé derrière ses lunettes, dont l'agressivité plus marquée dans la matinée et sans doute tempérée par la suite sur les recommandations de son avocat, trouve des circonstances atténuantes dans l'extraordinaire situation qu'il connaît depuis huit ans : « Huit ans que cela traîne », a-t-il jeté avec amertume au président.

(Lire la suite en dernière page)

Une telle attitude, on s'en doute, l'a aussitôt opposé à l'avocat général, mais plus encore au cours de l'audience de

C'EST JUPITER



Peut-être vous le représentiez-vous autrement ? C'est en tous cas ainsi que le peintre abstrait français Georges Mathieu l'a vu et l'a montré hier à la manufacture nationale des Gobelins. Un brin tourmenté ce maître de la foudre (Téléphoto AP)

Milan: Pirelli fait face à la fronde

MILAN (ATS-Reuter). — La direction des usines de pneus Pirelli-Bicocca qui occupent 12.000 ouvriers a décidé la fermeture totale de l'entreprise, après de violentes manifestations qui se sont produites dans la journée et la soirée de mardi.

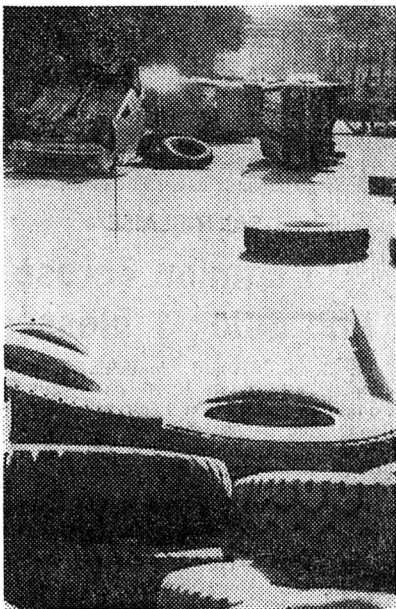
Les travailleurs de l'usine avaient en effet découvert un train de marchandises chargé de 5.000 pneus importés de Grèce, d'Espagne et du Portugal, pour faire face aux difficultés de livraison provoquées par des grèves antérieures et le refus de faire des heures supplémentaires.

Ils ont immédiatement déclenché une « grève sauvage », répandant les pneus sur la chaussée, brisant les vitres des ateliers, et incendiant plusieurs camions.

D'après les statistiques publiées par la société, « Pirelli » a perdu 1.700.000 heures de travail entre octobre 1968 et juin 1969 à cause des grèves.

Pour éviter tout désordre, les syndicats patronaux de la région de Turin ont de leur côté, invité les ouvriers métallurgistes à rester chez eux pendant la grève de 48 heures qu'ils doivent observer jeudi et vendredi. Une réunion de masse est prévue pour jeudi dans la ville et les syndicats ouvriers ont annoncé que des dizaines de

milliers de métallos des autres centres industriels viendraient y prendre part.



(Notre téléphoto AP: voitures renversées, pneus à l'encan.)

PROTECTION DES LOCATAIRES : le National au cœur du sujet

(C.P.S.) Le Conseil national a poursuivi, mercredi matin, le débat d'entrée en matière sur le projet de modification du code des obligations tendant à introduire une limitation au droit de résiliation des baux à loyers.

Pas plus que la veille, aucun des sept orateurs encore inscrits ne combat l'entrée en matière. Mais les représentants de la gauche, dont MM. Vincent, du parti du travail, Chavanne, socialiste (Genève) et Bussey, socialiste (Vaud), se déclarent en faveur de la minorité de la commission, qui veut conserver la possibilité d'annuler une résiliation. Dans sa réplique aux différents orateurs, le rapporteur de langue française, M. R. Deonna, libéral genevois, relève que deux voies sont possibles : celle passant par la législation et celle de l'entente conventionnelle. Mais on ne résoudra finalement le problème qu'en encourageant la construction de logements. A ce propos, il n'est pas sans intérêt de constater que 80 % des nouveaux logements sont dus à l'initiative privée ; en revanche, les coopératives, proches parentes de la politique sociale, se montrent au contraire fort réticentes à cet égard. Serait-ce que le rendement commercial des constructions locatives ne leur paraît pas suffisant ? Si le projet n'était pas sous toit à fin décembre, le Conseil pourrait proposer la reconduction temporaire du régime actuel par un arrêté fédéral urgent.

L'APPEL DE M. VON MOOS

M. von Moos, président de la Confédération, recommande encore à l'assemblée

d'entrer en matière. Pour le chef du département de justice et police, le problème doit être envisagé conjointement avec d'autres ; en particulier, les dispositions relatives à la protection du bail doivent aller de pair avec celles concernant la construction de logements. Mais le principe même de la protection du plus faible mérite d'être inscrit dans le code civil.

LE JUGE OU L'AUTORITÉ ?

L'entrée en matière n'étant donc pas combattue, le Conseil passe à l'examen des différents articles du projet, et un long débat s'engage autour de l'article 267a C.O., sur lequel repose le fond de la question. Cet article prévoit la possibilité pour le juge d'annuler la résiliation du bail ou de prolonger ce dernier pour une durée ne dépassant toutefois pas une année. En outre, le juge devra tenir équitablement compte des demandes justifiées du bailleur visant à modifier les clauses du contrat. Rappelons que le Conseil des Etats a déjà apporté à cet article, lors de la dernière session, trois modifications importantes, à savoir la suppression de la clause d'annulation de la résiliation, la réduction à six mois du délai de prolongation du bail pour les logements, le délai d'une année étant maintenu pour les locaux commerciaux et les logements qui leur sont liés ; enfin, il a biffé l'alinéa prévoyant que le juge tiendra compte des demandes justifiées du bailleur.

Quant à la commission du Conseil national, elle propose aujourd'hui d'étendre

la portée de l'article aux deux parties en présence : preneur et bailleur. Elle s'en tient à la thèse du Conseil fédéral concernant le délai de prolongement du bail pour les logements, mais porte ce délai à deux ans s'il s'agit de locaux commerciaux et des logements qui s'y rattachent. Enfin, ce ne serait plus au juge de trancher, mais à « l'autorité compétente », ce qui revient à dire que la décision passerait de l'autorité judiciaire à l'autorité civile. Une minorité de la commission voudrait rétablir la clause d'annulation de la résiliation, ainsi que l'alinéa biffé par l'autre chambre et la majorité de la commission, dans la teneur suivante :

« L'autorité compétente tiendra équitablement compte des demandes justifiées des parties visant à modifier les clauses du contrat. »

Après les interventions des rapporteurs et du chef du département, qui se rallie à la proposition de minorité, c'est celle-ci qui, au vote, l'emporte sur celle de majorité par 88 voix contre 75. Un alinéa fixant à trente jours le délai pour le dépôt de la requête devant l'autorité compétente, proposé par la majorité de la commission, est tacitement adopté, de même que l'alinéa 3 proposé par la minorité. Ainsi se trouve liquidé l'article-clé du droit de résiliation du bail.

(Lire la séance de relevée, en attendant notre commentaire, en avant-dernière page.)

ANCIEN MUTIN DE LA MER NOIRE

UN LAURÉAT DU PRIX STALINE, PRÉSIDENT DU VIET-NAM DU NORD

MOSCOU (ATS-AFP). — M. Ton Duc-thang, qui était du vivant de Ho Chi-minh, vice-président de la République, a été élu président de la République démocratique du Viet-nam, annonce l'agence Tass dans une dépêche de Hanoi.

L'élection s'est déroulée en présence de tous les députés.

Ont assisté notamment à cette cérémonie MM. le Duan, premier secrétaire du parti des travailleurs, Truong Chinh, président du bureau permanent de l'Assemblée nationale, Pham Van-dong, premier ministre, Giap, ministre de la défense.

M. Ton Duc-thang avait, comme le veut la constitution nord-vietnamienne, assuré l'intérim de la présidence de la République dès la mort de Ho Chi-minh.

Né en 1888 dans la province de Longsoun, il était, avec le président défunt, le seul leader nord-vietnamien à bénéficier de l'appellation respectueuse de « oncle », réservée aux tout premiers militants du parti.

Ayant trouvé du travail en France en 1910, M. Ton Duc-thang avait été mobilisé, à la déclaration de la guerre, comme mécanicien dans la marine nationale française. Envoyé avec l'armistice de novembre 1918, dans une unité française de la mer Noire, pour participer à l'action éphémère de soutien contre les forces bolchéviques, il refusa de se battre contre l'armée soviétique et fut le premier à hisser le drapeau rouge sur son navire. Mais alors que l'ingénieur mécanicien français André Marty, qui avec lui fut l'un des matins de la mer Noire, était condamné à 20 ans de travaux forcés (puis gracié en 1923), M. Ton Duc-thang put regagner l'Indochine en 1920.

(Lire la suite en dernière page)

Chronique régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 8	Grave chute d'un ouvrier au Locle (Page 7)
Tous les sports : pages 16 et 18	Spécial auto : les nouveautés d'automne (Pages 12 et 13)
Carnet du jour - Bourses - Programmes radio-TV : page 21	Football : lourde défaite de la Suisse (Page 16)
Actualité suisse : page 23	Gros éboulement en Valais (Page 23)

LES IDÉES ET LES FAITS Valse-hésitation DE NASSER

QUE se passe-t-il au Caire ? Ni la confusion des nouvelles émanant de sources diverses, ni le secret dont la R.A.U. entoure l'information ne nous permettent d'obtenir des éléments, des jugements qui soient sûrs. Ce qui paraît certain, c'est que le « rais » est atteint de maladie. Mais quelle maladie ? Bénigne ? Mais alors Nasser — qui n'a pas pu se rendre à Rabat au sommet islamique — reprendrait, avec la réalité du pouvoir, bientôt toutes ses occupations. Plus grave ? Dans ce cas, toutes les hypothèses sont plausibles, jusqu'à et y compris un changement de gouvernement, de direction et d'orientation dans la politique égyptienne.

Le journal officieux « Al Ahram » a démenti les rumeurs d'un complot dans lequel, pour renverser Nasser, aurait été impliqué l'ancien vice-président Ali Sabri. Celui-ci est seulement en disgrâce, il demeure membre de l'Union socialiste, le parti unique du régime. En revanche, il est exact que le « rais » a limogé le chef et le sous-chef de l'état-major. Ces faits et ces rumeurs ont été retenus à Moscou qui a laissé entendre qu'il ne tolérerait pas une diminution de son influence en Egypte.

Quoi qu'il en soit, on peut estimer que le pays est aujourd'hui traversé de courants divers et que la situation y est fluide. La population est mécontente parce que les « idéaux socialistes » sont demeurés à l'état verbal et que les Soviétiques disposent de leviers de commande importants, quand bien même Nasser proteste de son anticommunisme. Au demeurant, le marasme économique persistant contribue à maintenir l'immense masse des habitants et en particulier les « fellah » dans un état voisin de la misère.

Seule force organisée, l'armée est aussi un foyer de résistance, comme en témoignent les limogeages susmentionnés. Les jeunes officiers sont ardents à prendre leur revanche sur Israël. Mais l'URSS ne veut plus de guerre ouverte, préférant les méthodes d'infiltration qui lui permettent de s'installer solidement en Méditerranée orientale. Pour donner satisfaction à ces jeunes officiers mécontents, Nasser a prêché récemment la guerre d'usure contre l'Etat juif. Mais cette forme de lutte a déjà fait long feu. Ce sont les Israéliens qui ont accompli de nouveaux raids en territoire égyptien.

Est-ce la maladie ? Est-ce la lassitude du pouvoir ? Le « rais » en est aux valse-hésitation. Après s'être montré le « dur » parmi les « durs », après le coup d'Etat de Tripoli qui a apporté de l'eau à son moulin, le voici qui a donné sa bénédiction à la conférence islamique qui se tient dans la capitale marocaine, sous l'égide modérée du roi Hassan II. Or, cette conférence est en retrait évident par rapport à la conférence arabe au sommet qu'aurait souhaitée la Syrie et l'Irak et qui aurait fait de nouveau flèche de tout bois contre Israël.

René BRAICHER

(Lire la suite en dernière page)

12.000 personnes pour faire voler 30 avions

Les clients ne se précipitent pas dans les avions des grandes lignes aériennes internationales. Il faut aller les chercher, parfois à l'autre bout du monde, pour s'assurer leur passage. Il faut savoir aussi les persuader de l'utilité et de l'agrément du transport aérien.

M. Gérard Ladame, chef des ventes et de la publicité de Swissair en Suisse romande, parlant avant-hier soir devant le Club de publicité de Neuchâtel, présidé par M. Henri Soguel, a minutieusement démonté le mécanisme de la réussite d'une grande compagnie d'aviation. Il ne suffit pas, dit-il, d'aller « recruter » des passagers parmi les étudiants des pays d'outre-mer qu'attirent les établissements d'enseignement suisses. Encore faut-il les accueillir à leur atterrissage à Genève ou à Zurich, les conduire parfois jusqu'à leur institut ou leur université, s'intéresser à leurs parents désireux de venir leur rendre visite dans notre pays.

Un congrès international se tient-il dans une cité helvétique, on ne se contentera pas d'attendre l'arrivée des délégués des quatre coins de la terre. Le travail de la compagnie d'aviation sera bien fait, si elle parvient à les dépister avant leur départ d'Amérique, d'Asie ou d'Australie, et à les persuader que le vol sur un avion suisse est celui qui leur convient le mieux.

Mais sur quoi donc repose le prestige de la compagnie suisse dans les pays les plus lointains ? M. Ladame répond sans hésitation : sur la confiance qu'un travail long et patient a réussi à inspirer aux passagers grâce à un service ponctuel et impeccable.

Ce n'est pas toujours chose facile, et c'est surtout fort coûteux. Songez que la Swissair emploie plus de douze mille personnes à travers la planète pour assurer le maximum de confort et de sécurité à ses passagers. Pour la seule base de Genève, douze cents employés sont à son service. Six cents pilotes desservent la flotte de la compagnie, qui se compose de... trente avions (30) ! C'est-à-dire que quatre cents personnes en moyenne se consacrent pour ainsi dire jour et nuit à chacun des appareils, qui volent six jours sur sept, et qui tiennent l'air neuf heures par jour en moyenne durant toute l'année.

On imagine l'effort, la discipline et la conscience professionnelle qu'exige le bon fonctionnement d'une entreprise de cette dimension que rien, depuis la perturbation météorologique jusqu'au plus léger ou au plus grave « pépin », ne doit jamais décourager de poursuivre sa route en plein ciel.

R. A.

DANS LE CANTON

Après les chiens...

On abat les chats à Bevaix

Après l'affaire des chiens empoisonnés qui fit beaucoup de bruit l'hiver dernier, voici qu'une affaire de chats tués provoque l'indignation des Bevaixiens. Les faits remontent à quelques jours. La chasse venait d'être ouverte. M. Charles Meier, domicilié à la Tuilière de Bevaix, se trouvait en vacances. A son retour, il s'aperçut que ses deux chats sont morts. Une chatte de race chartraise, pesant 6 kilos et son petit, un jeune mâle au poil brillant respirant la santé ont été tués.

C'est souvent autour d'un « pot » que les langues se délient et Bevaix ne fait pas exception à la règle. Un jour, un chasseur se vante d'avoir tué dix chats dans le bas du village et un autre une douzaine dans le haut. Propos après boire? Vantardise de chasseur dont le fusil n'a plus de gibier à tirer? Il est difficile de trancher. Toujours est-il que Bevaix ne semble pas être le paradis des chats et des chiens. Il est navrant que ces animaux puissent servir de cible et assourir ainsi un bas instinct atavique d'homme des cavernes, dès qu'ils ont franchi les limites territoriales autorisées par la loi.

Politique

Les radicaux ont un nouveau président

Réunie en assemblée générale le 23 septembre, l'Association patriotique radicale de Neuchâtel - Serrières - la Coudre a renouvelé son comité comme il suit: Président: M. Jacques-Henri Aeberhard, ingénieur technicien, directeur de la station de Cottendorf; vice-présidents: Milo Tilo Frey, M. Walter Zahnd; secrétaires: MM. Charles Maeder et Edouard Glauser; caissier: M. Jean Rezzonico; membres: Mlle Pierrette Steudler et MM. Pierre Meylan, J.-C. Duvanel, Yann Richter, R. Stern, F. Steudler, G. Béguin, J.-P. Racle.

M. Georges Béguin, président sortant de charge, avait accepté cette tâche pour une période limitée. L'assemblée lui a exprimé toute sa reconnaissance pour son activité intense à la tête de la section durant cette période transitoire et pour sa future collaboration.

AVIS TARDIFS

2 fr. par millimètre de hauteur

CORDONNERIE DU THÉÂTRE

Mardi 23 septembre

RÉOUVERTURE

LE VRAI, L'UNIQUE!

ENFIN LE VERJUS

En vente dès ce matin 60 c. le numéro

Notre magasin de SERRIÈRES

Battieux 3

SERA FERME

pour cause de réparations

samedi 27 et lundi 29 septembre

mode teinture

ACADÉMIE MAXIMILIEN DE MEURON

Réouverture des ateliers et cours. Aujourd'hui, à 18 heures,

HISTOIRE DE L'ART

« Dix siècles d'art en Italie » (Ve au XVe siècle). 12 conférences avec projections, par M. Daniel Vouga.

Inscriptions dès 17 h 45 à l'entrée, cour de l'hôtel DuPeyrou, Neuchâtel.

CE SOIR à 22 heures...

L'EXPOSITION DE MEUBLES DU CASINO DE LA ROTONDE SE FERMERA. PROFITEZ DE LA VISITER AUJOURD'HUI!

MEUBLES MUSSBAUM

PESEUX ET NEUCHÂTEL

Naissances

Monsieur et Madame Pierre-André VEUVE-JAQUIER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Gilles

24 septembre 1969

Maternité Pierre-à-Sisier 1 de Pourtalès Bôle

Monsieur et Madame Pierre-Alain BERNASCONI - SELETTI ont la joie d'annoncer la naissance de

Gianni

le 24 septembre 1969

Hôpital Rue Guillemette 4 de Landeveys Cornier



Les promoteurs (de gauche à droite), MM. Henri Jaquet et J.-Paul Robert, du comité cantonal de la Fondation suisse pour la vieillesse et le secrétaire permanent de cette institution à Neuchâtel, M. Bindith. (Avispress - J.-P. Baillod)

Le Club des Loisirs: mettre toutes les solitudes du 3^{me} âge ensemble

Au tour de la Chaux-de-Fonds et du Val-de-Travers

Un club de loisirs pour personnes âgées — depuis dix ans il en existe au Locle et depuis quelques années à Neuchâtel — cherche à éviter aux personnes du troisième âge de sombrer dans la solitude, à atténuer ce fameux « choc de la retraite » qui fauche certains prématurément, à combler ce vide subit et endiguer cet excès de liberté soudaine au terme d'une vie de travail.

Que les expériences locloises aient été, durant cette décennie, extrêmement positives est un fait largement connu dans le canton et à l'extérieur.

M. Henri Jaquet, ancien président du Conseil communal du Locle, promoteur et réalisateur du premier club de loisirs du canton, membre du comité neuchâtelois de la Fondation suisse pour la vieillesse, est un pionnier en terre neuchâteloise.

Aujourd'hui encore, en santé plus que jamais, actif comme un quadragénaire, il a pris sur lui, avec le soutien de la Fondation, de créer un de ces clubs à la Chaux-de-Fonds et au Val-de-Travers, ainsi qu'on l'a appris au cours d'une conférence de presse tenue par MM. Robert et Bindith, de Neuchâtel et H. Jaquet, du Locle.

Il sera, comme les précédents, autonome, ouvert à tous, se gérant lui-même et subventionné par la Fondation. En outre, il ne dépendra d'aucun parti politique et se tiendra en dehors de toute confession.

Un club des loisirs est organisé comme n'importe quelle société: les cotisations des membres, un président, un comité avec ses différentes fonctions, une assemblée annuelle qui examine les comptes et la gestion, comme le comité, fixe le montant des cotisations, se prononce sur d'éventuelles propositions.

Basé sur la tolérance et l'amitié, il marche d'autant mieux que les membres ont l'expérience de la vie, du temps et offrent beaucoup de dévouement.

M. Henri Jaquet fixe ainsi le programme type qui doit s'adapter aux besoins de chaque région:

- Conférence illustrée de diapos ou de films tous les quinze jours. Sujets: voyages, expéditions, beautés de la nature, sciences naturelles, vie des peuples, excursions en Suisse.

- Une collation après chaque conférence, dans une ambiance de gaieté et de fraternité.

- Une ou deux fois par semaine, des séances de jeux (de famille, cartes, etc).

- Toutes les semaines, service de bibliothèque.

- Service de visite aux malades; remise d'une attention lors de chaque visite.

- Un spécialiste remplit sur demande les déclarations d'impôts en présence du contribuable.

- Plusieurs fois par an, courses, matches au loto et aux cartes sans bénéfice pour le club.

L'amitié et la tolérance étant à la base de l'existence du club, chacun se sent libre de choisir ce qui lui plaît dans le programme général. Il est à relever qu'en pratique, la majorité des membres prennent part à presque toutes les manifestations. Plus tard, ces clubs de loisirs faciliteront la tâche de la Fondation au moment de trouver le contact avec les personnes du troisième âge. Alors les structures sociales seront en place.

Ainsi bientôt, après le Locle et Neuchâtel, la ville de la Chaux-de-Fonds et le district du Val-de-Travers disposeront d'une telle institution qui est bien consciente de ne pas satisfaire tous les besoins du 3^{me} âge, mais, au moins, d'être une première étape, la plus importante peut-être, dans la voie des solutions d'un problème qui prend une importance humaine considérable.

L'EXEMPLE DU LOCLE

Le club de loisirs du Locle, qui a eu dix ans en automne passé, est un succès que traduisent ces quelques chiffres: 1963, 326 membres; 1968, 621 et actuellement 715 membres.

Le nombre total des présences dénombrées au cours de dix ans aux manifestations du club est d'environ 40.000.

VIGNOBLE - VIGNOBLE

SOUS LE PATRONAGE DE LA FAN

Marche et course «autour du Landeron»

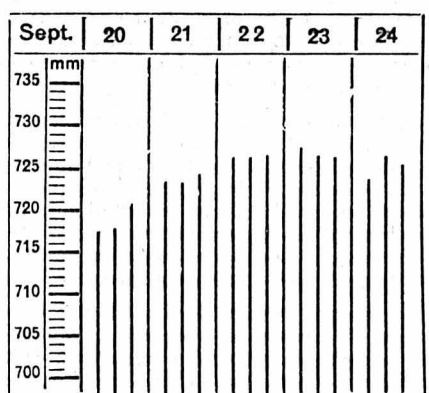
La SFG du Landeron, sous le patronage de la FAN met la dernière main aux préparatifs de sa 2^{me} marche et course populaire «Autour du Landeron». Tout sera prêt pour ce dimanche 28 septembre. Les inscriptions affluent aussi bien pour les marcheurs que pour les coureurs. Le parcours facile est jalonné sur les 15 km 800. Identique pour les marcheurs et les coureurs, il est agrémenté de quelques accidents de terrain que chacun aura la satisfaction de surmonter. Après avoir parcouru le Vignoble qui borde le lac de Biègne, les marcheurs aboutiront vers un petit lac alimenté par une cascade char-

mante dont on remontera le cours. Puis en cheminant à travers un bois fort fréquenté par les mycologues, les participants arriveront vers le poste de contrôle et un débit de boisson, lieu d'où l'on jouit d'une vue unique sur les trois lacs. Les pique-niqueurs trouveront des places agréables et se feront un point d'honneur de respecter la propreté des lieux.

La seconde moitié du parcours conduit vers la métairie du Landeron, descend vers le joli bourg de Combes pour revenir au point de départ: la gare CFF du Landeron où seront remises les médailles. Les participants sont attendus dimanche dès 10 heures.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 24 septembre 1969. Température: Moyenne: 13,6; min.: 11,8; max.: 17,2. Baromètre: Moyenne: 726,9. Vent dominant: Direction: nord-est; force: calme à faible. Etat du ciel: couvert par brouillard élevé jusqu'à 13 h 45, ensuite clair.



Niveau du lac 24 sept. à 6 h 30: 420,08
Température de l'eau (24 sept.): 17°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes: le temps demeure généralement ensoleillé. De nombreux brouillards se formeront la nuit sur le Plateau, avec la limite supérieure vers 700 et 1000 mètres. Ils se dissipent en majeure partie l'après-midi. En plaine, la température sera comprise entre 7 et 12 degrés tôt le matin, entre 17 et 22 l'après-midi. Doux en montagne.

Evolution pour vendredi et samedi: au début généralement ensoleillé, avec toutefois des brouillards matinaux sur le Plateau. Limite supérieure vers 700-1000 mètres. Samedi parfois nuageux dans le nord et l'ouest, ailleurs toutefois pas de changement. En montagne, baisse passagère de la température. En plaine sans changement.

CORTAILLOD

Week-end sportif

(c) Samedi après-midi, trois matches de football se sont joués sur le terrain des Rives. A 14 h: Juniors C Cortaillod - Comète I, résultat 0-0. A 15 h 30: Juniors B Cortaillod - Xamax II, résultat 2-6. Enfin à 17 h, en match amical et d'entraînement: Cortaillod I - Cortaillod II, résultat 6-2.

Puis profitant du lundi du Jeune, les Juniors C ont rendu la politesse à leurs adversaires de samedi. Résultat: Comète I - Cortaillod 1-4.

DERNIÈRE MINUTE

Ajournement de la conférence islamique

RABAT (AP). — Le conflit indo-pakistanaï a plongé aujourd'hui dans le désarroi la conférence islamique au sommet et anéanti l'espoir de rallier les 500 millions de musulmans du monde pour soutenir la cause arabe en Palestine.

Les travaux de la conférence ont été interrompus lorsque le général Mohamed Yahia Khan, président du Pakistan, a boycotté la réunion plénière finale, en raison de la présence d'une délégation indienne. A minuit (1 heure du matin, heure suisse) après plusieurs heures de débats animés à huis clos, les chefs d'Etat ont ajourné leurs travaux jusqu'à aujourd'hui 10 heures, sans avoir pris de décision.

Mardi, les dirigeants musulmans avaient à l'unanimité invité l'Inde à participer à la conférence, en raison de sa minorité musulmane de 60 millions de personnes. Malgré la résistance de l'Algérie et d'autres pays arabes, de nombreuses délégations non arabes apparaissent favorables à un simple retrait de l'invitation adressée à l'Inde.

LES MANŒUVRES SE POURSUIVENT AU RGT 8

Défense contre l'infiltration

Cette fois, ça y est, le régiment 8 a quitté le vaudois pour se mettre au neuchâtelois. Hier, tôt dans la matinée déjà les camions déchargés de matériel ont gagné les lieux de démobilitation. Le soir, les soldats les y rejoindront pour les ultimes travaux avant la désaffectation de samedi.

Mais entre-temps, ils ne seront pas restés inactifs. Loin de là. Sur le chemin du retour, ils ont dû exécuter un exercice à double action intitulé défense contre l'infiltration.

Mais, voyons quelles sont les données de base de l'exercice: rouge est venu border la frontière avec la France et ses préparatifs laissent supposer qu'il va attaquer notre pays dans le Jura vaudois. Il a d'ailleurs déjà franchi la frontière à certaines places et occupe le canton de Genève et le pied du Jura vaudois. Dès lors, le parti bleu doit se tenir prêt à intervenir pour défendre le Val-de-Travers, le col des Eirots et de défilé de la Ruisse.

Hier à midi, début de l'exercice, le major Ador reçut l'ordre de mettre en place un dispositif de défense pour interdire

à l'ennemi qui venait de prendre le col des Eirots, toute pénétration tant en direction du Val-de-Travers que vers Provence - lac de Neuchâtel.

Comment rouge s'y prendra-t-il pour percer le réseau défensif mis en place par le major Ador? Nous ne le saurons que ce matin, car les Neuchâtelois, à l'image des Indiens n'attaquent que la nuit. L'exercice doit se terminer vers les onze heures, ce laps de temps est largement suffisant au major Ador, pour mettre en application sa grande connaissance du pays.

Défilé à Planeyse

Cet après-midi, dès quatre heures, aura lieu à Planeyse la remise des drapeaux de chaque bataillon du régiment. Elle sera suivie d'un défilé sur le même emplacement.

Cet exercice met aux prises le parti bleu, représenté par le bat. car. 2 et la compagnie grenadier 8. Il est placé sous les ordres du major Ador qui lui-même est commandant du bat. car. 2. Voilà pour nos troupes. L'ennemi lui, est représenté par le régiment infanterie 8, moins le bat. car. 2 et la compagnie grenadier 8. Son commandant est l'officier supérieur adjoint du régiment, le major Grisel. Le secteur dans lequel est supposé se dérouler cet exercice est compris entre Baulmes - Bullet - la Combe - les Rochats et le Quarteron.

Les buts en sont multiples. Mais une fois de plus, le directeur de l'exercice, le colonel Parel entend apprécier les décisions des commandants ainsi que la valeur des services de renseignements.

La fanfare à Neuchâtel

Demain soir la fanfare du régiment infanterie 8 donnera son traditionnel concert à la salle des conférences de Neuchâtel et ce dès 20 h 30. Nul doute qu'un nombreux public viendra écouter le concert donné par les soldats neuchâtelois. La fanfare qui se présente cette année avec un programme plus varié a enregistré hier aux studios de la Radio suisse. Une référence.

Affaires cantonales

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique que dans sa séance du 19 septembre 1969, le Conseil d'Etat a ratifié la nomination faite par le Conseil communal de Fenin-Vilars-Saules de M. Roger Wenger, administrateur communal, aux fonctions d'officier de l'état civil de l'arrondissement de Fenin-Vilars-Saules, en remplacement de M. Claude-Alain Michel, démissionnaire.

Il a délivré le brevet d'aptitude pédagogique pour l'enseignement dans les écoles primaires du canton à Mme Elena Pol-Stepper, domiciliée à Marin.

SAINT-BLAISE

Un camion écrase une auto: 1 blessée

M. René Veillard domicilié à Couvet circulait hier à 13 h 10 au volant d'un camion appartenant à l'entreprise Bourquin de Couvet. Il se dirigeait sur la RN 5 vers Neuchâtel. A la hauteur de la route de Bral à Saint-Blaise, il se trouva en présence d'une auto conduite par M. Jean Broillet domicilié à Cressier qui n'a pas respecté le signal stop. Dans la collision, une roue arrière du camion écrasa l'avant de la voiture dans laquelle Mme Marguerite Gauchat, domiciliée à Frochoux avait pris place au côté de M. Broillet. Elle a été blessée au visage et souffre de blessures à un genou. Le conducteur s'en tire indemne, mais le véhicule est hors d'usage.

BOUDRY

Audience du tribunal de police 70 jours de prison pour escroquerie

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu son audience hebdomadaire hier matin, sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de M. Roger Richard, remplissant les fonctions de greffier.

Il a notamment condamné A. B. à 70 jours de prison ferme et 300 fr. de frais pour vol, escroquerie et délit manqué de vol. Nous y reviendrons.



Le major Ador (deuxième à partir de la droite) à son P.C. de commandement

VILLE DE NEUCHÂTEL

Audience du tribunal correctionnel de Neuchâtel

Une dernière chance

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Alain Bauer, assisté de MM. J.-B. Muriset et P. Rognon jurés, et Mme C. Quinche qui assumait les fonctions de greffier.

A l'ouverture de l'audience, trois prévenus sont assis sur le banc des accusés. Un quatrième ne s'est pas présenté. D. E., E.-A. P., P. R. et J.-L. C., tous les quatre domiciliés à Neuchâtel, sont prévenus de vols avec effraction, tentatives de vol, de recel et de dommages à la propriété. Ils ont agi soit de concert, soit individuellement durant les mois de janvier à avril 1969. Les prévenus ne sont pas des voleurs de grands chemins comme le laissera entendre la défense, mais le palmarès de leurs méfaits est éloquent. Ils ont, en effet, commis des vols dans toute la région, fracturant au mois de janvier des appareils automatiques à Auvernier leur rapportant une somme de 500 francs. Lors d'une tentative de vol d'une automobile, ils se sont emparés d'objets se trouvant dans une voiture en stationnement à la rue de la Boine, à Neuchâtel. L'un des prévenus, E.-A. P., a, en outre, pénétré dans les bureaux de plusieurs entreprises à Hauteville, Cornaux et Neuchâtel, en passant soit par un soupirail, soit une fenêtre ouverte. Il a ensuite visité les locaux, forcé des portes et un bureau, mais il est rentré chaque fois bredouille de ses expéditions.

P. R., le plus jeune, né en 1947, est accusé de recel et de vols qu'il a commis en compagnie de ses comparses. Il est, en outre, accusé d'ivresse et de scandale pour s'être battu avec une femme, sur la voie publique.

J.-L. C., né en 1937, a participé aux activités de la bande. Il a, en outre, commis un abus de confiance au préjudice de l'hôtel Chaumont. Il venait de sortir de

prison et il avait trouvé du travail en temps que sommelier dans l'établissement qui surplombe la ville. Comme sa fonction l'obligeait d'encaisser les consommations des clients et que la caisse n'était pas faite tous les jours, il a utilisé à son profit une somme de 500 fr., prétendant que le surplus, soit 650 fr., lui avait été volé.

Les faits sont clairs et ils ne sont pas contestés par les prévenus. Le procureur dans son réquisitoire, fera ressortir la gravité des actes des délinquants, non pas du fait de la préméditation de leurs actes, mais plutôt par le fait de la répétition de ces délits. Il demande une peine de 18 mois d'emprisonnement pour E.-A. P. et E. D., de 12 mois pour P. R. et un intermède pour une période indéterminée pour J.-L. C. Ce dernier, en 12 ans, a passé chaque année environ une saison en prison.

La défense, quant à elle, s'efforcera de relever la situation personnelle des prévenus pour que le tribunal puisse pleinement saisir leur culpabilité.

E.-A. P. est un fils adoptif qui a passé toute sa jeunesse dans des orphelinats. Il est marié et père d'un enfant; aussi pour la défense, 18 mois de prison est une peine excessive.

E. D. a été mis à la porte la veille de Noël par sa belle-mère, et c'est sans travail qu'il est venu à Neuchâtel; sans argent, il a traîné dans les rues et s'est mis à voler. Pour lui la défense demande également une réduction de la peine retenue par le ministère public.

Pour J.-L. C., la défense s'élève avec force contre le réquisitoire du ministère public. Il a d'une part, pas participé à toutes les infractions et d'autre part, si le prévenu a été condamné si souvent, ce n'est pas pour des vols ou autres méfaits, mais bien pour ruptures de ban. Le canton de Genève l'avait expulsé, et c'est en allant rendre visite à sa mère qu'il s'est fait prendre à maintes reprises et condamner.

Au marché de Neuchâtel

Offre régulière: courgettes, carottes, radis, côtes de bettes, oignons, choux-pommes, haricots.

Offre faible: céleri, épinards.

Légumes nouveaux: fenouils.

RÉSULTAT DES PÊCHES DANS LE LAC

Palées - feras: faibles.

Traites: moyennes.

Perches: moyennes.

Brochets: nulles.

Bonelles: bonnes.

Lottes: nulles.

Gardons: bonnes.

Bardons: faibles.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 20 septembre. Javet, Frédéric-Pierre, fils de John-Pierre-Robert, mécanicien à Neuchâtel, et de Simone-Denise, née von Allmen. 21. Kron, Patrick-Pierre, fils de Pierre-Charles, contrôleur à Cortaillod, et de Georgette-Paquette, née Tüller; Haas, Laurent, fils d'André-Bruno, comptable à la Neuveville, et d'Annie-Yolande-Suzanne, née Lussagne; De Paco, Marianna, fille de José, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Francisca, née Montanez. 22. Picciotti, Elena, fille de Gabriele, chauffeur de camions à Pesoux, et de Maria, née Di Benedetto; Gloor, Valérie, fille de Daniel-Henri, étudiant à Neuchâtel et de Christiane-Isabelle, née Kurz.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 23 septembre. Thibault, Alain-Marie-Jacques, opérateur à Elbeuf (France), et Gyax, Françoise-Michèle à Saint-Imier, précédemment à Neuchâtel; Schweingruber, Hans-Ulrich, étudiant à Rümling (BL), et Bieri, Barbara, à Huttwil (Be), précédemment à Neuchâtel.

COMMUNIQUÉ

La saison de la chasse

Voici la saison de la chasse. Qu'allez-vous chasser? Le lion en Afrique? Ou plus simplement le chevreuil ou le lièvre dans nos forêts? Nous vous conseillons une autre forme de chasse, la chasse à la fortune, la vôtre et celle des autres: nous parlons de tous ceux qui bénéficient du soutien de la Loterie romande. Rien qu'un petit effort: vous rendre chez votre marchand de billets habituel. Vous constaterez alors combien sont féconds les produits de cette forme de chasse particulière du 4 octobre: un gros lot de 100.000 francs et de nombreux autres lots, parmi eux un de 1000 francs... et la satisfaction reconfortante d'avoir répandu des bienfaits autour de vous.

Avis mortuaire

Madame et Monsieur Pierre Bellenot, à la Borcarderie, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Paul Aebi, à Payerne, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Claude Chollet, à Yverdon, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Albert Grau, à Payerne, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile AEBI

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, après une longue maladie, dans sa 71^{me} année.

Malvilliers, le 23 septembre 1969.

(Les Petites Vignes)

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai le repos.

Mat. 11:28.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 26 septembre.

Culte au temple de Boudevilliers, à 13 h 30.

Domicile mortuaire: hôpital de Landeveys.

Il ne sera pas envoyé de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Avis de remerciements en page 19

53604 ou 31720

POMPES FUNÈBRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

La Maison de Belmont a fêté le centième anniversaire de sa fondation

Le détail a son importance: il y a huit jours alors qu'à la Maison de Belmont on préparait non sans émotion les manifestations du centenaire, une convention collective de travail était signée entre, d'une part, l'Association romande des éducateurs de la jeunesse inadaptée (AREJI) et, d'autre part, l'Association neuchâteloise des maisons pour enfants et adolescents. Il s'agit là d'une importante étape et après Vaud, Neuchâtel est donc le deuxième canton romand à ratifier une telle convention, reconnaissant ainsi la profession d'éducateur et leur permettant enfin, pour reprendre l'expression du conseiller d'Etat Rémy Schlaepfy, « de vivre décemment tout en restant profondément efficaces ».

Alors que dans l'après-midi les enfants s'étaient dépensés lors de joutes sportives, ce centième anniversaire a été marqué hier en fin de journée par une manifestation officielle qui précéda un souper servi au château de Boudry. M. Philippe Mayor, vice-président du Conseil commu-



nal de Neuchâtel et directeur des services sociaux de la ville, ouvrit la manifestation en saluant ses nombreux hôtes, ainsi le président du Conseil d'Etat, M. Rémy Schlaepfy, le président du Conseil général de Neuchâtel, M. Clovis Leuba et M. Paul-Eddy Martenet, président de l'exécutif qu'accompagnait les conseillers René Meylan et J.-Cl. Duvanel, ainsi que MM. J.-P. Baillod, chancelier, et Isely, chancelier adjoint. Le Conseil communal de Boudry était représenté par MM. Pizzera et Walter et l'on notait également la présence de MM. San Humbert et Pétremand, respectivement directeur et directeur-adjoint de l'Office cantonal des mineurs et de M. Jean-Claude Knutti, préposé cantonal aux maisons d'enfants. M. Mayor salua par ailleurs les membres de la commission de Belmont, des conseillers généraux de Neuchâtel, les représentants de l'ANMEA et de l'AREJI, les directeurs de la maison, le médecin, le curé et le pasteur de Boudry ainsi que d'anciens éducateurs et pensionnaires de l'établissement.

Avant de terminer, le directeur des services sociaux de la ville de Neuchâtel annonça qu'un nouveau foyer, celui des Pupilles, serait prochainement ouvert et qu'il pourrait accueillir des garçons accomplissant une dixième année scolaire en apprentissage, ainsi que de jeunes travailleurs et il termina en rappelant que les enfants fêteraient ce centenaire à leur façon, c'est-à-dire samedi au sommet du Moléson.

Entrecoupées d'intermèdes interprétés à la harpe par Mlle Madeleine Jost, quatre autres allocutions furent prononcées successivement par M. Schlaepfy, par Mlle Jacqueline Bauermeister, représentante de l'ANMEA, par M. Eric Pavillon, au nom de la section neuchâteloise de l'AREJI et, enfin, M. Jean Steuer, directeur de l'établissement, apporta la conclusion qui s'imposait. Nous y reviendrons dans une prochaine édition

(Ch.)

L'Association des administrateurs cantonaux et communaux des fournitures scolaires et du matériel de bureau, tient ses assises aujourd'hui et demain dans le canton

— L'école romande, confiée volontiers M. John Vouga, mais il y a bien longtemps que nous l'avons ébauchée à notre façon, mes collègues et moi...

M. John Vouga est le chef de l'Office cantonal du matériel scolaire. Il occupe un poste important au département de l'instruction publique et son rôle est un peu celui d'un sergent-major qui équièrerait à chaque rentrée une armée de quelque 20.000 maîtres et élèves. Il règne sur toutes les fournitures et le matériel qui sont distribués aux écolières et écoliers durant leur neuf années de scolarité. L'éventail est impressionnant. Ce sont les manuels scolaires, les cahiers, cahiers, porte-plumes et gommes, cartes murales et bouteilles d'encre utilisées par l'enseignement primaire, secondaire et préprofessionnel. Et c'est aussi, pour le seul enseignement ménager, une cinquantaine d'articles divers allant de la toile de coton écriée aux ciseaux à bouts aigus.

Or, si Neuchâtel a besoin de 3000 équerres, si Vaud en veut deux fois plus et si Fribourg en demande un peu moins, il va de soi que les finances cantonales ont intérêt à ce que ces commandes soient groupées, les frais devant s'en trouver d'autant plus diminués. A cette collaboration financière, à cette communauté d'achats s'est ajoutée une coopération bienvenue touchant aux manuels scolaires. Ainsi, un livre de recettes culinaires et d'hygiène diététique édité par le département neuchâtelois est-il utilisé par tous les cantons romands sauf Genève, et c'est dans « Chants de mon pays », autre ouvrage du cru,

que les enfants fribourgeois, valaisans, jurassiens et neuchâtelois apprennent « Le petit village » de Jacques-Dalcroze.

L'association qui fêtera prochainement le cinquantenaire de sa création groupe les chefs des services cantonaux et communaux des éditions et fournitures scolaires, et du matériel de bureau. Dans le canton de Neuchâtel, par exemple, ils sont trois: M. Vouga pour tout ce qui concerne les besoins en matériel des écoles, mais aussi MM. Matile et Maire. On connaît les attributions du premier, le deuxième, rattaché à la chancellerie d'Etat, ravitaillé en fournitures tous les services de l'administration cantonale et le dernier occupe les mêmes fonctions au sein de l'administration communale du chef-lieu.

Le prédécesseur de M. Vouga fut d'ailleurs un des fondateurs de l'association et on retrouvait alors aux côtés de M. Charles Cornaz, le Soleurois Léo Weber ou M. Richard Feller, de Berne.

Cet après-midi, les administrateurs cantonaux et communaux devront élire un nouveau président en remplacement de M. Kurt Dreier, administrateur de la librairie de l'Etat de Berne et ils discuteront notamment des relations des Etats avec les éditeurs et les auteurs de manuels scolaires.

C'est la seconde fois depuis sa fondation que l'association tient ses assises à Neuchâtel. Comme un tel événement ne s'était pas produit depuis vingt et un ans, en l'occurrence

l'année qui fut celle du centenaire de la République, le programme de ces deux journées a été particulièrement bien étudié.

— Aujourd'hui, après avoir dîné dans un hôtel au bord du lac, les congressistes se réuniront en assemblée générale au terme de laquelle ils seront reçus par le Conseil communal de Neuchâtel. Cette dégustation du vin de la ville précédera un dîner officiel offert par le Conseil communal et la ville de Neuchâtel. Une soirée récréative suivra avec la participation du groupe folklorique « Ceux de la Tchaux ».

— Demain vendredi, les participants visiteront une fabrique de chocolats à Serrières puis flâneront dans le canton, partant du Vignoble pour arriver, via le Val-de-Travers et la Brevine, au château des Monts, où, après une visite des musées d'horlogerie et d'histoire ils seront les hôtes du Conseil communal du Locle. A l'heure du déjeuner, leur couvert sera dressé dans un hôtel de la Vue-des-Alpes et le conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département cantonal de l'instruction publique, sera des leurs. Un dernier regard sur le Val-de-Ruz puis une visite du chef-lieu mettront un terme à ces deux journées.

Une cinquantaine d'administrateurs cantonaux et communaux ont assuré les organisateurs de leur présence et c'est à ces représentants de la plupart des cantons et des villes importantes du pays que « La Feuille d'avis de Neuchâtel » souhaite une cordiale bienvenue au chef-lieu. (ch.)



Voiture en feu

Hier, à 14 h 45, un coupé de sport de marque italienne, conduit par Mlle Wanda Vittori, Parc 129, a pris feu sur la place du Port. Les P.S. sont intervenus avec le camion tonne-pompe. La voiture a subi des dégâts au moteur, à la partie électrique et à la carrosserie.

Deux coiffeurs suisses au pays des vedettes du cinéma Un Neuchâtelois et un Biennois fonctionneront comme juges au concours mondial de la coiffure de Los-Angeles

Nous avons surpris MM. Paul Schenk, de Neuchâtel et Paul Muggli, de Biemme, alors qu'ils étaient penchés sur une carte géographique.

— De Portland, nous irons donc à Los-Angeles, puis à Las-Vegas, à Phoenix, à Houston, à Kansas-City et enfin New-York.

En quelques secondes, les doigts traversent les Etats-Unis. La voyage qu'entreprendront très prochainement ces deux Suisses prendra, heureusement pour eux, beaucoup plus de temps.

— Préparez-vous une course-surprise pour les coiffeurs suisses ?

— Non, il s'agit d'un voyage d'étude principalement. Dans toutes les villes que nous venons de citer se trouvent des coiffeurs suisses avec lesquels nous nous promettons d'échanger des idées sur le plan professionnel.

— Est-ce là le but de ce long voyage ?

— Un à-côté plutôt. Nous sommes invités par la « Coiffure Guild of Los-Angeles and Hollywood » à sa manifestation annuelle. Il s'agit d'un groupement artistique international réputé dans le monde entier.

— Etes-vous invités comme participants ?

— Comme membres du jury d'une part, comme participants ensuite, mais inscrits hors concours.

Qui peut participer à un tel concours ?

— Les coiffeurs et les coiffeuses du monde entier. La manifestation est organisée selon les méthodes américaines, c'est-à-dire d'une manière grandiose. Le samedi un bal réunit des milliers de personnalités, notamment de la télévision et du cinéma; le samedi et le dimanche sont réservés aux manifestations professionnelles: démonstrations, présentation des différents styles de la mode et les concours. Ces derniers sont fort disputés puisque récompensés par des prix allant jusqu'à des semaines de vacances au Mexique. Traditionnellement, une « Reine de la Coiffure Guild » est élue. Il s'agit cette année de la vedette de télévision Carol Burnett. Que dire encore de cette rencontre? Qu'elle se déroule dans un des plus luxueux hôtels du monde, le « Century Plaza Hotel », dont la principale salle de danse et la salle Santa Monica, d'une superficie de huit mille mètres carrés, ont été réservées par les coiffeurs américains. Le « show » est toujours extraordinaire et les places sont disputées à coup de gros billets.

— Comment deux Suisses peuvent-ils être ainsi demandés par des coiffeurs de Los-Angeles ?

— J'ai été introduit, il y a seize ans à la « Coiffure Guild » par un collègue suisse installé aux Etats-Unis, nous dit M. Muggli. J'ai accepté de faire une démonstration de coupe de cheveux. J'ai coupé, coupé, coupé, jusqu'au moment où j'ai demandé grâce. Mon travail a plu aux responsables puisqu'ils m'ont fait l'honneur de me nommer membre de leur société. Cette année, ils tiennent à connaître M. Paul Schenk qui deviendra certainement les 12 et 13 octobre prochains, le troisième membre suisse de ce groupement, M. Kramer de Lucerne en faisant également partie.

HAUTE COTE POUR LES COIFFEURS SUISSES

Les coiffeurs et coiffeuses suisses sont très recherchés par les Américains et nombreux sont ceux qui se sont installés ou travaillent dans ce continent. Ils sont notamment reconnus comme excellents coupeurs et célèbres pour leur travail accompli avec autant d'art que de conscience professionnelle.

— Aux Etats-Unis, les coiffeurs et coiffeuses apprennent généralement leur métier dans des écoles, puis ils se spécialisent dans la coupe, le lavage, la mise en plis ou le coup de peigne final. Le résultat ainsi obtenu n'est pas toujours des plus heureux, la cliente passant dans de nombreuses mains pendant son séjour dans les salons.

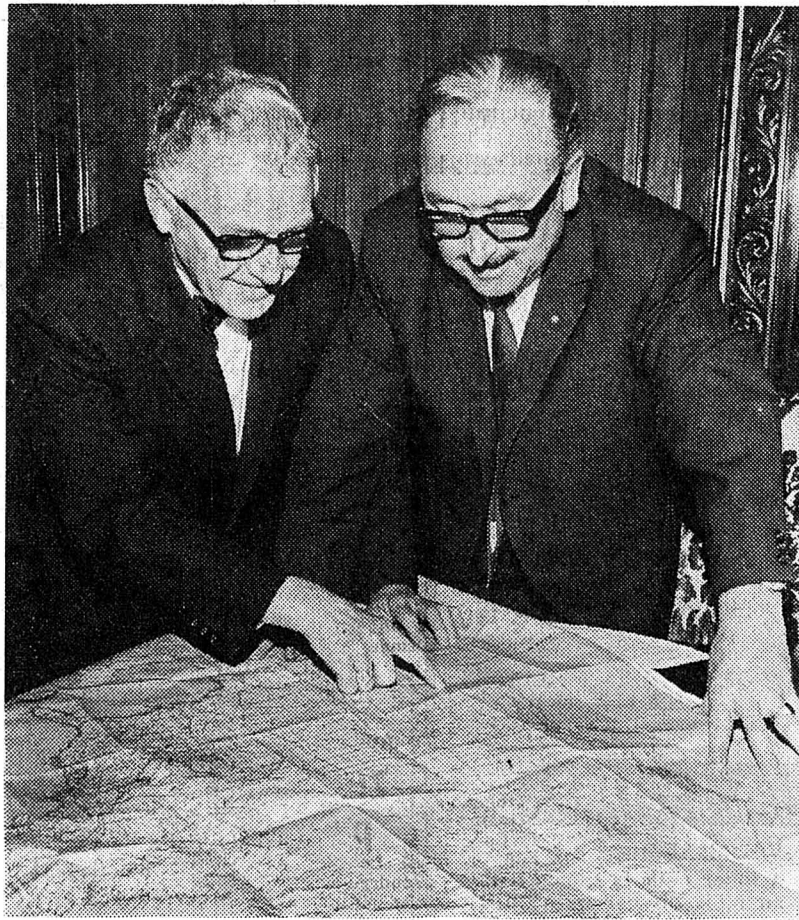
— Rencontrez-vous quelques-uns de ces coiffeurs ?

— Certainement. Grâce à « Intercoiffure », association qui groupe des membres dans cinquante-cinq pays, nous avons des contacts permanents avec nos collègues de l'étranger. Nous avons donc projeté plusieurs arrêts dans des salons tenus par des Suisses. Leur manière de travailler, la façon dont ils résolvent les problèmes financiers ou sociaux, tous ces renseignements nous seront précieux. Nous pourrions ensuite faire des comparaisons, des études, et apporter certainement quelque chose de positif à nos collègues d'ici. Il va sans dire que nos expériences seront partagées puisque publiées dans le « Journal des maîtres coiffeurs suisses ».

QUELQUES SUISSES AUX ETATS-UNIS

— Désignez-nous quelques coiffeurs suisses auxquels vous rendez visite aux Etats-Unis, cela rappellera peut-être des souvenirs à nos lectrices ?

— L'Ecole de coiffure de Phoenix est dirigée par un Fribourgeois,



MM. Paul Muggli et Paul Schenk regardent déjà les Etats-Unis...

(Avispress - J.-P. Baillod)

M. Julien Simonet, qui nous fera naturellement visiter ces établissements. A Houston, nous retrouverons M. Karl Gautschi, Thurgovien et sa femme, Lotli, également coiffeuse qui est la fille de M. Bill, de Marin. M. Pierre Braendli, un ancien ouvrier de M. Schenk, est maintenant établi à Kansas-City. Sa femme est Américaine, mais plusieurs de ses ouvriers sont Suisses. A New-York, un ancien ouvrier de M. Muggli, M. André Merz, possède un salon qui fait courir la clientèle. M. Merz habitait la Neuveville et sa femme, de son nom de jeune fille Roessli Eichenberg, est une coiffeuse aussi cotée en Amérique qu'elle l'était déjà dans le canton de Berne. Notons aussi, M. Peter Esser, à San-Francisco, qui est le coiffeur préféré des femmes élégantes de cette contrée.

Si les coiffeurs et coiffeuses suisses ont un grand succès aux Etats-Unis tous et toutes doivent subir des examens avant de s'établir. Ce n'est qu'après avoir montré savoir faire et

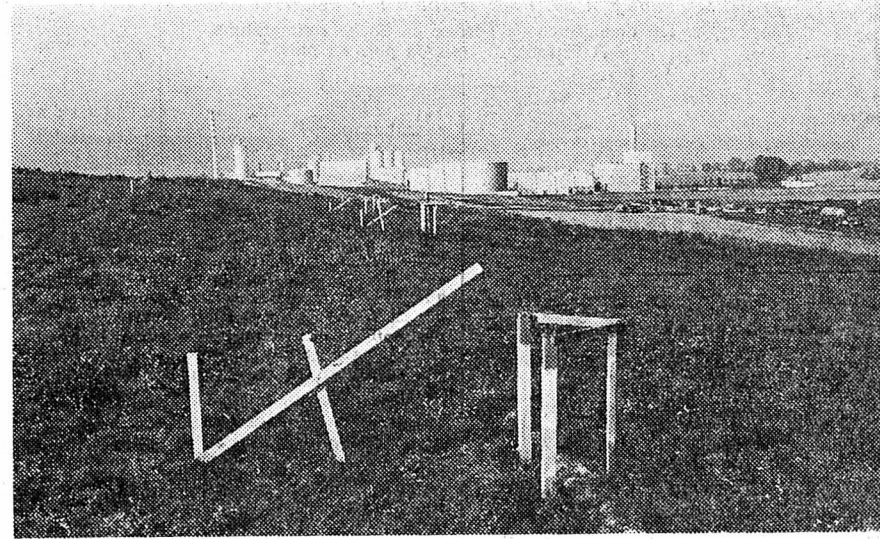
patte blanche qu'ils sont admis à travailler.

UNE STAR? UNE FEMME COMME LES AUTRES

— Encore une question, M. Schenk. Vous serez certainement appelés, M. Muggli et vous-même, à coiffer des Américaines. Comment réagirez-vous si on vous demandait de coiffer une vedette ?

— Nous regarderons la forme de son visage, son allure, nous contrôlerons la qualité de ses cheveux et nous la coifferons de la manière qui lui sied le mieux. C'est ainsi que nous procéderons pour toutes nos clientes. J'ai souvent eu l'occasion de coiffer des vedettes avant leur présentation au Théâtre de Neuchâtel, ce sont des femmes comme les autres! Nous quittons les deux coiffeurs suisses, mais nous leur faisons promesse de nous relater leur expérience dès leur retour du pays des vedettes de cinéma.

RWS



RN 5: DÉPART OFFICIEL ENTRE THIELLE ET LE LANDERON

Pour reprendre l'expression consacrée, ce n'est pas encore le premier coup de pioche mais le début de cette semaine à vu le départ officiel de la construction de l'autoroute dans l'Entre-deux-Lacs. Certes, on n'en est encore qu'aux derniers piquetages et aux ultimes relevés de terrain délimitant le tracé entre les ouvrages d'art déjà construits ou en cours d'achèvement,

mais le premier pas vient d'être fait pour ce tronçon de la RN 5 reliant Thielle à l'entrée ouest du Landeron, c'est-à-dire entre les kilomètres 46 et 52. Les travaux proprement dits commenceront prochainement et si tout va bien, un premier tronçon pourrait atteindre le pont enjambant la voie ferrée de la raffinerie avant l'automne prochain.

FÊTE DES VENDANGES: 1000 ENFANTS COSTUMÉS ET UNE «MISS»

De Vaumarcus au Landeron, en passant par Neuchâtel, des centaines de mamans courent, cousent, repassent, ajustent, sous les yeux critiques de leur progéniture. Elle son mobilisées pour la Fête des vendanges, et plus précisément pour le cortège d'enfants du samedi 4 octobre. Avec les années, ce cortège est devenu le clou de la première journée des festivités. Les adultes s'y pressent en foule, massés autour de la « boucle » tout heureux d'assister à un spectacle qui leur est offert gracieusement par le comité des Joies annexes. L'an dernier, mille enfants, du bambin au grand écolier farfelu, défilèrent. Dans dix jours, ils seront autant si ce n'est plus à se faire admirer dans leurs ravissants costumes ou à faire rire par des présentations humoristiques inspirées de l'actualité locale et régionale. Ils marcheront aux sons des fanfares des Cadets de Vevey et d'Interlaken, des Armourins et de la Baguette.

Ce cortège est ouvert à tous les enfants de Neuchâtel et du littoral, voire du Val-de-Ruz et de plus loin encore. Ils peuvent y participer à titre individuel ou en groupes scolaires et autres. Dès 13 heures, devant la Rotonde, et jusqu'à 15 h 30 au plus tard, ils se présenteront devant un jury, qui décernera des prix plus ou moins importants à tous les enfants costumés et aux groupes. A 16 heures, ce sera le départ du cortège qui, par l'avenue du 1er-Mars, se dirigera vers le centre et défilera

dans les rues de l'Hôpital, du Seyon, des Epancheurs, Saint-Honoré, pour revenir à la Rotonde, où tous les participants recevront une collation.

On constate que le comité des Joies annexes a tout prévu. Tous les enfants sont invités à participer à ce cortège. Ils auront autant de plaisir à se faire admirer que les spectateurs à les applaudir.

LA «MISS» et le «POP»

La Fête des vendanges débutera effectivement vendredi soir 3 octobre par l'ouverture du « Village neuchâtelois » installé dans la Grand-Rue et dans la rue de l'Hôpital. Au même moment, l'on commencera à danser sous le péristyle de l'hôtel de la Pâquier. On dansera aussi dans la tente du « Pop-club », montée par la « Table ronde » au profit des colonies de vacances de la ville. A 21 heures, à l'hôtel de ville, aura lieu l'élection de « Miss Vendanges 1969 » titre que voudront décrocher toutes les jeunes Neuchâteloises. La lauréate recevra évidemment un prix-souvenir et des billets pour assister au cortège du dimanche. Des prix honoreront également les jolies minois des dauphines.

Plusieurs bandelles circuleront en ville samedi soir. La bataille de confetti se déchainera sur la place du Port, sur celle de la Poste et partout où l'on désirera extérioriser ses sentiments belliqueux.

FAN

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.—. Réclames Fr. 1.35. Naissances, mortuaires 60 c. Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50

ÉTRANGER			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)
la veille avant 8 h 30. Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30.
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits.
A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

Route barrée

D'entente avec la Direction de la Police et pour permettre l'exécution rapide des travaux de réfection de la chaussée, le chemin des Liserons inférieur sera fermé au passage des véhicules, de la rue des Fahys au haut des escaliers, dès le 25 septembre et pour une durée de trois semaines environ.

Le ramassage des poubelles et des déchets encombrants se fera aux endroits habituels.

Les riverains et les piétons voudront bien se conformer aux signaux et aux instructions des représentants de l'entreprise.

Nous remercions d'avance les habitants du quartier de leur compréhension.

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

IMMEUBLES

A vendre à PAGUERA (Baléares)

appartement de vacances

dans immeuble de grand standing construit « pieds dans la mer », dans magnifique calanque. Piscine, port privé, centre commercial et village à proximité. Tennis, ski nautique, équitation, voile, chasse sous-marine.

3 pièces tout confort, terrasse, cuisine équipée, superficie totale : 60 m². Fr. 48,000.—

Pour tous renseignements, s'adresser sous chiffres O 920 850 à Publicitas, 1211 Genève 3.

A VENDRE À SAINT-BLAISE

Rue de la Gare - Chemin du Châble

superbes appartements

de 6 pièces, à partir de 150,000 fr. suivant étage ; vue imprenable ; à 3 minutes du bourg. Immeuble en voie d'achèvement comprenant au total 7 appartements en copropriété. Construction de toute grande qualité réalisée et dirigée par le bureau de M. P.-A. Meyste, avec le concours de la maison Nosedà et d'autres entreprises très qualifiées de la région. Superconfort, soit : ascenseur, dévaloir, cuisine équipée avec machine à vaisselle, etc.

Nécessaire pour traiter : 50,000 à 80,000 fr.

Vente directe du promoteur.

S'adresser à P. Cretegy, fbg de l'Hôpital 88, à Neuchâtel, tél. 5 69 21.



Neuchâtel

Jolie maison familiale

de 5 pièces, avec jardin et verger, chauffage central au mazout, tout confort.

Hôtel-restaurant

renové et bien agencé, mobilier soigné, machines et appareils modernes, dans un quartier pittoresque du centre de la ville.

Saint-Blaise

Appartements résidentiels

de 4 à 6 pièces, à Closbriant.

A vendre pour cause de décès, dans belle situation élevée à Nods,

Dem. à louer

Jeune homme cherche chambre meublée région Colombier, libre tout de suite. S'adresser à P. Vonlanthen, Ovest 5, 2108 Couvet.

Jeune fille cherche

CHAMBRE

près du centre, pour le 1^{er} octobre. Confiserie Wodey-Suchard, Neuchâtel. Tél. 5 10 92.

Baux à louer

en vente au bureau du journal

URGENT

Entreprise de la région de Neuchâtel cherche pour un de ses cadres supérieurs,

APPARTEMENT

à louer de 5 ou 6 pièces ou

VILLA

pour début octobre ou date à convenir. Région Neuchâtel-Hauterive-Marin Tél. (038) 7 75 21, interne 245.

OFFRES D'EMPLOIS

Appareilleur

désirant conduire les chantiers serait engagé tout de suite ou pour date à convenir.

AMOS FRÈRES, Neuchâtel. Tél. 5 60 32.

On demande

jeune fille

pour aider au buffet et au service. Hôtel de l'Etoile, Colombier. Tél. 6 33 62.

ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

Le poste suivant est actuellement au concours : assistante de bibliothèque A ou B

à la bibliothèque de la Faculté de droit de l'Université de Lausanne, service de l'enseignement supérieur, place de la Cathédrale 6, 1005 Lausanne.

Conditions spéciales :
Assistante de bibliothèque A : Diplôme d'une école de bibliothécaire ou titre jugé équivalent.
Assistante de bibliothèque B : Certificat fédéral de capacité d'employé de librairie. Connaissance d'une langue étrangère.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. DUTOIT, professeur, Bibliothèque de la Faculté de droit, Cité-Devant 2, 1005 Lausanne. Office du personnel.

C.I.P. — PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie
avenue de Beauregard 3 Tél. 8 33 75

offre belle situation à

horlogers complets

de formation complète, pour visitage et décottages.

Faire offres ou se présenter à l'atelier.

Nous engageons pour entrée immédiate :

OUVRIERS OUVRIÈRES

qualifiés ou semi-qualifiés pour nos divers départements (câblerie, mécanique, entretien, fonderie). Travail en horaire normal, non-stop ou équipe.

Nous offrons : places stables, salaire selon entente et capacités, caisse de retraite très avantageuse, prestations sociales modernes, semaine de 5 jours, climat de travail agréable.

Prière de faire offres ou de se présenter aux Câbles de Cortailod, service du personnel, tél. (038) 6 42 42.

maison familiale

spacieuse et confortable, construite en 1952, comprenant cinq chambres, deux mansardes, grande cuisine, bain, buanderie, deux caves, garage, grenier, atelier, terrasse et balcon. Superficie totale 1058 m².

Renseignements : Chs Rubitschung, agent immobilier diplômé, 2500 Bienne, rue Dufour 104. Tél. (032) 4 14 22.

A vendre, dans le Jura neuchâtelois, à 8 km de la Chaux-de-Fonds,

MAISON

de 4 chambres, cuisine, dépendances, sans électricité. Calme et repos ; possibilité de pêcher dans le Doubs. Adresser offres écrites à ES 2285 au bureau du journal.

Particulier cherche **TERRAIN** à bâtir pour villa sur la commune de Peseux. Faire offres sous chiffres P 300592 N à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.

A vendre On cherche

TERRAIN A CHEYRES

au bord du lac belles parcelles de 1000 m² chacune. Prix : Fr. 14.— le m².

Ecrire sous chiffres P 900237 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

TERRAIN pour villa

région : Peseux, Corcelles, Cormondrèche de 800 à 1200 m². Faire offres sous chiffres 259-1196, au bureau du journal.

ENCHÈRES

PUBLICATION D'ENCHÈRES

Office des faillites du Val-de-Travers

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites du Val-de-Travers vendra, lundi 29 septembre 1969, dès 14 heures, devant le domicile de M. Albert CHOFFAT, ruelle Rousseau 2b, à Fleurier, les biens suivants :

1 bureau métallique, 1 machine à écrire, 2 chaises roulantes, 1 armoire 3 portes, 1 table, 2 divans, 3 fauteuils, 6 fonds de chambre, 2 aquarelles, 5 guéridons, 3 armoires, 2 bahuts, 2 lits, 7 peintures à l'huile, 2 chaises neuchâteloises, 1 bibliothèque, 1 bureau, 1 pendule neuchâteloise, 1 tourne-disques télédiffusion, 1 téléviseur, 1 salle à manger composée de 1 buffet de service, 1 table à rallonges, 6 chaises, 1 argentier ; 1 Opel Rekord 1963, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu par enchères publiques, à titre définitif, contre argent comptant et conformément à la L. P.

Môtiers, le 18 septembre 1969.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé :
BLANC

A LOUER

VERBIER
A louer pour la saison d'hiver, au mois ou par quinzaine,

CHALET BIEN SITUÉ

Gérance RAUSIS,
1935 Verbier-village.
Tél. (026) 7 19 03.

A LOUER aux Geneveys-sur-Coffrane :

1 appartement

5 pièces, tout confort ;

1 local de 75 m²

avec vitrine, conviendrait pour bureaux, magasin ou atelier ;

2 studios

avec salle de bains et cuisine ;

2 garages

S'adresser à Willy Schleppey, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 7 62 61.

SECRÉTAIRE

A la suite d'une nouvelle extension de nos affaires, nous désirons une collaboratrice de langue française pour notre service « VENTE ».

Nous fabriquons des machines automatiques de haute précision, vendues dans le monde entier. Nous disposons d'une organisation stable et vous assurons une atmosphère agréable et un travail varié. Notre entreprise est encore à l'échelle humaine, ce qui facilite les rapports sociaux.

Faire offre à MIKRON HAESLER S.A. Fabrique de machines transfert rue du Collège 73, 2017 BOUDRY Tél. (038) 6 46 52.

MIKRON HAESLER



LA NEUCHATOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Nous désirons engager, pour notre service des cartes perforées,

UN OPÉRATEUR

de formation commerciale, au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité.

Nous demandons : — expérience pratique sur ordinateur IBM 360/20 — connaissances si possible de la branche assurance

Nous offrons : — place stable, activité intéressante et variée — réelles possibilités d'avenir pour candidat capable — prestations sociales modernes d'une grande entreprise

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leurs offres manuscrites à

LA NEUCHATOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel.
Tél. 5 74 44, interne 208.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., à Neuchâtel,

cherche pour son nouveau département EDP

une perforatrice

expérimentée.

Nous offrons place stable et bien rémunérée, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Tél. 5 72 31.

On cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ouvriers et manœuvres
Faire offres à la vitrerie Schleppey, Charnières 16. Tél. 5 21 68.

La Carrosserie d'Auvernier
L. Grosjean cherche

un manœuvre

avec permis de conduire pour voiture. Avantages sociaux. Tél. 8 45 66.

Le chemin qui mène au succès comme

représentant

(aussi débutant)

dans notre importante organisation de vente. Nous disposons de quelques rayons libres et attendons votre entrée en service le plus rapidement possible.

Nous offrons :
salaire fixe élevé dès le premier jour, frais, commissions, vacances et service militaire payés ; en cas de maladie ou d'accident une indemnité du revenu ; publicité TV.

Si vous êtes sérieux et habitué à travailler d'une manière indépendante, envoyez le coupon ci-dessous dûment rempli sous chiffres OFA 3736 Zu Orell Fussli-annonces S.A., 8022 Zurich.

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Date d'entrée : _____
Profession : _____ Tél. : _____
Domicile : _____ Rue : _____

Poissons frais
du lac de Neuchâtel
recommandés cette semaine

**Brochets
Palées et filets**
Arrivage frais de poissons de mer

Lehnherr frères
POISSONNERIE Tél. 5 30 92
Place des Halles Neuchâtel

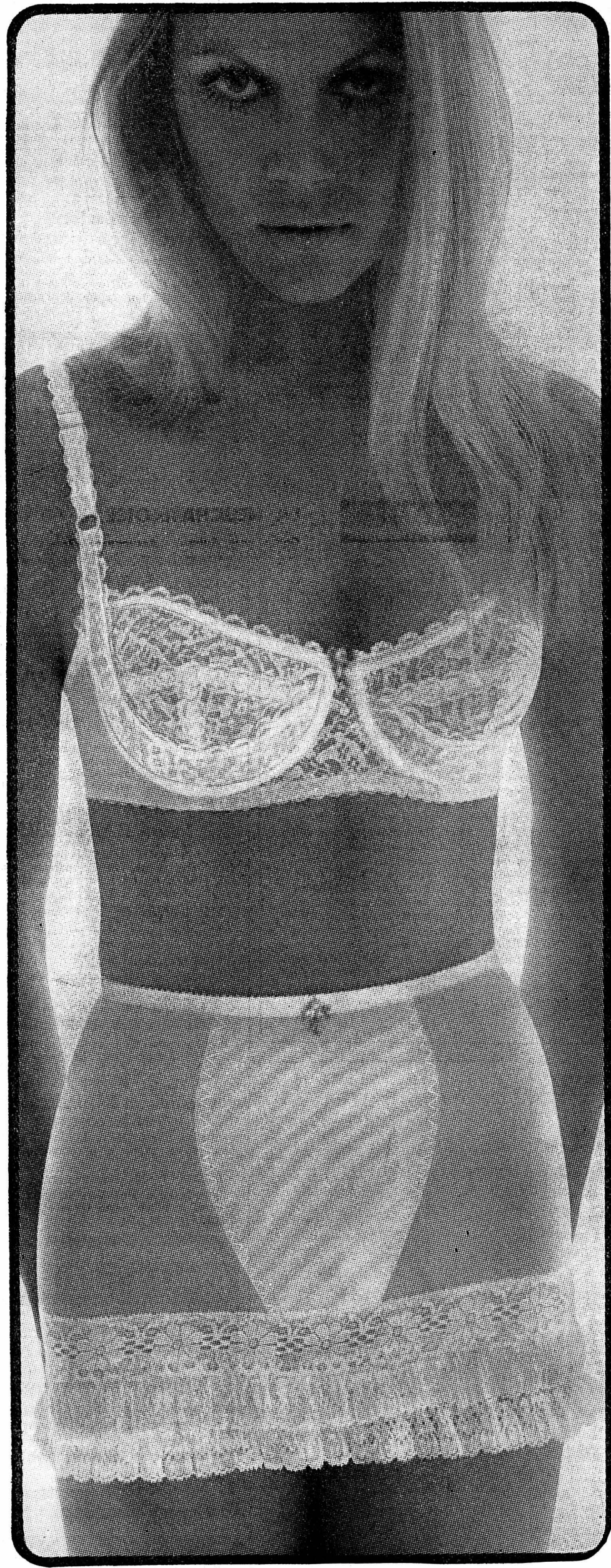
MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 5 12 67

**L'annonce
reflet vivant du marché**

Belstar

Balconnet rigide en dentelle blanche, dos Lycra, bonnets en deux profondeurs: **16.90**

Panty-slip en Lycra blanc, ruché de dentelle: **19.90**



**armourins
neuchatel**

MODE 70

Le crêpe de laine est lui aussi à la mode. De France ces tout nouveaux dessins enchanteront votre automne et vous aiderons à conserver votre fraîcheur estivale.

Détail simple: encolure ronde garnie d'un empiècement rond.

Simple et fraîche, corsage uni. Ce modèle entièrement doublé, manches 3/4, jupe évasée, pour vous toutes, jeunes et moins jeunes. **119.-**

Détail dessin: tons marrons et ivoires, figures géométriques et asymétriques, trait d'union entre la mode et votre ligne.

Plus romantique, mais tout aussi mode. Ce modèle au dessin exclusif, entièrement doublé, manches 3/4, jupe évasée et le pur relief des dernières créations parisiennes. **109.-**

Détail contraste: empiècement à la taille, faux carcan vous délassant à peine mais suffisamment pourtant.

Sauvage avec ses dessins léopardés, dans le ton automnal pourtant. Ce modèle à manches longues, entièrement doublé mettra un peu d'étrangeté dans votre garde-robe. **139.-**

Détail humanisant: une garniture contraste souligne l'encolure et prend fin en macaron sur l'estomac.

AU LOUVRE
La nouveauté SA.
NEUCHÂTEL



Pull - Robe - Costume - Manteau
chics et pas chers

s'achètent

à la Belette
SOUS LES ARCADES

En exclusivité

TRICOT
ALPINIT
SUISSE

Denis Schneider
IDEAUX - DÉCORATION D'INTÉRIEUR

le plus juste prix d'un choix exceptionnel

Hôpital 8 - Neuchâtel



Etagère à éléments, spacieuse et très décorative, combinable à souhait. Prix de l'ensemble illustré, longueur 270 cm, Fr. 437.— seulement. Fauteuil moderne en cuir véritable Fr. 248.—. Profitez de visiter notre grande exposition.

Idéal pour une chambre d'enfant ou d'étudiant...

**meubles
rossetti
2017
boudry**

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Noces d'or de la Société des tambours de Travers

De notre correspondant :
La Société des tambours de Travers, la seule du genre au canton avec « la Baguette » de Neuchâtel, fêtera samedi et dimanche ses noces d'or. Comme cadeau elle recevra une nouvelle bannière. Voilà sans doute de quoi combler ses vœux et l'inciter à voir l'avenir tout... en bleu.

TROIS COPAINS
Comment ce groupement est-il né ? C'était le 1er mars 1919. Trois copains décidèrent sa création : Albert Diana père tambour des sapeurs-pompiers, Jules Grisel, Tapin à la fanfare et Jules Jeanmonod père, ancien créateur public.

Vinrent ensuite se joindre à eux Albert Vaucher, Roméo Anselmi, Marcel Vaucher, Albert Diana fils, Marcel Frossard et Charles Grisel.

Ces neuf citoyens sont considérés comme les fondateurs et un demi-siècle plus tard, cinq d'entre eux sont encore en vie. Le tambour conserve bien, peut-on dire. Mais la camaraderie lie encore mieux les membres d'une société. Celle-ci, le 31 juillet de la même année battait pour la première fois « la retraite ». Bien vite ce fut une diane...

EPOQUE GLORIEUSE
En effet, l'époque glorieuse ne se fit pas trop attendre. Il y a quatorze ans, Travers mettait sur pied un concours romand mais depuis 1922 à 1954, la société participa à sept concours fédéraux. Elle se classa quatrième à Lenzburg et troisième à Lucerne en première catégorie. Ainsi les tambours de Travers étaient-ils devenus l'un des meilleurs ensembles de la spécialité en Suisse. En 1920 ils participèrent à Berne

à une manifestation en vue de la vocation sur l'entrée de la Suisse dans la société des nations et à la première exposition nationale d'agriculture.

DROLE DE BANNIERE
En 1922, la société était dotée de sa première bannière. Son motif sortait de l'ordinaire. C'était, reproduit en broderie de Saint-Gall, la... photographie de Jules Grisel, affublé de fausses moustaches et coiffé d'une casquette prêtée par l'arsenal de Colombier. S'il fallait en refaire une pareille aujourd'hui, elle coûterait les yeux... de la tête.

Celle qui sera inaugurée est sobre de lignes et de tons bleus et blancs mais laisse au public le soin de la découvrir.

Si la société est présidée actuellement par M. Serge Thiébaud, le co-

mité d'organisation des festivités comprend MM. Louis Rico, président, André Zbinden, vice-président, P.-A. Adam, secrétaire, Frédéric Kubler, caissier, Bernard Junod et Serge Thiébaud. La « Baguette » de Neuchâtel sera là en qualité de marraine. La société des tambours de Travers compte 14 actifs. Son moniteur est M. Maurice Burgat.

Ces « tapins » ont du panache dans leur pantalon bleu-marin, leur chemise blanche avec cravate et sous leur bonnet de police bleu-marin aussi, panache qui s'extériorise encore mieux avec le costume de parade formé d'une blouse bouffante bleue et blanche et d'un bonnet genre vieux Suisse. D'ailleurs on s'en rendra compte en cette fin de semaine...

G. D.



Sans trompettes, mais avec tambours (Avipress - D. Schelling)

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE COUVET UNE MOTION PROPOSE L'ÉTUDE D'UN PLAN FINANCIER POUR LES TRAVAUX COMMUNAUX

De notre correspondant :
Au cours de la dernière séance du Conseil général de Couvet, M. Gilbert Bourquin, (lib) a développé une motion signée conjointement par Mme Charlotte Landry (rad), MM. Jean-Louis Baillod (soc), René Krebs (ren. cov.) et par lui-même. Mais, nous a précisé M. Bourquin, cette motion dont nous reproduisons le contenu ci-dessous, n'est pas une motion inter-groupe. À ce titre elle n'engageait pas l'opinion des 4 groupes politiques de Couvet mais bien des signataires en personne. Le rapporteur désire aussi qu'on sache que les points de vue qui ont été exprimés le vendredi soir 5 septembre ne sont point revendicateurs. La motion se veut constructive et demande qu'une meilleure information s'établisse entre le pouvoir exécutif de Couvet et le Conseil général. L'importance des commissions nommées par le pouvoir législatif doit être remise en valeur afin d'associer plus intimement les conseillers généraux et les citoyens aux soucis du Conseil communal. La motion comporte un but financier : celui d'évaluer les dépenses qu'il y a lieu d'envisager pendant les 5 prochaines années; en voici le texte :

« Vu l'importance des travaux incombant à la collectivité de Couvet pour les années prochaines, les sous-signés demandent instamment au Conseil communal de Couvet l'étude d'un plan financier s'étendant au minimum sur 5 ans et permettant : 1. de dresser l'inventaire des travaux à effectuer; 2. d'apprécier le montant des dépenses à effectuer à ces travaux; 3. de prévoir le mode de financement de ces travaux; 4. d'établir un ordre d'urgence; 5. de prévoir l'évolution de la dette communale et de son financement.

Pour justifier le sens de la motion, M. Gilbert Bourquin a tout d'abord pris comme exemple et dans le détail le dicastère des bâtiments et a cité les travaux qu'il y aurait lieu de faire au Bureau communal (toit, façade nord, vitrine des SI, salle Grise), au bâtiment de l'EMEC (façades, fenêtres, corridors, chauffage), au Vieux Collège (toit, façade ouest, corridor principal, cage d'escaliers, salle du 1er étage), au Nouveau-Collège (salle des travaux manuels sur carton, salle des travaux manuels sur bois, fenêtre de la façade ouest, toit de la marquise côté sud, WC sur les 3 étages), au Pavillon scolaire (fenêtres ouest), à la halle de gymnastique (pose d'un téléphone, achat d'un brancard, accès pour l'ambulance, sous-sol délabré), à la Salle de Spectacles (remise en état des rideaux de la scène et des installations d'éclairage) aux bâtiments Rodriguez (étude de la possibilité de les détruire ou de les aménager), à l'Abattoir (étude de la possibilité de les attribuer définitivement aux cantonniers), au stand (aménagement d'un stand moderne ou en locaux pour la troupe s'il y a vrai-

ment le projet de la construction d'un stand sur le plan régional), aux locaux pour la troupe qui n'existent pas (locaux à usage multiple: dortoirs, sanitaires, douches, salles pour sociétés locales, etc.) à la place des immeubles Rodriguez ce qui aurait l'avantage de grouper ces nouveaux locaux dans un centre avec chauffage général en relation avec les bâtiments scolaires et le service de conciergerie, au cimetière (réfection ou destruction du porche, aménagement du cimetière), à la propriété de l'immeuble de la rue Louis Pernod 6 (entrée-tourant), au Temple (remise en place des 3 Couvets de la façade est de la tour, remise en état de la flèche du sommet de la tour et de la ferblanterie), aux bâtiments scolaires (prévoir de nouveaux locaux scolaires et leurs emplacements en fonction de l'évolution démographique), au jardin d'enfants (étude du problème avec la création de deux locaux, indépendants des collèges avec places de jeux à l'extérieur), place de jeux pour enfants (spécialement dans les quartiers ouest), et enfin la création d'un passage sus ou souterrain pour piétons reliant le quartier ouest au centre du village.

L'inventaire de ce seul dicastère montre combien les problèmes soulevés sont nombreux et complexes. La dépense peut être évaluée à 500,000 fr. Mais plus importants encore sont les grands travaux à prévoir : a. l'urbanisme des quartiers ouest (1,500,000 fr. pour l'élargissement de la rue de la Flamme, la construction de son prolongement ou la construction d'un pont); b. le centre d'incinération des ordures (150,000 fr.); c. la participation au syndicat de l'épuration des eaux (1,000,000 fr.); d. la construction d'un réservoir d'eau potable à Planconnet (2,000,000 fr.); e. l'aménagement de la patinoire actuelle (50,000 fr.); f. l'aménagement d'une station de transformation électrique au Bourgeois (60,000 fr.); g. participation de la commune à la piscine de Combes; h. entretien et agrandissement du réseau routier communal (500,000 fr.); i. dépenses selon l'inventaire dressé plus haut du dicastère des bâtiments (500,000 fr.); j. construction d'un nouvel immeuble scolaire (1 à 2 millions). Total : 5 à 9 millions de francs.

M. Bourquin, après avoir remercié le Conseil communal de son travail, a démontré qu'il était indispensable de dresser l'inventaire des travaux à effectuer et de prévoir l'ordre d'urgence à la lumière d'un plan. Au nom du Conseil communal, M. Claude Emery, président, a accepté la motion pour étude. Tous ces travaux coûteront entre 9 et 14 millions, alors que M. Bourquin parle de 5 à 9 millions. A précisé le président de commune. Quelles seront les recettes indispensables pour couvrir ces dépenses si l'on tient à ce que l'échelle fiscale ne soit pas modifiée? Le Conseil communal ne peut rien promettre; l'obtention

des crédits va devenir très difficile; l'évaluation de la dette communale sera en rapport avec le marché des capitaux. Mais le Conseil communal est prêt à faire l'inventaire des travaux, prêt à estimer le montant des dépenses, mais ne peut pas envisager la manière du financement. Les urgences sont difficiles à déterminer; certains travaux dont parle M. Bourquin ont déjà été évalués. Le Conseil communal présentera un rapport complet et chiffré au Conseil général; celui-ci en tirera les conclusions.

MOTION

L'intervention du président de commune a été suivie par celle de M. Jean-Louis Baillod, l'un des 4 motionnaires, qui a demandé que l'argent qui appartient en fait à la communauté soit dépensé selon un plan qui tient compte de l'avenir et non seulement des nécessités toutes actuelles. Il est possible qu'une vue d'ensemble sur les prochaines années soit faite avec toute la sagesse possible. Le chef du dicastère des finances, M. Jean Planaro a parlé chiffres et a mis en parallèle les comptes 1968 d'avec les projets à long terme. Au 31 décembre 1968, les emprunts communaux se montaient à 3,105,000 fr. Les intérêts et amortissements représentent déjà une lourde charge. M. Planaro a encore parlé de l'ordre d'urgence dont font état les comptes de l'année passée.

Quant au président de commune Claude Emery, il a encore ajouté qu'au sujet des commissions, celles-ci avaient de la peine à obtenir le quorum lors des séances. La prise en considération de la motion a été votée alors à la grande majorité des 36 conseillers généraux présents et a été, de ce fait, renvoyée au Conseil communal pour étude et rapport.

Comme on peut le supposer, le contenu de cette motion aura des incidences sur la politique financière de la commune de Couvet au cours de ces prochaines années. Nous aurons dès lors, l'occasion d'en reparler.

F. J.

Démission aux services industriels

(sp) Magasinier et aide de bureau aux services industriels de Couvet, depuis le 14 mars 1966, M. Jean-Hugues Schule a donné sa démission pour la fin de l'année courante.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Colisée (Couvet), 20 h 30 : Maldonne pour un espion. Pharmacie de service : Delavay (Fleurier). Pharmacies médicale et dentaire : votre médecin habituel. VOUS NOTEREZ AUSSI. — Les Verrières, 20 h, place de la Gare : concert par la fanfare ER. DCA 232.

Avis mortuaires

Je sais en qui j'ai cru. II Tim. 1:12.
Madame Marguerite Stucki, à Berne, et ses enfants; Madame Suzanne Grandvoinet, aux Bayards, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Marcel Lambelet, aux Verrières, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Jean Barbezat, aux Verrières; Monsieur et Madame Pierre Leuba, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Hermann Barbezat, à Couvet, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, ont le grand chagrin de faire part du décès de
Mademoiselle
Laure BARBEZAT
leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise subitement à Lui, dans sa 75me année.
2126 Les Verrières, le 24 septembre 1969.
L'ensevelissement aura lieu aux Verrières, vendredi 26 septembre.
Culte au temple des Verrières, à 14 h.
Domicile mortuaire : hôpital de la Providence, Neuchâtel.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les parents, amis et connaissances domiciliés en Suisse sont informés du décès de
Madame
veuve Albert BIEDERMANN
née Marie BOBILLIER
que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 83me année, des suites d'un douloureux accident.
Môtiers, le 24 septembre 1969.
L'incinération aura lieu vendredi 26 septembre, à Villeurbain (France), dans l'intimité.

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame
Albert CLERC-FATTON
remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à son grand deuil par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs.
Fleurier, le 18 septembre 1969.

AVIS TARDIFS

Foyer des jeunes - FLEURIER
Jeudi 25 septembre : court métrage - débat
Dimanche 28 septembre :
RALLYE - TORRÉE
Inscriptions : tél. 9 15 96

VAUD - VAUD - VAUD

AVENCHES **YVERDON** **Grave accident de chantier**

MORT INTOXIQUÉ PAR DES CHAMPIGNONS
(c) La semaine dernière, quatre personnes d'Avenches avaient dû être conduites d'urgence dans un hôpital de Fribourg, à la suite d'une grave intoxication provoquée par la consommation de champignons. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, l'une des victimes de cet empoisonnement a succombé. Il s'agit de M. Marcello Jacomo, âgé de 42 ans, dont le corps a été ramené en Italie pour y être enseveli.

Demande de crédits
(c) Dans un préavis qu'elle a adressé aux conseillers communaux, la Municipalité d'Yverdon demande qu'on lui accorde un crédit de 5500 fr. en vue de participer aux frais des élections communales des 7, 8 et 9 novembre prochain. Cette demande fait suite à un vœu présenté par M. Marcel Pasche, conseiller communal, au nom des quatre groupes politiques représentés au conseil.

Motocycliste blessé
(c) M. Casimir Longchamp, 49 ans, paysan à Bottens, qui roulait à motocyclette, a été renversé par un automobiliste, près d'Envelens, et dut être transporté à l'hôpital cantonal, souffrant probablement d'une fracture du crâne.

Derniers honneurs
(c) Une foule nombreuse a rendu les derniers honneurs, hier, à Yverdon, à M. Frédéric Lohri, décédé à l'âge de 66 ans. Il fut conseiller communal rattaché au parti socialiste de 1958 à 1965 et également secrétaire du conseil d'administration du cercle ouvrier. Il était connu comme un homme d'abord particulièrement agréable.

Les malades invités au cirque
(c) Le cirque Knie a eu l'amabilité d'inviter les pensionnaires de la maison de retraite d'Yverdon, les malades de l'hôpital pouvant se déplacer ainsi que le personnel de cette maison, et les handicapés à assister aux représentations du cirque ce qui a naturellement fait plaisir à chacun.

Mort d'un ancien président du Grand conseil vaudois
NYON (ATS). — M. James Berlie, agriculteur à Crassier, ancien président du Grand conseil vaudois, est mort à l'âge de 66 ans. Député pendant 21 ans, de 1945 à 1966, il avait présidé le législatif cantonal en 1956-57 et avait présidé aussi le groupe radical du Grand conseil.

Collision en chaîne
(c) Hier, à 17 h 20 environ, une file de voitures circulaient de Lausanne en direction d'Yverdon. Non loin d'Essertines, à un certain moment, l'un des conducteurs ralentit et les suivants ne purent s'arrêter à temps, ce qui provoqua une collision en chaîne qui occasionna de gros dégâts matériels mais pas de blessé.

Radicaux sans alliance
(c) Le parti radical d'Yverdon, réuni à la grande salle du Casino sous la présidence de M. Charles Oberhänsli, a décidé de se présenter devant l'électeur sans alliance et se considère comme un parti du centre.

Les gaziers romands ont siégé au Comptoir suisse
LAUSANNE (ATS). — La Société des gaziers de la Suisse romande a tenu ses assises mercredi au Comptoir suisse, sous la présidence de M. Ph. Ravussin, ingénieur, chef du service du gaz de la ville de Lausanne, qui a traité des problèmes actuels des entreprises gazières. Après avoir été salués par M.-H. Morattel, municipal, directeur des services industriels de Lausanne, les participants ont entendu une conférence de M. P. Delbourg, directeur adjoint du gaz de France, sur l'utilité et l'interchangeabilité des gaz naturels.

Saut de 9000 mètres
(c) Hier, à 13 heures, quatre parachutistes étrangers, un Luxembourgeois, deux Français et un Américain, ont effectué un saut d'une hauteur de 9000 mètres constituant la préparation d'un saut ultérieur prévu pour la journée de jeudi, qui serait effectué d'une hauteur de 10,000 mètres. Si cet exploit est réalisé, cela constituera pour les participants des records nationaux.

Le cirque a passé
(c) Lundi et mardi, le cirque Knie a planté sa tente à Payerne, sur la place de fête. Durant les deux soirs, ainsi qu'à la matinée des écoles, un public nombreux a applaudi les artistes. La ménagerie a également attiré beaucoup de monde.

Après une nomination
(c) L'A.T.S. a annoncé la nomination de M. André Perlatin, de Bonfol, au poste de directeur du bureau fédéral des poids et mesures à Berne. Le distingué Dr en sciences physiques n'est pas seulement jurassien de père et de mère, il a aussi des attaches neuchâtoises puisqu'il est né à Boudry et, en tant que parent et ami de notre pasteur, il est, de temps à autre, un des hôtes de la cure de Noiraigue.

Jeune fédéral de la paroisse
(c) Le jour du Jeune fédéral a été marqué, dans la paroisse réformée, le matin, par un culte avec sainte cène et, le soir, par une réunion au temple. Le matin, le pasteur de la paroisse a centré son message sur la conversion et, le soir, sur la prière. Au début du culte du matin, il a salué la délégation des autorités communales traditionnellement conviées à ce culte.

Aubade
(sp) Rappelons que c'est ce soir à 20 h sur la place de la gare, aux Verrières, que la fanfare de l'ER. DCA 232 donnera concert sous la direction de l'adjutant sous-officier Sprenger.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE MÔTIERS Charité bien ordonnée...

(sp) Le Conseil général de Môtiers — charité bien ordonnée commence par soi-même, dit-on — a pris en considération une proposition de verser des jetons de présence aux membres du... Conseil général et des commissions.
L'affaire peut paraître quelque peu curieuse. La dévaluation du franc français a-t-elle dévalué la fonction publique ?
Le chef-lieu n'est pas le seul commun à pratiquer ainsi. Et du reste il n'innove pas sur son territoire mais au contraire revient à une situation antérieure.

En effet, une rémunération était octroyée autrefois aux conseillers généraux. Quand la crise rendit l'état des finances précaire, les jetons de présence furent abolis. Il appartenait au Conseil communal de faire des propositions en ce qui concerne le montant de ces jetons et c'est encore le législatif qui décida en dernier ressort.
Pour les membres des commissions, on comprend qu'ils désirent être rétribués car ils sont souvent absents de leur foyer le soir, les candidats à ces délibérations obscures ne se trouvent pas toujours facilement et, mon Dieu, pour chacun le temps est devenu de l'argent.

LES VERRIÈRES

Descente d'alpage : bientôt l'hiver
(c) Hier, un premier groupe de bétail, bovidés qui avaient profité d'un bel été à la montagne, est descendu. Environ 140 têtes de bétail, dans une douzaine de vagonnets, ont quitté les Verrières peu après 12 heures. Si cette « descente » est en somme un fait banal, elle est le prélude de l'hiver, car chacun dans notre village dit que lorsque le bétail descend, l'hiver est à la porte. Et pourtant ces jours, un soleil radieux et chaud nous fait oublier les mauvais jours à venir.

NOIRAIGUE

Après une nomination
(c) Le jour du Jeune fédéral a été marqué, dans la paroisse réformée, le matin, par un culte avec sainte cène et, le soir, par une réunion au temple. Le matin, le pasteur de la paroisse a centré son message sur la conversion et, le soir, sur la prière. Au début du culte du matin, il a salué la délégation des autorités communales traditionnellement conviées à ce culte.

Informations suisses

Instruction civique insuffisante : une des causes de l'abstentionnisme

BERNE (ATS). — L'instruction civique est insuffisante dans nos écoles, a déclaré M. Walter (ind. Bienné) dans l'interpellation qu'il a développée mercredi au Grand conseil bernois. Cet état de chose, a-t-il ajouté est l'une des principales raisons de l'abstentionnisme dans notre pays.
Demandant au directeur de l'instruction publique s'il n'estimait pas que le moment était venu de repenser tout le problème de la formation du futur citoyen, cela à tous les degrés scolaires, l'interpellateur a relevé qu'au « moment où le régime démocratique est attaqué un peu partout par des contestataires de toute tendance, il doit aussi trouver des défenseurs convaincus, qui ne peuvent se recruter que dans une jeunesse connaissant nos institutions.
M. Simon Kohler, conseiller d'Etat et directeur de l'instruction publique, a tout d'abord rappelé les modifications apportées en 1966 à la législation scolaire bernoise. Depuis cette date, le canton de Berne a décerné obligatoirement 20 heures d'enseignement d'instruction civique aussi bien pour les filles que pour les garçons, au

degré primaire. Quant à l'Ecole secondaire elle doit enseigner cette branche durant 2 1/2 heures en moyenne par semaine et l'Ecole normale 9 à 10 heures par an.
DES RÉSULTATS
En outre, le directeur de l'instruction publique a souligné les résultats obtenus lors de l'examen des recrues. En 1966, a-t-il dit, cet examen a donné selon le rapport de l'expert en chef, « les meilleurs résultats depuis longtemps atteints. Ils démontrent, a ajouté M. Kohler « une préparation qui fera de ces jeunes gens des citoyens conscients de leurs responsabilités ».
Toutefois, le conseiller d'Etat a reconnu que les dispositions légales, les plans d'études, les moyens et l'enseignement strictement théorique ne suffisent pas à faire de l'élève le citoyen de demain. « Encore faut-il la personnalité, le caractère, l'expérience du maître » a-t-il précisé, avant de déclarer que sa direction s'efforcera de stimuler l'instruction civique « jusqu'à concurrence de ses possibilités ».
G. P.

J. & F. COGNAC
Pour garder la ligne
La boisson sans calories
ITHINE
MENNIEZ-LITHINE S.A. Sources minérales

LA CHAUX-DE-FONDS

AU TRIBUNAL DE POLICE

Un escroc aux longs cheveux blonds...

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, a tenu une audience mercredi après-midi, sous la présidence de M. Daniel Blaser, assisté de M. Urs Aeschbacher, commis greffier.

UNE FEMME ESCROC

Comparait Mme J. G.-B., 22 ans, jeune femme aux longs cheveux blonds, prévenue de faux dans les titres et d'escroquerie. Pour obtenir un prêt d'une banque, elle imita la signature de son mari. Ne pouvant retirer elle-même un mandat postal, elle chargea un tiers de ce travail en lui confiant son livret de famille. Elle est également prévenue d'escroquerie, d'avoir loué un appartement, menti et fait preuve de mauvaise foi à l'égard de son propriétaire, à qui elle a promis de s'acquitter de sa dette en prenant des engagements non tenus. Au cours de son interrogatoire, elle certifie avoir remboursé l'emprunt effectué dans une banque, mais ne peut fournir aucune quittance. Sommelière, elle gagne environ 1000 francs par mois et se prétend tout de même dans la gêne. C. M., 22 ans, qui comparait également, prévenu de faux dans les titres, a été désigné par elle pour avoir retiré le mandat à la poste. C. M. qui vient de sortir de prison, nie énergiquement sa participation à cette affaire. Mis en présence du fonctionnaire postal, celui-ci n'a pas cru devoir le reconnaître.

Le tribunal abandonne contre Mme J. G.-B. le délit d'escroquerie qui ne tombe pas sous le coup de la loi pénale; il retient contre elle la prévention de faux dans les titres et la condamne à 2 mois d'emprisonnement, avec l'application de sursis pendant 5 ans et au paiement des frais de 180 francs. C. M. est libéré, bénéficiant du doute.

Le 12 juin 1969 A. B. qui circulait à la rue du Collège dépassa un autre véhicule conduit par R. M. Au moment du dépassement R. M. accéléra au lieu de céder le passage, ce qui obligea A. B. à augmenter sa vitesse. R. M. sans doute vexé, dépassa à son tour A. B. Un peu plus loin R. M. se mit au milieu de la chaussée et fut heurté par A. B. Pour sa défense le prévenu déclare que R. M. conduisait d'une façon irrégulière. Le tribunal appréciera si A. B. ne dépassait, tout de même la vitesse de 60 km/h fixée à cet endroit et rendra son jugement ultérieurement.

Pas d'enfant âgé de moins de 5 ans à la marche du Mont-Racine

(c) Les organisateurs de la marche du Mont-Racine ont pris la décision de ne pas remettre de distinction aux enfants de moins de 5 ans, bien que le parcours de la course soit assez facile. Le prix du plus jeune sera donc remis à un enfant d'au moins 5 ans. De cette manière, on pense limiter les abus des manifestations précédentes.

de M. A. Ce dernier, pour sa part affirme qu'il se mit en position de présélection. Un seul témoin, la femme du prévenu, dit

qu'elle ne vit également pas le signal de M. S. Perplexe, le tribunal rendra son jugement ultérieurement.

Dans le Jura, pas de champignons mortels, mais en plaine, oui!



Prévenir vaut mieux que guérir. Même si les champignons sont attirants! (Avipress - Bernard)

L'amanite phalloïde est pratiquement inexistante dans le Jura à mille mètres d'altitude. Mais en plaine, par exemple dans la forêt de Pierre-à-Bot, au-dessus de Neuchâtel, elle abonde.

Or, un centimètre cube de ce champignon terrible dans votre assiette, dimanche soir, en rentrant d'une cueillette, et le cimetière de Beuregard vous est grand ouvert.

Dire qu'il n'y a pas d'amanite phalloïde dans le Jura, non plus que des amanites printanières, vireuses ou des lapioles blondes, tout aussi dangereuses, est une vérité trompeuse. Il peut y en avoir! D'où la prudence de tout champignonner amateur, débutant ou expérimenté, de bien connaître le visage de ces quatre espèces qui ne pardonnent guère, puisque 90% des empoisonnements et des intoxications graves lui sont imputables.

C'est à cette intention que le Service d'hygiène de la Chaux-de-Fonds, Marché 18, faisant d'une initiative datant de deux ans une tradition, se met gratuitement au service des amateurs de champignons, tous les jours de la semaine et le samedi ma-

tin sur la place du Marché auprès du contrôleur en fonction, pour l'exacte détermination des cueillettes et pour répondre aux questions ayant trait aux champignons, quels qu'ils soient.

Dans le même but, la Société mycologique ouvre au public son local de la rue Fritz-Courvoisier 27a, derrière l'Auberge de la jeunesse, le lundi soir.

Le Service d'hygiène et notamment ses deux spécialistes MM. Erard et Huguenin, présentent ces jours une cinquantaine d'espèces les plus couramment rencontrées dans le Jura en ce moment.

Dans le fond, comme le soulignait M. Baehler, chef de ce service communal, l'essentiel c'est d'éviter le gros pépin. Et pour cela, il faut connaître les caractéristiques des champignons que l'on ramasse, et de mettre à l'écart tout spécimen douteux.

Le Service d'hygiène a un projet: pouvoir montrer au public les espèces du Jura en permanence dans un local, durant toute la saison de la cueillette qui s'étale entre juin et octobre - novembre, c'est-à-dire jusqu'aux premières gelées.

LE LOCLE - LE LOCLE

Le Conseil général se réunirait à date fixe

(c) Lors de la prochaine séance du Conseil général (10 octobre), l'autorité exécutive présentera aux conseillers généraux une modification concernant la convocation du Conseil général, qui, depuis de nombreuses années, tenait ses séances le vendredi soir.

Au cours de discussions précédentes avec les groupes, il avait été envisagé de fixer les séances le lundi soir à condition que ces séances se terminent à 22 h 30 au plus tard.

Aujourd'hui, le Conseil communal propose au Conseil général de prévoir, en principe, les séances chaque premier lundi du mois, à titre d'essai dès 1970. Il n'y aurait pas de séance en janvier, juillet, août et septembre. Ainsi le Conseil général siégerait en moyenne huit fois par an. Comme orientation, le Conseil communal signale que de 1959 à 1968, le législatif a tenu 70 séances, soit une moyenne de 7 séances.

Grave accident de travail UN OUVRIER FAIT UNE CHUTE DANS UNE TRANCHÉE

Hier, à midi moins un quart, au moment de l'arrêt du travail, sur le chantier du canal collecteur des eaux usées, à la rue du Technicum, les ouvriers de l'entreprise Jean Meroni étaient ressortis de la tranchée profonde de 5 m 50 et lavaient leurs bottes au bord de celle-ci.

Pour une raison que l'on ignore, l'un d'eux, M. Gino Panico, âgé de 53 ans, domicilié rue de l'Industrie 3, perdit l'équilibre et tomba à la renverse.

Au fond se trouvait un pieu de

25 cm faisant office de niveau. Par malchance, M. Panico toucha ce pieu avec le dos dans sa chute.

Souffrant d'une fracture de la colonne dorsale, avec paralysie des membres inférieurs, et d'une grosse plaie au cuir chevelu, l'infortuné manœuvre a été transporté d'urgence à l'hôpital par une ambulance. Puis, peu après un avion décollant des Eplatures l'emmena à Genève où il a été transféré à l'hôpital cantonal, vu la gravité de ses blessures.

Ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général

La prochaine séance du Conseil général du Locle se déroulera le vendredi 10 octobre à 19 h 45 dans la salle du Conseil général à l'hôtel de ville. L'ordre du jour de cette séance qui paraît traiter d'objets d'importance mineure a été arrêté comme suit:

- 1) nomination d'un membre de la commission du budget et des comptes 1970;
- 2) nomination d'un membre de la commission du technicum;
- 3) rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la convocation du Conseil général;
- 4) rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la naturalisation de deux étrangers;
- 5) rapport du Conseil communal au Conseil général concernant le plan d'alignement de la liaison Malpapiers - route des Monts;
- 6) rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la vente des terrains suivants: a) A.M. Carlo Giger à la rue de Kaolack, b) à la SI construction S.A. à la rue A.M. Piaget;
- 7) rapport du Conseil communal au Conseil général concernant un échange de terrains au Col-des-Roches et à la Mollière;
- 8) rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la construction d'un droit de superficie à la rue des Cardamines en faveur de MM. Francis Bachmann et Maurice Vogt;
- 9) rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'immeuble Bournot 1;
- 10) rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'emploi d'un

tarif intermédiaire à compteur unique pour l'électricité;

11) rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit pour un puits de pompage à la station des Envers.

Les vaches des Petits-Ponts ont participé à un concours

(c) Le concours de bétail des Petits-Ponts a été régi pour la première fois par la nouvelle table de pointage. Les inspecteurs attachent beaucoup d'importance au poids, à la forme du pis et à la productivité de la bête. Aussi, les bovins qui présentaient des défauts de mamelles ou n'étaient pas assez lourds malgré une productivité normale étaient irrémédiablement éliminés.

Voici les résultats:

VACHES ANCIENNES
 « Libérée-Elise », Marcel Robert; « Poupe », Charles Béguin, 92 points; « Lili », Marcel Robert; « Madi », Marcel Pellaton, cocarde, 91; « Trudi-Polka », Fritz Schmid, cocarde; « Floquette-Pouponne », Marcel Robert, cocarde; « Eglantine », Gilbert Robert, cocarde; « Duchesse-Gracieuse », Charles Matile, cocarde; « Comtesse », Charles Matile, cocarde; « Mimosa », Marcel Pellaton, cocarde; « Cocotte », Albert Richard, 90; « Olympia-Odetta », Fritz Schmid; « Farandole-Chamois », Albert Richard; « Miriska-Gribouille », Albert Richard; « Rougette-Suzon », Albert Richard; « Frimousse-Sheila », Albert Richard; « Frimousse-Erika », Marcel Robert; « Collette-Paulette »,

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE
 CINEMAS. — Lux, 20 h 30: Coup de force à Berlin. Casino, 20 h 30: Les Chasseurs de tête. EXPOSITIONS. — Château des Monts: Horloges gothiques. Musée des beaux-arts: Hommage à l'atelier Lacourrière. Pharmacie d'office. — Mariotti. Permanences médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

Marcel Robert; « Palma-Blondine », Arnold Haldimann; « Alma », Werner Jau; « Cérise-Flora », Charles Béguin; « Gazelle », Pierre-André Robert; « Paquerette », Gilbert Robert; « Mirette », Charles Matile, 89; « Pommelte », Roger Ducommun; « Narcisse-Pistache », Roger Ducommun; « Frivole », Marcel Robert; « Melina », Albert Richard, 88; « Griotte », Albert Richard; « Arlette », Marcel Robert, 87.

PRIMPARES
 « Fleurette », Marcel Jeanneret; « Mi-quette », Georges Robert; « Maya », Perrin frères; « Helvétia », Marcel Robert, 87 points; « Marjolaine », Marcel Pellaton, 86; « Josette », Jean-Pierre Zmoos; « Josiane », Pierre-André Robert, 85; « Colette », Robert Maire; « Baula », Fritz Schmid; « Princesse », Georges Robert; « Julie », Jean-Pierre Zmoos; « Sonia », Charles Béguin, 84.

VACHES NOUVELLES
 « Mariou », Albert Richard, 88 points; « Haïti », Jean-Pierre Zmoos, 87.

VACHES D'ATTENTE
 « Bety », Robert Maire, 87 points.

Le théâtre « parallèle » et ses problèmes

On veut à tout prix faire une distinction entre théâtre amateur et théâtre professionnel, si bien que la tradition a toujours voulu qu'on présente séparément les programmes « officiels », c'est-à-dire subventionnés, et les autres. Les autres, ce sont, précisément, les amateurs.

Acteurs, metteurs en scène, décorateurs et administrateurs tout à la fois, ils avaient organisé hier une conférence de presse qui leur a permis d'exposer leurs problèmes, leurs espoirs, leurs programmes. Réunis autour d'une même table, les sociétés qu'ils représentaient — Comœdia, du Locle, les Tréaux d'Arlequin, les deux troupes et l'organisation du théâtre ABC, la Théâtrale de la Société suisse des employés de commerce, et la Théâtrale ouvrière — présentent entre elles les différences qui peuvent exister entre le « Living Theater » et la « Comédie Française ».

Les uns se consacrent à un public qui ne demande qu'un divertissement simple, détendu, qu'on pourrait appeler vau-devilles. Leur existence dépend des engagements qu'elles concluent hors des circuits des grandes tournées. Il est évident qu'elles ne sauraient, sous peine de voir les portes des salles de spectacles souvent improvisées se fermer une à une, entreprendre de monter des pièces à thèse, d'avant-garde ou dites « intellectuelles ».

D'autres ont plus de liberté dans le choix de leur répertoire, s'adressant à un public plus spécialisé, ce qui est le cas de la troupe de langue allemande que dirige Ernest Lue. Une en son genre en Suisse romande, elle puise aux meilleures sources et jouera cette saison une pièce de Strindberg, « Toten tanz ». Pour d'autres enfin, le plaisir de jouer prime tout autre considération, et une scène fort exigüe, par exemple, est une difficulté supplémentaire qui donne du piment à une mise en scène. Ce n'est plus de la passion, c'est du vice...

Enfin, le théâtre ABC se place encore à l'écart. Il dispose de la seule scène qui permette d'inviter à la Chaux-de-Fonds des spectacles qui ne pourraient être joués dans une autre salle, outre ceux qui montent ses deux troupes permanentes d'expression française et allemande. Il présentera en outre une vingtaine de films qui présentent tous un intérêt autre que commercial, projetés sans avant-programme, sans entracte et en version originale. Un exemple qui mériterait d'être suivi.

Mais il reste que ces troupes, pour différentes qu'elles soient, partagent nombre de problèmes. La relève, d'abord, est toujours aléatoire, et l'on choisit trop souvent une pièce en fonction des acteurs dont on dispose. Ici, il manque des rôles féminins, là un noble vieillard ou une mère de famille dans la quarantaine. « Le théâtre d'amateurs, devait souligner Me Cornu, président de la Fédération suisse des sociétés de théâtre amateur, est bel et bien un des meilleurs moyens de dévouement qui soient, et les quinquagénaires devraient y être aussi nombreux que les adolescents ».

La Chaux-de-Fonds, d'autre part, dispose d'un merveilleux théâtre, rénové avec un goût exquis. La décision a été prise d'en réserver certains soirs aux troupes locales ou régionales, et donc à ces « amateurs ». Mais ceux-ci redoutent l'engagement financier qu'implique une seule représentation dans un tel édifice, même au cas où la ville consentirait des tarifs de location préférentiels. De petites troupes — en nombre, s'entend — sont le plus souvent incapables d'assumer les frais annexes que représente l'électricité, le chauffage, les salaires des machinistes et des électriciens.

Personne, lors de la conférence d'hier soir, n'a avancé l'idée d'un éventuel subventionnement. Mais on réunit, entre la Chaux-de-Fonds et le Locle, six équipes parfaitement rodées. Ne pourraient-elles

s'inspirer, sur une autre échelle, de l'exemple du Cartel de Genève, qui a réuni l'an passé quatre troupes pour monter au Grand-Théâtre, les « Anabaptistes » de Dürrenmatt?

A.B.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 24 septembre 1959

Promesse de mariage: Moser, Jean-Pierre, employé PTT, et Hirschi, Marie-Anne.
 Décès: Humbert-Droz, Gustave-Alfred, boîtier, né le 20 mai 1924, époux de Jeanine-Germaine, née Brailard, dom. Bois-Noir 19; Faivre, Rémy-Arsène-Louis, horloger, né le 26 novembre 1903, époux de Régina-Amélie, née Surdez, dom. Châtelot 9; Kocher, Henri-Charles, employé de bureau, né le 28 novembre 1908, époux d'Odette, née Christie, dom. Reuse 9; Hainard, Paul-Edouard, négociant, né le 14 août 1908, veuf de Mathilde, née Kiener, dom. Crêts 139; Ganguillet, Pierre-Maximilien, né le 15 septembre 1905, étaupeur, époux de Suzette-Laure, née Schreyer, dom. Jaquet Droz 8.

CHÉZARD

Nouveau conseiller général

(c) Le Conseil communal de Chézard-Saint-Martin a proclamé élu conseiller général M. Francis Bloch, 4me suppléant de la liste libérale. M. Bloch remplace M. François Favre, démissionnaire.

Les Hauts-Geneveys: visite du territoire communal

(c) Récemment le Conseil communal des Hauts-Geneveys a convié les conseillers généraux et les employés communaux à une visite du territoire communal. Seuls sept conseillers généraux avaient répondu à l'invitation tandis que les cinq conseillers communaux et deux employés étaient au rendez-vous.

A 13 heures, on partit des Gollières et, à Combette Vallier déjà, le Conseil communal donna des renseignements au législatif sur deux ventes de terrain de peu d'importance. A la Serment, on vit les socles des pylônes du futur téléski qui sera probablement mis en exploitation au début de l'hiver prochain.

En aval du chemin qui conduit de la Serment au « Pouet Carré » Pont vit la zone des chalets en construction. En amont du chemin de jeunes épiciers lutent à l'altitude de 1400 m. La cohorte des visiteurs parvint alors à proximité du point culminant du territoire communal qui surplombe les Rochers Bruns. Après la traversée de la crête, ce fut la descente sur les Neigeux, grand domaine et pâturage qui porte bien son nom car l'hiver y est rude.

La traversée vers le Mont Dar s'accomplit par la Combe des Aulx où serpente un ruisseau parmi les pierres plates et glissantes, parfois recouvertes de mousse. La dernière escalade se fit à Tête-de-Ran.

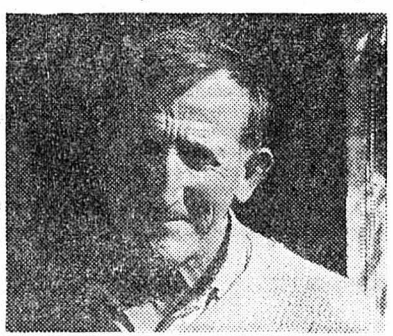
VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Des abricots et des poires Williams mûrissent à 930 mètres d'altitude

Pour le jour du Jeûne fédéral, Constant Fallet et sa femme du Côté se sont offert le luxe d'un gâteau aux abricots. Rien d'extraordinaire je vous assure que ces fruits étaient pourtant, sinon que d'habitude au Val-de-Ruz comme ailleurs, c'est plutôt la tarte aux pruneaux de Chézard qui figure aux menus de tous les foyers. Mais les gâteaux des Fallet étaient recouverts de fruits cueillis sur les espaliers qui tapissent la façade sud de leur ferme. Des abricots et de ces poires que les Valaisans choient avec tendresse mûrissant dans le Jura à 930 mètres d'altitude, c'est tout de même un événement et je vous assure que ces fruits étaient savoureux, dorés à point, appétissants et... fort nombreux sur l'espalier baignant dans les rayons du soleil.

UN ARDENT ROYALISTE

Constant Fallet habite la ferme de ses aïeux, les Mosset-Cuche, une maison du XVIIIe siècle. Son arrière-grand-père Aimé Cuche, ancien officier recruteur du roi de Prusse, était un ardent royaliste. C'est à lui que



M. Constant Fallet, descendant d'un ardent royaliste... (Avipress - Schenk)

l'on avait confié à la révolution les clefs de l'hôtel de ville de Neuchâtel avec lesquelles il avait prêté serment à Morteau devant les républicains plutôt que de leur céder le dépôt sacré pour lui. Pour répondre au désir de feu le pasteur Fritz de Rougemont, ces clefs ont été, par la suite, déposées au Musée historique de Neuchâtel.

Dans la même ferme vivait d'ailleurs le père, royaliste et son genre Jules Mosset, ardent républicain et capitaine de cavalerie qui avait épousé la fille d'Aimé Cuche. Ces deux familles ont vécu dans cette ferme, dans l'harmonie la plus parfaite. On dit même que dame Elisa Mosset-Cuche qui est morte à l'âge de 86 ans n'a jamais quitté sa maison. Un bel exemple de fidélité!

IL FALLAIT LE FAIRE!

Constant Fallet qui a bonne mémoire et de mauvaises jambes est né pendant la première année de la première guerre mondiale. Ses parents habitaient alors Dombresson et tout jeune, il s'en allait à travers la montagne, à pied, jusqu'au Côté soigner les bêtes de ses grands-parents. En hiver, il se déplaçait à skis. A l'âge de 25 ans, il prit possession de la ferme de ses aïeux et se maria. Grand marcheur, il n'hésitait pas à se déplacer parfois jusqu'à Saint-Imier, le dimanche matin, pour remplir ses devoirs de bon et fidèle chrétien en allant à l'église. Quatre heures de marche. Il fallait le faire!

Ce n'est qu'en 1944 seulement qu'il acheta un vélo avec lequel chaque dimanche matin, par n'importe quel temps, été comme hiver (lorsque les conditions d'enneigement le permettait), il descendait au vallon suivre le culte à Dombresson ou à Saint-Martin.

Constant Fallet est attaché à sa ferme parce qu'elle représente pour lui cinquante ans de souvenirs et d'anecdotes.

« Savez-vous que dans cette chambre-là il y avait une école du XVIIIe siècle, que dans celle-ci mon arrière-grand-père avait un établi d'horloger et qu'à la même époque on ne comptait pas moins de sept cafés du Pâquier aux Vieux-Prés. On n'y buvait guère que de la pomme et très peu de vin. Mais les « cuites » étaient fréquentes et les nez rouges en forme de poire se comptaient par dizaines ».

IL AIME LES FLEURS

Notre interlocuteur vit simplement, comme on vivait du temps de ses grands-parents. Certes, le four à pain a été démolé mais la télévision est entrée dans la chambre de ménage et la faucheuse mécanique a fait son apparition sur les terres du propriétaire. Une chose demeure pourtant, Constant Fallet aime les fleurs comme les animaux avec passion. Chaque hiver, avec Guignol, son cheval, il descend au village l'une ou l'autre potiche de tulipes, jonquilles ou narcisses.

Les agriculteurs y élèvent des abeilles, c'est une tradition qui ne paie hélas! pas toujours. Cette année, par exemple, deux tout petits kilos par ruche alors que les parents de Constant Fallet qui avaient une certaine année placé leur rucher aux Planches avaient récolté 20 kilos par ruche ce qui leur avait permis de payer l'alpage de leurs génisses. Au Côté, les moissons sont maintenant terminées, les troupeaux pâturent et tout le monde attend la mauvaise saison d'un bon pied.

A.S.

FRANCE VOISINE

Un poids lourd contre une voiture Jeune Suissesse tuée à Belfort

Un grave accident de la circulation a coûté la vie à la fille de notre confrère bâlois, Serge Lang, mercredi, vers 10 h 30, sur la route nationale 19, Belfort - Bâle. L'accident s'est produit au village de Tagnsdorf, arrondissement d'Altkirch (68). Mlle Corinne Lang, âgée de 23 ans, se trouvait en compagnie de son frère Patrick, âgé de 19 ans, qui conduisait une voiture de tourisme, se dirigeant vers Altkirch venant de Bâle. La voiture venait de dépasser un poids lourd d'une société suisse de Laufon qui stationnait sur le côté droit de la route sans

avoir posé sur la chaussée le triangle de présignalisation. M. Lang se trouva soudain en face d'un autre poids lourd qui arrivait donc en sens inverse, chargé de 11,000 litres de mazout d'une société du Territoire de Belfort. La collision fut inévitable. M. Lang percuta donc ce camion citerne et fut grièvement blessé ainsi que sa sœur. Les deux jeunes gens ont été hospitalisés à Altkirch (Haut-Rhin). Mlle Corinne Lang décéda vers 14 heures, des suites de ses graves blessures. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie d'Altkirch.

FONTAINEMELON

Culte des familles

(c) Le Collège des anciens de la paroisse de Fontainemelon-les Hauts-Geneveys a décidé d'introduire dans chacun des deux foyers paroissiaux, le troisième dimanche de chaque mois, en lieu et place du culte de jeunesse et de l'école du dimanche, un culte des familles à l'heure habituelle du culte dominical.

Le premier de ces cultes des familles a eu lieu dimanche, jour du Jeûne fédéral.

VALANGIN

Une kermesse réussie

(c) A l'occasion du moto-cross de Valangin, le Moto-club du Locle a organisé une kermesse très réussie. Une ancienne grange toute décorée servait de lieu de danse. L'affluence a été si importante qu'il fallut refuser du monde.

Clôture de la saison de tir à Montmollin

(c) De nombreux tireurs ont participé au tir clôturant la saison de tir de 1969. Voici les principaux résultats enregistrés:

TIR DE CLOTURE 1969

Cible Société: Jean-Louis Glauser, Hans jr Steinemann, Michel Glauser, Jean Glauser, Charles Etter, Charles Jeanneret, Simone Liniger.

Cible Vitesse: Emile Perrin, Jean-Pierre Stubi, Fernand Steiner, Alfred Badertscher, Jean-Louis Glauser, Fernand Stubi, Hans jr Steinemann, Pierre Gerber.

Cible Montmollin: Jean-Pierre Stubi, Jean-Pierre Stubi, Jean-Maurice Bron, Théo Brand, Georges Mischler, Ernest Eigenber, Gérard Renaud, Otto Bärffuss, Pierre Gacond.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service. — Marti, Ceraler; Piergiovanni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

Claus Bremer : une chance pour le Théâtre municipal Bienne et Soleure ont encore à se prononcer

« Une chance unique s'offre aujourd'hui à la ville de Bienne; elle peut, si elle le désire, s'assurer en tant que directeur du théâtre municipal, la collaboration d'une des personnalités les plus marquantes du théâtre européen Claus Bremer. Voilà un des points importants d'un manifeste publié récemment dans notre journal et qui a recueilli la signature de grands hommes du monde culturel suisse, tels que Friedrich Dürrenmatt et Max Frisch, écrivains, Charles Joris, directeur du Théâtre populaire romand, Charles Apothéloz, directeur du Centre dramatique Lausanne-Vidy et Frank Jotteran, directeur de la Gazette littéraire.

Les signataires de ce manifeste appuient par là l'intention des autorités compétentes et des cercles intéressés de nommer Claus Bremer au poste de directeur du Théâtre municipal de Bienne.

DÉMISSION

Pauvre, tel est le qualificatif qui convient le mieux à l'activité théâtrale bernoise. Les programmes et les directeurs du théâtre municipal se suivent et malheureusement se ressemblent. Ils entraînent avec eux une cohorte d'abonnés qui louent chaque année le même fauteuil.

Mais voici que le petit train-train d'une vie théâtrale sans trop d'histoires se trouve soudain rompu: le théâtre de Bienne n'a plus de directeur. M. Zimmermann, actuellement à la tête du Théâtre municipal a donné sa démission, après des divergences avec la commission du théâtre.

La place de directeur est donc vacante. Il ne devrait plus être question de trouver une solution provisoire.

Divers milieux culturels de la ville ont donc demandé une réorganisation du théâtre sous la direction de Claus Bremer. Deux mouvements en particulier, se sont engagés dans cette politique de renouvellement. Il s'agit d'une part de membres du parti radical réunis en une commission culturelle et d'un groupe composé de personnalités bernoises et créé tout spécialement pour appuyer l'élection de Claus Bremer. On y trouve les noms de Walter Gurtner, directeur des finances, Hans Kern, directeur des travaux publics, Roland Villars et Claude Merazzi, professeurs au gymnase et conseillers de ville, Heinz Schafrot, critique théâtral.

BREMER ACCEPTE

Un premier pas vient d'être franchi, puisque Claus Bremer, qui se déclare prêt à accepter le poste s'est présenté mardi soir devant les autorités bernoises. Le Conseil municipal lui a demandé de faire ses propositions pour la réorganisation du Théâtre municipal et d'établir un projet financier. Après cette initiative du Conseil municipal, la nomination de Claus Bremer semble en bonne voie d'être acceptée pour la saison prochaine. Toutefois, un problème se pose: le Théâtre municipal est lié par contrat sous le nom de «Städtebund Theater» avec Soleure, et il n'est pas sûr que cette ville acceptera Claus Bremer à la tête de son théâtre. Il se pourrait que sa nomination remette en question le système du «Städtebund Theater», mais cela ne devrait pas influencer les autorités bernoises.

Ecrivain, professeur, journaliste et homme de théâtre, Claus Bremer travailla sur les grandes scènes des théâtres allemands (entre autre à Berlin, Kassel, Ulm). Il est également connu pour ses traductions d'Ignazio, Prévert, Shakespeare, Sophocle, Daniel Spoerri et Antoine Vitez. Claus Bremer, bien que d'origine allemande, vit depuis longtemps en Suisse et s'est installé avec sa femme et ses deux enfants dans le petit village de Comondrèche qui domine le lac de Neuchâtel. Il se laisse facilement aborder et se montre surtout très curieux de ce qu'on peut lui apprendre sur Bienne. L'œil franc, la parole simple et sûre, il a accepté de répondre à nos questions:

OUÏ A BIENNE

L'idée de venir à Bienne le séduit, car dit-il, «cette ville est jeune et en plein essor industriel. Elle n'est par ailleurs enchaînée à aucune tradition culturelle. Tout est encore à faire». Claus Bremer s'intéresse également à la confrontation des langues (allemand, français et italien) et désire grouper ces différentes langues et cultures en un seul théâtre: «les représentations pourront très bien être données en plusieurs langues, comme cela s'est déjà fait, notamment pour des pièces de Brecht. Il est important dans une ville bilingue et même trilingue d'intéresser le spectateur et l'acteur aux représentations données en d'autres langues».

— Vous n'avez donc pas peur de vous installer en province?
— La province pour moi n'existe pas. J'ai la conviction que c'est davantage cette province qui donne une impulsion nouvelle à la vie culturelle et non les grandes villes. J'en ai fait l'expérience à Berlin et à Paris.

— Comment pensez-vous atteindre le public bernois qui est mal informé et ignore souvent tout du théâtre?
— Il s'agit premièrement de faire descendre le théâtre de son piédestal et de le donner des représentations dans les rues, les

fabriques et les écoles. Le prix des places de théâtre ne devrait pas être plus élevé que celles de cinéma.

— Avez-vous l'intention de travailler pour un public ou avec un public?

— Avec le public, bien entendu, c'est là un des points les plus importants: enlever le fossé qui sépare l'acteur du spectateur et entretenir avec lui par-dessus la rampe. Le théâtre est le seul art qui a absolument besoin du public. C'est le public qui permet de se développer et de s'accomplir.

Claus Bremer a l'intention d'intégrer les autres formes d'expression artistique au théâtre et de mobiliser toutes les forces créatrices. (Ses programmes comprendront également une partie musicale qu'on lui avait reproché à tort de vouloir supprimer).

— Je tiens à dire que la qualité des spectacles n'a rien à voir avec les sommes d'argent mises à disposition. Plus un homme est bien payé, plus il doit mentir. D'ailleurs, l'acteur qui ne peut pas s'accomplir doit être mieux payé que celui qui peut exprimer ce qu'il a à dire.

— Considérez-vous que certaines formes de théâtre actuel sont révolues?

— Notre époque se différencie des autres par le fait que les nouveautés sont très rapprochées les unes des autres. Il n'y a plus de transition. Seuls les problèmes qui nous préoccupent actuellement déterminent ce qui est «moderne». On joue ce que l'on veut, ce que l'on veut et ce dont on a besoin.

F. B.

Quatre ans qui coûtent cher!

(c) Le tribunal de district de Bienne, dans sa séance hebdomadaire, s'est occupé d'une affaire qui sera reprise prochainement.

Durant la séance de l'après-midi, il a condamné un Italien, V. E., accusé d'attentat à la pudeur des enfants. C'est dans une automobile qu'il a commis ces actes sur une jeune fille de 14 ans. Le prévenu croyant qu'elle avait 18 ans, il a été condamné à 8 mois de prison dont à déduire 26 jours de préventive avec deux ans de sursis. Il sera expulsé durant 5 ans, mais là aussi le tribunal lui accorde un sursis de deux ans. Le coupable devra payer 595 fr. de frais de justice. Comme V. E. était encore en préventive, il a été immédiatement relâché.

Libres opinions • Libres opinions • Libres opinions

SI JEUNESSE SAVAIT...

Irrité du retard apporté par les autorités à la réalisation de son projet, le «nouveau comité pour un centre de jeunesse autonome» leur avait adressé un véritable ultimatum: si, dans les quinze jours, les trois questions — date du début des travaux, crédit de construction, subventions — n'avaient pas reçu une réponse claire et nette, le comité dissoudrait son association et «ne serait absolument plus responsable de ce qui pourrait s'ensuivre, son rôle de tampon entre les jeunes et les autorités étant terminé».

AU PIED DU MUR

Pour faire le point de la situation, le comité avait convoqué pour hier soir, «sous la coupole», une assemblée de jeunes en vue d'élire un comité définitif, «le dialogue avec les autorités n'ayant été jusqu'à présent qu'un dialogue de sourds». Cette assemblée générale, à laquelle MM. Kern et Graf, respectivement directeur des travaux publics et des écoles, étaient invités, devait être «l'ultime tentative de conciliation du comité».

Au moment où j'écris ces lignes, je ne connais pas encore le résultat de cette confrontation. Le ton du communiqué m'inspire cependant quelques observations:

Les autorités de Bienne ont mis à la disposition des jeunes la coupole

de l'ancienne usine à gaz. Elles ont étudié les possibilités d'aménagement de ce local. Elles ont promis de substantielles subventions.

Mais les jeunes estiment que ce sont eux qui doivent commander, que toute objection est un affront à la jeunesse. Déjà le comité précédent avait rompu les négociations. On réclame donc des locaux et de l'argent, mais on exige de pouvoir en faire ce qu'on voudra, sans que les autorités aient le droit d'y mettre le nez. D'autre part, comme les travaux d'aménagement exigent des études, ne peuvent débiter d'un jour à l'autre, on reproche aux responsables leur incapacité.

Cette attitude n'est pas raisonnable.

LES PLAISIRS DE LA CONTESTATION

Il est bien évident qu'une autorité politique doit pouvoir contrôler l'usage que l'on fait des biens et des deniers publics. D'autre part, les lenteurs inhérentes au système inspirent aux jeunes un irritatif compréhensible. Mais pourquoi, s'ils critiquent les autorités, leurs erreurs, leurs lenteurs, ne participent-ils pas plus activement à la vie politique? Je ne pense pas que l'opposition extra-parlementaire soit le bon moyen pour remédier à ces imperfections. On sait que cette opposition se traduit souvent par des ma-

nifestations publiques; celles-ci risquent de dégénérer, alors que, dans bien des cas, les manifestants ne savent même exactement pourquoi ils manifestent, si ce n'est pour le plaisir élémentaire de se défouler.

Ne dirait-on pas que le mot «jeune» justifie tout, excuse tout?

On a d'un côté les «vieux», qui font le travail — avec lenteur, mais avec conscience — de l'autre les «jeunes», qui le critiquent, mais sans vouloir y participer, préférant manifester dans la rue quand quelque chose leur déplaît.

Il faut espérer que le «nouveau plan d'action» envisagé par le comité n'impliquera pas une rupture des pourparlers. Il serait malheureux qu'une belle initiative comme celle du centre autonome fût compromise simplement parce qu'on ne veut pas attendre et qu'on ne veut pas se plier aux règles de procédure en usage chez nous.

R. WALTER

ORVIN

Du mazout dans l'Orvine

Il y a quelques jours, la police cantonale était avertie que des taches de mazout apparaissaient dans les eaux de l'Orvine. Immédiatement on se rendit sur place et on réussissait à récupérer ce mazout. Une enquête a permis d'établir que des tonneaux de mazout déposés sur la route avaient coulé et, par une canalisation, le liquide s'était déversé dans l'Orvine. Fort heureusement, grâce au travail rapide de la police, on ne signale aucune truite empoisonnée.

Conférence du professeur Ota Sik

Le professeur Ota Sik, ancien vice-premier ministre et père de la réforme économique en Tchécoslovaquie, a parlé, mardi soir à Bienne, devant un nombreux public, des principes de base de cette réforme. D'autre part, à l'issue de son exposé, M. Sik a pris position au sujet des reproches qui lui sont adressés actuellement dans son propre pays.

Assemblée générale du Centre de jeunesse

Hier soir, une centaine de personnes étaient réunies aux alentours de la coupole du gazomètre de l'ancienne usine à gaz de Bienne. Parmi l'assistance, on remarquait la présence du chancelier de la ville, M. Oberlé, du conseiller municipal non permanent, M. Giger, du conseiller de ville, M. Mérozzi et de l'ingénieur de la ville, M. Roger Ammann. Le président rappela brièvement les buts du comité du Centre de jeunesse. Puis, à l'unanimité, on accepta les nouveaux statuts. Un nouveau comité composé de 20 membres fut ensuite constitué et une résolution acceptée. Cette dernière a la teneur suivante:

Le nouveau comité désire avoir l'assurance formelle:

1. de pouvoir disposer des 45,000 fr. promis par la ville pour commencer les réparations et l'aménagement du Centre.
2. De pouvoir disposer des 12,700 fr. donnés par la population, somme qui serait affectée uniquement pour des réunions culturelles.
3. De fixer la date à partir de laquelle on pourrait commencer les travaux.

M. Jean-Roland Graf, conseiller municipal et directeur des écoles, s'était fait excuser et, dans une longue lettre, confirmait que le feu vert était donné au comité pour que le début des travaux du Centre, pour autant que ce dernier présenterait ses statuts, des plans valables et la formation de son nouveau comité.

Collision

(c) A 17 h 25, hier soir, sur la place de la Gare, une collision s'est produite entre deux automobiles. Dégâts.

Cambriolage dans un garage

Un grand garage de Bienne a été cambriolé dans la nuit de lundi à mardi; les filous ont emporté près de 8000 fr. en argent liquide, ainsi qu'une voiture américaine neuve.

Bon anniversaire

Aujourd'hui, Mme Mina Kupfert-Gyger fête ses 90 ans. Née à Bienne, elle y a fait toutes ses classes. Elle se rendit ensuite à la Chau-de-Fonds, à Bâle et à Paris, où elle exerçait le métier de vendeuse.

Depuis fort longtemps, Mme Kupfert vit à Bienne. Elle jouit d'une excellente santé et d'un très bon moral. Elle espère bien devenir centenaire et à l'occasion de son 90ème anniversaire, elle aurait grand plaisir à s'en aller danser...



Mme Mina Kupfert-Gyger (Avipress - adg)

Trois collisions à la route de Reuchenette

(c) Hier, trois collisions se sont produites à la route de Reuchenette. La première, à 6 h 25, entre deux automobiles, la seconde, à 11 h 25, entre un camion et une automobile. La troisième, à 14 h 25, entre deux automobiles. Ces trois accidents se soldent par des dégâts.

JURA - JURA - JURA - JURA

L'ABSTENTIONNISME CIVIQUE A OCCUPÉ LA DERNIÈRE SÉANCE DU GRAND CONSEIL

La session a été la plus longue du siècle...

Le Grand conseil bernois a mis un terme, hier, à sa session de septembre, session qui s'est étendue sur quatre semaines moins un jour. Il s'agit là de la plus longue session qui n'a jamais eu lieu depuis environ un siècle.

Lors de ces deux dernières séances — le mercredi est marqué par une séance de relève — les députés ont liquidé les affaires de l'instruction publique, de l'agriculture et des forêts. L'examen de gestion des

FRIBOURG

ATTALENS

C'est la femme du propriétaire qui a mis le feu

(c) Nous avons relaté, hier, l'incendie qui a pratiquement détruit un bâtiment du village d'Attalens (Veveyse). Il s'agissait d'une ancienne petite ferme que son propriétaire, machiniste de son métier, rénoverait petit à petit de ses mains. Les dégâts sont évalués à plus de 100,000 francs.

L'enquête conduite par M. Schröter, juge d'instruction, a rapidement permis d'établir que le sinistre était d'origine criminelle. L'incendiaire n'est autre que la femme du propriétaire, qui est mère de six enfants. On s'efforce de faire la lumière sur les raisons de son acte.

FRIBOURG

Fillette blessée par une automobile

(c) Hier, vers 10 heures, un conducteur de Villars-sur-Glâne circulait au volant d'un fourgon de la rue Marcello, à Fribourg, en direction de l'avenue de Rome. A la rue du Nord, son véhicule heurta la petite Catherine Dagué, 4 ans, fille de Michel, domiciliée à Fribourg, qui avait surgi sur la chaussée, qui s'était écartée entre deux voitures en stationnement. Elle a été transportée en ambulance à l'hôpital des Bourgeois, souffrant d'une commotion, voire d'une fracture du crâne.

VIUSTERNENS-EN-OGOZ

Après un grave accident

(c) Dans notre édition de mardi, nous avons relaté le grave accident survenu la veille vers 18 heures, sur la route Viusternens-en-Ogoz-le Bry. Les cinq blessés se remettent normalement de leurs blessures. Nous avions dit que le jeune homme de 18 ans, domicilié à Avry-devant-Pont, qui est impliqué dans cet accident, en était déjà à son deuxième véhicule. Cette affirmation, née d'un malentendu, est inexacte. Si le choc fut si violent, c'est que la chaussée, à cet endroit, incite à une conduite très rapide.

deux dernières directions ont occasionné de longues discussions, comme il est de coutume à chaque session de septembre.

La prochaine session s'ouvrira le 10 novembre avec une semaine de retard sur la date normale, vu la longueur de la session qui vient de se terminer.

L'ABSTENTIONNISME

Dans le cadre de l'examen des affaires de l'instruction publique, le Grand conseil bernois s'est penché sur l'abstentionnisme, ce phénomène qui caractérise notre époque. Ce fut M. Walter (ind., Bienne) qui souleva ce problème dans une interpellation.

«L'instruction civique est une discipline scandalieusement négligée dans la plupart de nos écoles qui s'obstinent à incliquer des matières au lieu de former des intelligences et des caractères», a-t-il déclaré avant de constater que l'ignorance du fonctionnement de nos institutions aboutit à l'indifférence en matière politique, à l'abstentionnisme. On recourt alors à la formule: «ils font quand même ce qu'ils veulent» en oubliant que c'est précisément cette indifférence qui pousse les dirigeants à «faire ce qu'ils veulent». Nos écoles fondent l'enseignement sur l'histoire, mais comme il est toujours difficile de parvenir à bout de ce programme, l'instruction civique est laissée de côté. La plupart des gymnases ne mentionnent même pas l'instruction civique à leur programme. «Ce qui me paraît déplorable», a ajouté M. Walter, c'est l'esprit qui anime ces programmes: ils partent toujours du passé comme si nous devions nous en inspirer ou encore comme si, grâce à un progrès constant, la société actuelle était le glorieux aboutissement de trente siècles d'histoire». Cet enseignement historique donne évidemment moins de travail. On trouve

tout dans les livres. Alors que la société dans laquelle nous vivons exige un certain effort pour la comprendre et l'expliquer.

EXEMPLE

M. Walter se tourne ensuite vers les Etats-Unis, les citant comme exemple. Dans ce pays, il y a deux branches obligatoires dans les gymnases: la langue maternelle et l'instruction civique. L'individu doit donc d'abord apprendre à s'exprimer, et ensuite apprendre à se comporter dans la société comme citoyen conscient de ses droits et de ses devoirs. C'est là un exemple que nous devrions suivre.

M. Walter n'est du reste pas le seul à constater ces lacunes de l'enseignement. La «Nouvelle société helvétique» a en effet constaté, lors de journées d'études consacrées à l'abstentionnisme, qu'une des raisons principales de l'indifférence des jeunes tenait, en Suisse, l'absence de formation.

Néanmoins, ce n'est pas là l'avis de tout le monde et en particulier celui de la société des instituteurs bernois. Cette association a constaté que les élèves entre 14 et 16 ans n'étaient pas encore capables de comprendre certaines questions. Cette affirmation est fautive, car même de plus jeunes élèves peuvent déjà être initiés à certains principes pourvu que l'on parte d'exemples concrets, a souligné M. Walter. A cette objection, M. Walter dit: «J'estime qu'empêcher un enseignant de prendre position serait la négation même de la démocratie, qui doit être, ou devrait être, un régime de libre discussion. Je ne vois absolument pas pourquoi un régime de libre discussion comme le conflit jurassien ne pourrait pas être traité et discuté au sein d'une classe».

Crime du Prédame : l'enquête piétine

L'enquête ouverte à la suite de la lâche agression dont ont été victimes, au Prédame, M. et Mme Arthur Rebe-ter-Voirat, tous deux âgés de 83 ans, s'est poursuivie hier avec beaucoup de minutie. Elle est conduite, comme on le sait, par le juge d'instruction Albert Stullet, de Moutier, le sergent-major Mouche et le chef de la sûreté Krummenacher, tous deux de Moutier également. Malgré l'important dispositif mis en place, rien de nouveau n'a été acquis semble-t-il: aucun indice pouvant conduire à une piste intéressante n'a été découvert.

Dans la matinée de mercredi, toute la région du Prédame, qui est constituée surtout de vastes pâturages communaux boisés de sapins, a été passée au peigne fin par une quarantaine d'aspirants de l'école de recrues de police de Berne, mais cette opération d'envergure n'a rien apporté de nouveau. Les investigations continueront et il va de

soi que les indices les plus minimes seront retenus et examinés avec le plus grand soin. L'indignation, déjà vive mardi lorsque l'agression et la mort de Mme Rebe-ter ont été connues, s'est accrue hier encore dans toute la région, et l'on espère vivement que la police parviendra à mettre la main au collet des malfaiteurs. Les commentaires et les suppositions vont bon train comme on l'imagine, et nous ne nous en ferons pas l'écho, sinon pour dire qu'on admet généralement que c'est pour s'en prendre aux économies des deux vieillards qu'on a utilisé de tels moyens.

C'est cet après-midi, à 15 heures, qu'aura lieu aux Genevez l'enterrement de la victime, Mme Henriette Rebe-ter. Quant au mari, qui a subi une double fracture du crâne et perdu l'usage d'un œil, son état était qualifié hier soir de stationnaire.

Bévil

PORRENTURUY

Des voleurs dans un garage

(c) Pendant la nuit de mardi à mercredi, des inconnus se sont introduits par effraction dans un garage de Porrentruy. Ils ont fouillé le bureau et emporté une certaine somme d'argent. Ensuite, ils sont partis avec une voiture «Peugeot 404» blanche, immatriculée BE 202262, qui se trouvait dans l'atelier de réparation. Hier soir, la voiture n'avait pas encore été retrouvée. La police enquête.

MOUTIER

Une remorque se retourne : très gros dégâts

(c) Hier, à 18 heures, une remorque chargée de barres d'acier, accouplée à un poids lourd, s'est retournée sur la chaussée au lieu dit «La Roche-Saint-Jean». Les dégâts sont estimés à plus de cent mille francs.

meubles

...modernes
...rustiques
...de style
...de qualité

Exposition permanente à la rue de la Gare 6 - 8

2500 Bienne

MEUBLES montandon

Tél. 032 3 36 51
Rue de la Gare 6-8

Creteigny +CIE
Spécialiste de l'appareil ménager
DERRIERE LA ROTONDE NEUCHÂTEL

vosre avantage

une machine à laver le linge INDESIT, pratique, très solide et économique — fonctionnement 100% automatique et silencieux — programmes de lavage pour tout genre de linge, jusqu'à 5 kg — garantie d'usine d'un an.

modèle à Fr. 1290.-
reprise 300.-
seulement Fr. 990.-

autres modèles INDESIT
Fr. 1590.- — reprise de Fr. 400.-,
Fr. 790.- — reprise de Fr. 90.-



PHOTO

Notre maison est réputée depuis longtemps (nous fêtons cette année notre 25^{me} anniversaire) pour ses conseils judicieux en matière de photo.

Notre programme est établi en fonction des besoins réels de nos clients, de la qualité du produit, du service après-vente et du prix. Ceci nous évite d'aligner comme partout des dizaines d'appareils plus ou moins semblables.

Faites confiance à notre spécialiste et vous aurez la certitude d'avoir acheté un appareil qui vous convient et qui vous donne la plus grande contre-valeur pour votre argent.

Avantageusement chez
Voyez nos vitrines

UNITEX SA

NEUCHÂTEL
Avenue de la Gare 39

ego DISCOUNT **Portes-Rouges 20**

Qualité O.K. prix K.O.

Grand vin Bordeaux
Saint-Emilion **1966**
appellation contrôlée
la bout. **5.-**

PORTO
Cintra royal
la bout. **6⁵⁰**

Vin rouge du Maroc
Beni Amar
le litre + verre **170**

ego

location de voitures



Neuchâtel: Garage Waser
Tél. 5 20 15

Bienne: Amvag,
rue Hugli 3 Tél. (032) 2 22 24

A vendre

Parois vitrées

en bon état, en bloc ou par pièce. Prix modérés. Peut convenir pour chalets ou locaux:

a) 200 cm de large sur 266 cm de haut,
b) 177 cm de large sur 180 cm de haut,
c) 177 cm de large sur 235 cm de haut.

Pour visiter, prière de s'adresser à la « Feuille d'avis de Neuchâtel », M. Marzo, Saint-Maurice 4, Neuchâtel, qui renseignera.


L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL

4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 5 65 01

met à votre disposition :

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

Du soleil dans le yogourt Cristallina



Des fruits gorgés de soleil. Des fruits et encore des fruits! Tel est le signe distinctif de la qualité Cristallina. Vous le constaterez tout de suite en savourant l'une des exquis variétés Cristallina: banane, ananas, framboise, fraise, myrtille et tant d'autres. Nature et soleil y sont emballés. Vous vous rendrez compte que Cristallina est un yogourt tout spécial, d'une saveur incomparable, d'une qualité irréprochable. C'est bien pourquoi vous avez intérêt à exiger Cristallina, le fameux yogourt extra-fin.

cristallina

Cristallina — frais, naturel, extra-fin

En vente chez votre fournisseur de produits de l'Union laitière

MANTEAUX COSTUMES ROBES

Prêt-à-porter

Une sélection boutique
Une gamme de prix

Crede Couture

RUE ST. HONORÉ 2 — NEUCHÂTEL



Dans une Ford Cortina, une famille est plus qu'une famille. — Pourquoi?

Ford Cortina gagne des compétitions et des familles. Pour cette raison, nous l'avons aménagée de façon très confortable et équipée d'un moteur à brillantes performances. Une famille dans une Cortina est une famille qu'on envie.

Ford Cortina 
A partir de Fr. 7850.-
Ford reste le pionnier

Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. & M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01 - La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. & M. Nussbaumer, 102, rue de la Serre, tél. (039) 2 35 05 - Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. & M. Nussbaumer, 20, rue du Temple, tél. (039) 5 24 31.

Dame
présentant bien désire rencontrer monsieur âgé de 55 à 60 ans, pour rompre solitude. Ecrire à EY 2344 au bureau du journal.

Retraitée
affectueuse désire faire la connaissance d'un monsieur. Ecrire à HB 2347 au bureau du journal.

N'attendez pas de fixer les kilos pris pendant les vacances!



Pour affiner votre silhouette nous vous proposons une méthode sérieuse, active, efficace...

Clarins AIR RYTHMÉ
amincit en créant un bien-être incomparable!

SOINS DU VISAGE par nos esthéticiennes diplômées.
CURE D'AMPOULES RAJEUNISSANTES

Clarins Madame J. Parret
Trésor 9
Tél. 5 61 73
NEUCHÂTEL

Conseils et démonstrations sans engagement

Jeunes filles, si vous aimez les enfants et si vous souhaitez une profession enrichissante, adressez-vous à

l'Ecole d'infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie de la Pouponnière et l'Abri

av. de Beaumont 48
1012 Lausanne
Téléphone (021) 32 48 58

Reconnue par la Croix-Rouge suisse.

Durée des études: 3 ans
Entrées: avril et octobre

musique pour tous... et en multipack !

disques 45 tours

"simple"



les derniers succès,
chansons en vogue, variétés

le disque 3.50 **2 disques: 6.-** (au lieu de 7.-)

disques 45 tours

"super"

les derniers succès,
chansons en vogue, variétés, musique champêtre

le disque 5.50 **2 disques: 10.-** (au lieu de 11.-)

une place pour chaque chose...
chaque chose à sa place;
pour le rangement de vos
disques, nous vous proposons:

coffret à disques
en matière plastique
la pièce **4.-**

album à disques
la pièce **4⁵⁰**

MIGROS

RENE SCHENK
Nouveauté
1969
**CILO
LADY**
VELOS, MOTOS, SPORTS
CHAVANNES 15 NEUCHÂTEL
Super-confort
Fr. 588.-
5 44 52

Ça y est! elle a paru!

ma petite annonce. Je comprends pourquoi tout est
vendu depuis ce matin! Tout de même, ça paie!

LA FEUILLE D'AVIS **FAV**



Gonset

HR/14.9.2



Une note
élégante, un
plaisir dont vous
ne pouvez plus
vous priver, sur-
tout à ce prix!

Blouse façon
chemisier, jersey
coton, tons mode,
taillés courantes.

Pantalon façon
droite, jersey laine
«Bonded», fermeture
éclair et boutons
devant

Blouse
ou
pantalon **22.90**



Actuellement
**Chips Zweifel
Chicken**
au prix exceptionnel
Fr.-80

ZWEIFEL

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

HARUKO-SAN

par **MARIE-ANTOINETTE DE MIOLLIS**

Tout d'abord, ton père et moi, nous nous étions ré-
jouis de ce rôle d'interprète qui te mettait en valeur,
mais en y réfléchissant plus sérieusement, nous avons
rapidement regretté cette distinction éphémère. Les
jours qui ont suivi nous ont donné raison. Nous n'avons
pas tardé à remarquer la tristesse de ton regard.

Séverine éclata d'un rire forcé.
— Que vas-tu imaginer là, ma vieille maman? Ces
honneurs passagers n'ont aucun rapport avec la las-
situde dont je parle. Ils font partie de ma profession
de traductrice, qui comprend aussi celle d'interprète,
lorsque l'occasion se présente.

— Alors, c'est qu'il y a quelque chose d'autre. Un
chagrin de cœur peut-être. Un espoir déçu?... Une
demande en mariage que t'aurait faite l'un de tes col-
lègues et dont tu n'oserais pas nous parler?...
Séverine leva sur sa mère des yeux rassurants:

— Rien de tout cela, tu peux me croire. Seuls mes
nerfs sont en cause. Un léger surmenage est à la
base de cette dépression.

Elle souriait, mais toute sa volonté se dressait pour
garder son secret. Elle n'avait pas passé les vingt et
une premières années de sa vie au pays de Soleil le-
vant, sans être imprégnée de la loi qui veut qu'on
cache le désarroi de son âme: sourire... Toujours sou-
rire... Même quand son cœur saigne... Telle est la tra-
dition. Pour rien au monde, même à celle qu'elle ché-
rissait, elle n'aurait voulu avouer l'impression que lui
avait faite Sylvère Martin. Impression qu'elle se re-

prochait d'ailleurs avec force et qu'elle s'efforçait d'ef-
facer.

Mme Duchamp scruta encore le regard de sa fille
puis sembla se résigner.

— Soit! Je ne t'interrogerai plus. J'aimerais cepen-
dant savoir quels sont actuellement tes rapports
avec Kimura. As-tu pu avoir, avec lui, la conversation
prévue?

— Oui. Il sait que je ne serai jamais sa femme, et
je pense qu'il a compris mes raisons. Rien n'est changé
entre nous. Nous restons comme avant de très grands
amis.

Mme Duchamp poussa un soupir. Elle avait tant es-
péré que l'union de Séverine avec l'héritier de la mai-
son Kossé serait pour sa fille unique une garantie de
bonheur et de prospérité. Mais les enfants ont, de la
vie, une opinion différente de celle qu'avaient leurs
parents. Elle-même n'avait-elle pas été cruellement
son père en s'exilant au Japon.

Elle aperçut son mari qui avançait dans l'allée
de bambous un panier de raphia dans une main et un
secateur dans l'autre. Elle éprouva soudain un senti-
ment de tendresse pour ce compagnon fidèle et bon
qui n'avait eu que deux passions: l'amour de sa famille
et l'admiration exagérée des fleurs, dont il surveillait
l'épanouissement avec un soin jaloux.

— Tu es là, petite? interrogea-t-il, les traits dé-
tendus, en apercevant Séverine. Je viens justement de
planter une nouvelle espèce de chrysanthème que
vient de m'offrir Kimura. Il paraît qu'elle vient di-
rectement de France.

Sa femme l'interrompit d'un geste:
— Inutile d'entreprendre avec ta fille un discours
sur la botanique, mon ami, dit-elle. Je viens de la ques-
tionner. Le projet de mariage entre elle et Kimura est
définitivement abandonné. Mais ce n'est pas là le mo-
tif de sa tristesse. Elle ne souffre que d'un peu de
surmenage. Je crois que tu ferais bien de lui parler
du voyage que nous avons décidé ensemble.

M. Duchamp posa son panier à terre et s'assit. Il
hésita avant de répondre, laissant ordinairement toute
initiative à sa compagne, lorsqu'il ne s'agissait pas
d'affaires.

— Eh bien, rien de plus simple, dit-il enfin en pas-
sant son mouchoir sur son front humide de chaleur.
Nous avons projeté de passer, avec toi, un mois à Lyon,
pour te changer un peu les idées. N'ayant pas revu
notre ville natale depuis notre mariage, nous la retrou-
verons avec plaisir. De plus nous serions heureux de
te la faire connaître, ma chère enfant. Il est normal,
qu'avant de te lancer dans la vie, au Japon ou ailleurs,
tu fasses la connaissance de la cité où tes parents ont
tous les deux vu le jour.

— Bien entendu, ajouta Mme Duchamp, nous pas-
serions auparavant quelques jours à Paris. Nous pen-
sons que la visite de la capitale ne pourra que combler
un de tes plus chers désirs.

Séverine se leva de son siège avec un subit en-
thousiasme.

— Je suis prête à vous suivre! s'écria-t-elle. Rien
ne me ferait plus plaisir qu'un voyage de ce genre.
Connaitre la France... Voir enfin ce vieux Lyon dont
vous m'avez parlé si souvent... Gouter la vie de l'Oc-
cident, si différente de celle d'ici... Je trouve cette
perspective merveilleuse!

— L'honorable monsieur Kossé est décidé à m'ac-
corder ce congé, reprit M. Duchamp. Il ne reste plus
qu'à obtenir l'autorisation de ta maison d'éditions pour
cette longue absence.

Monsieur Kawa ne me la refusera pas. Il m'a
dit, hier encore, qu'il était satisfait de mon travail.
La traduction que j'ai commencée attendra. Je l'ac-
chéverai à mon retour.

— Je vais donc m'occuper de notre départ, dit
M. Duchamp sans cacher sa satisfaction. Si tout va
bien, nous pourrions prendre l'avion à la fin du mois
d'août.

Son épouse soupira d'aise. Elle s'étonna de voir que

tout avait été aussi facile. Séverine s'était jetée sur ce
projet avec un empressement qu'elle n'attendait pas.
C'était donc qu'elle ne laissait, à Tokio, aucun amou-
reux. Pourquoi ne trouverait-elle pas, à Lyon le compa-
gnon de ses rêves? La vie n'est en somme qu'un mer-
veilleux recommencement. Comme l'avait fait son mari,
le jeune marié venu de l'Occident deviendrait l'associé
de la maison Kossé et Cie, et tout continuerait comme
avant: amour, bonheur, prospérité...

L'arrivée de Yuki, la servante, interrompit le va-
gabondage de ses pensées. Elle apportait, sur un pla-
teau, les trois tasses de thé froid qu'ils avaient l'ha-
bitude de boire avant le dîner.

Séverine courut à elle.

— Yuki! Vieille Yuki! nous allons aller en France!
Je te rapporterai de Paris une tour Eiffel en souvenir.
Ou si tu le préfères, une étoffe de vraie soie pour ton
obi... ou encore...

La Japonaise posa son plateau sur la table de pierre
et mit familièrement sa main sur l'épaule de la jeune
fille.

— Si vous voulez me faire plaisir, ne songez pas
à toutes ces choses, Haruko-San. Je n'ai pas besoin
de présents. Amenez-nous plutôt un garçon français,
puisque ceux de ce pays n'ont pas le don de vous
plaire. Un homme qui vous donnera de beaux enfants
qui courront un jour dans ce jardin comme vous y
avez couru jadis et qui seront la joie de votre vieille
Yuki.

— Pourquoi pas? fit Mme Duchamp sans laisser
à Séverine le temps de répondre. Retourne dans ta
cuisine, incorrigible bavarde! Je suis sûre que tu as
trop laissé griller le poisson sur le fourneau et que
nous mangerons encore, ce soir, une «tempura» qui
nous coupera l'appétit.

(A suivre)

INVICTA S.A.

engage

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres dans ateliers modernes. Débutantes seront mises au courant.

Ecrire à INVICTA S.A., fabrique d'horlogerie, av. Ld-Robert 109 2300 la Chaux-de-Fonds.

ou téléphoner au (039) 3 11 76.

Hasler

cherche

pour travaux de montage et de câblage dans les centraux de téléphone automatique du groupe de construction de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, le Landeron, des

monteurs électriciens
monteur en courant faible
mécaniciens
serruriers mécaniciens

ainsi que du

personnel spécialisé de professions apparentées

Sens normal des couleurs indispensable.

Les intéressés sont priés de s'adresser par écrit ou par téléphone à

P. Masset, de la maison HASLER S.A., Central téléphone de Neuchâtel, tél. (038) 5 39 94.



Portescap

Le Porte-Echappement Universel SA

Service du Personnel

La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche un

horloger-contrôleur

pour son département porte-échappements industriels.

Les candidats doivent avoir une formation d'horloger complet pour occuper ce poste de confiance qui comporte des responsabilités techniques.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie, de copies de certificats et de prétentions de salaire, doivent être adressées au service du personnel, 165, rue Numa-Droz, 2300 la Chaux-de-Fonds.

DUBIED

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir une

secrétaire de direction

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'anglais et d'allemand et pouvant justifier de quelques années d'expérience.

Notre future collaboratrice devrait avoir de l'initiative, le sens des responsabilités et le goût des chiffres.

Si vous pensez qu'un poste dans notre entreprise pourrait vous intéresser, nous vous prions de faire vos offres, accompagnées des documents usuels, au service du personnel de EDOUARD DUBIED & Cie S.A., rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL



cherche

une ouvrière

Faire offres à la succursale de 2055 Saint-Martin. Tél. (038) 7 13 66.

La Banque des Règlements Internationaux à Bâle

cherche, en vue de compléter ses sections « Emprunts » et « Actions »,

jeunes collaborateurs

de langue maternelle française ou allemande, ayant de bonnes connaissances de la seconde langue et de l'anglais. Diplôme d'une école de commerce ou certificat de fin d'apprentissage commercial.

Semaine de 5 jours. Avantages sociaux de premier ordre. Personnel international. Les candidats voudront bien adresser leurs offres de service, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, au Service du personnel de la B.R.I., Centralbahnhofstrasse 7, 4002 Bâle.

Fabrique Maret, Bôle, tél. 6 20 21, cherche pour entrée immédiate

ouvrières

pour travaux fins. Se présenter.

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvrières

de nationalité suisse, ou étrangères avec permis C ou établies en Suisse depuis 5 ans révolus.

Prière de se présenter ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel, tél. 8 19 02.



NEUCHÂTEL engage pour l'ENTREPÔT RÉGIONAL:

CHAUFFEURS POIDS LOURDS
AIDE-CHAUFFEUR
MAGASINIER

Caisse de retraite - Salaire intéressant - Ambiance de travail agréable.

Formuler offres ou téléphoner à la Direction de l'ER, Portes-Rouges 55, Neuchâtel, tél. (038) 5 94 24.



La Chaux-de-Fonds

engage :

des mécaniciens-outilleurs
des mécaniciens
faiseurs d'étampes

pour être spécialisés sur la fabrication de moules d'injection de haute précision. Faire offres à la Direction d'UNIVERSO S.A., av. Léopold-Robert 82, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 84 84.



Nous sommes une importante fabrique d'appareillage et d'installations électriques, et cherchons pour notre bureau de vente une

secrétaire

de langue maternelle française, avec parfaites dactylographie et sténographie dans cette langue, connaissance de l'allemand souhaitée.

Nous offrons :

- une activité intéressante et variée au sein d'une équipe dynamique d'ingénieurs de vente
- bureau et matériel modernes
- conditions d'engagement intéressantes
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- semaine de 5 jours et 3 semaines de vacances

Vos fonctions :

- correspondance et établissement d'offres, de cahiers de charges, à l'intention de la Suisse romande et des pays francophones
- collaboration étroite dans nos rapports avec la clientèle
- service de stand, dans les diverses expositions nationales

Entrée immédiate ou à convenir.

Nous vous prions de nous écrire ou de téléphoner à notre bureau du personnel.

SPRECHER & SCHUH S. A., 5001 Aarau
Tél. (064) 22 33 23.



2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL. 038/313 72

cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux fins et délicats. Mise au courant pour débutantes. Travail propre et intéressant.

Bon salaire.

Faire offres ou se présenter, sur rendez-vous exclusivement, à Rouges-Terres 23, Hauterive (arrêt trolleybus 1, Rouges-Terres).

FABRIQUE DE MONTRES AVIA Degoumois & Co S.A.

cherche, pour son atelier de réglages :

visiteuses
compteuses
contrôleuses
pitonneuses
remonteuses de finissages

Faire offres ou se présenter à l'Ecluse 67, 1er étage, Neuchâtel.



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Nous désirons engager, pour notre service de la comptabilité,

UNE SECRÉTAIRE-COMPTABLE

possédant une bonne formation commerciale et ayant si possible quelques années d'expérience dans le domaine de la comptabilité, et pouvant secondier efficacement le chef de ce service.

Langue maternelle allemande et très bonnes connaissances de la langue française, ou vice versa.

Age: 22 à 25 ans.

Nous offrons une activité variée et bien rémunérée à personne consciencieuse, sachant travailler d'une façon discrète et indépendante, et désireuse de se créer une situation stable avec responsabilités.

Entrée: à convenir.

Prière d'adresser offres détaillées à

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 5 74 44, interne 208.

MONTEURS CONTRÔLEURS OUTILLEURS

A la suite d'une nouvelle extension de nos affaires, nous cherchons des collaborateurs

— pour l'usinage de pièces de petites séries et de prototypes pour nos machines transfert.

Nous fabriquons des machines automatiques de haute précision, vendues dans le monde entier. Nous disposons d'une organisation stable et vous assurons une atmosphère agréable et un travail varié. Notre entreprise est encore à l'échelle humaine, ce qui facilite les rapports sociaux.

Faire offres à MIKRON HAESLER S.A. Fabrique de machines transfert Rue du Collège 73, 2017 BOUDRY Tél. (038) 6 46 52



A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

CABLES CORTAILLOD

Un poste

d'employé(e)

est à repourvoir dans notre service d'ordonnement central. Nous désirons engager, pour ce poste, une personne capable d'exécuter soigneusement des travaux de calcul et susceptible de se mettre rapidement au courant des procédés de fabrication. Des notions de dactylographie sont nécessaires.

Nous offrons : — situation stable
— rémunération correspondant aux aptitudes
— climat de travail agréable
— institutions sociales modernes
— semaine de 5 jours

Les candidats sont invités à adresser leurs offres complètes au service du personnel, Câbles électriques, 2016 Cortaillod. Tél. (038) 6 42 42.

LE POINT APRÈS LE SALON DE FRANCFORT ET AVANT CELUI DE PARIS

Peu de nouveautés
cet automne
chez les constructeurs
d'automobiles

En revanche, nombre
de modèles
sont sensiblement améliorés

L'automne qui revient est, à nouveau, pour les constructeurs automobiles, l'occasion de présenter leurs dernières créations. Peu de vraies nouveautés, beaucoup d'améliorations, et, simultanément, réalisation de certains prototypes, de « voitures de rêve ». Telles sont les tendances.

Après le Salon de Francfort et avant celui de Paris, voici quelques-unes des « nouveautés » les plus marquantes !

Mercedes
C111

Pour l'instant, il ne s'agit que d'un prototype, un engin strictement expérimental sans aucun but



MERCEDES C 111

commercial. Mais que l'on ne s'y trompe pas, cette C 111 pourrait bien reprendre la lignée des célèbres 300 SL présentes encore dans toutes les mémoires.

Techniquement, la C 111

est à l'avant-garde. Le moteur du type Wankel à piston rotatif comporte trois rotors. Puissance annoncée : 280 CV DIN à 7000 t/min pour un couple de l'ordre de 30 mkg. Alimentation par injection, un système dont Mercedes a été le promoteur. Suspension à 4 roues indépendantes. Freins à disques sur les 4 roues. Le rapport poids/puissance est de 3,9 kg/CV.

Performances : vitesse maximale environ 270 km/h, pour une accélération de 0 à 100 km/h en 5 secondes.

De la très belle mécanique avec laquelle Mercedes pourrait amorcer un retour pour le moins attendu à la compétition.

Opel Aéro GT

C'est une version avec « hard-top » de l'Opel GT qui a été introduite sur le marché il y a de cela une année environ. Le toit amovible peut être escamoté dans l'arrière de la voiture. Lorsqu'il est enlevé, le puissant arc de protection déjà incorporé antérieurement dans le châssis de la voiture assure la protection des occupants. Il dépasse la vitre arrière inclinée et de conception nouvelle qui peut être ouverte grâce à un moteur électrique. L'Aé-



ro GT est dotée de jantes en métal léger et l'empattement est élargi. Pour l'instant, il ne s'agit que

d'une étude de style. Mais la production en petite série ne tardera certainement pas...

Opel CD

Ici, on est encore dans le domaine du rêve presque à l'état brut. La CD est un coupé élaboré sur la base d'une mécanique de Diplomat. Elle est destinée à donner une idée de l'évolution des voitures des années 70, aussi bien que de la ligne qui caractérisera les modèles Opel dans un avenir plus ou moins proche. Le moins que l'on puisse dire est que l'aspect est engageant. Le moteur est le gros V-8 de 5,4 litres développant quelques 274 CV



SAE. Une vitesse de pointe supérieure à 200 km/h est annoncée. Ce modèle a fait l'objet de nombreux essais d'aérodynamisme en soufflerie d'où ses lignes effilées et enveloppantes au possible.

VW-Porsche
914

C'est une réalisation commune de VW et Porsche. Il s'agit d'une voiture des deux places de tendances sportives dont le moteur est situé en avant de l'essieu arrière. Une solution certes coûteuse, mais qui assure une excellente tenue de route, entre autres avantages. Deux moteurs sont disponibles pour propulser cette voiture. Il y a tout d'abord un groupe 1700 (dérivé de celui équipant la VW 411) alimenté par injection et disposant d'une puissance de 80 CV ; il y a ensuite un moteur



VW - PORSCHE 914

Porsche 2 litres, 6 cylindres accusant 110 CV. Dans chaque cas, la boîte de vitesses comprend 5 rap-

ports. Performances : pour le « petit » modèle 177 km/h, pour l'autre version : environ 200 km/h.

Toyota
Corona
MK II 1900

Poursuivant leur effort sur le marché suisse, les responsables de la marque japonaise ont introduit le modèle Corona MK II. Il est destiné à compléter la gamme qui s'étend de la petite Corolla 1100 à la « grande » Crown 2300. Le moteur d'une cylindrée de 1900 cmc développe 108 CV. SAE. Il est à arbre à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers. Grâce à une boîte de vitesses à 4 rapports, tous



TOYOTA CORONA MK II 1900

synchronisés avec levier au plancher, des freins à disques à l'avant, une carrosserie dite de « sécurité », la Corona MK II, possède à coup sûr des arguments à même de concurrencer ceux avancés par certains constructeurs européens.

CITROËN D&DS



Seul un essai sur route vous convaincra. Téléphoner ou visiter dès aujourd'hui votre agent.

CITROËN - AUTOBIANCHI

Modèles 1970 disponibles
Nouveaux prix

D spécial : présentation entièrement nouvelle avec boîte à vitesses adaptée pour la Suisse, compte-tours, phares directionnels, glace AR chauffante
Fr. 13,595.-

AMI 8 Fr. 5995.-

et nos conditions de reprises toutes marques

OCCASIONS
sur nos expertisées - crédit - échanges

BMW 1600

1968, brun, 10,000 km, état de neuf.
Fr. 8700.-

CITROËN ID 20

1968, gris kandahar, phares directionnels, 16,000 km.
Fr. 10,700.-

CITROËN ID 19

1966, vert foncé. Très bon état.
Fr. 5400.-

FIAT 125

1968, gris moyen, 46,000 km. Très soignée.
Fr. 6600.-

CITROËN DS 21

1968, gris kandahar. Boîte à vitesses mécanique. Phares directionnels Parfait état.
Fr. 11,900.-

Vauxhall Viscount

1966, verte. Intérieur cuir. Radio. Glaces électriques, 61,000 km.
Fr. 7900.-

CITROËN AMI 6

1968, blanc carrare, 18,000 km. Etat de neuf.
Fr. 4700.-

VW 1500 Scarabée

1967, gris clair, 39,000 km. Parfait état.
Fr. 4800.-

CITROËN DYANE 6

1968, blanche, 17,000 km. Etat de neuf.
Fr. 4700.-

NSU 110

1966, gris moyen, 51,000 km.
Fr. 4600.-

CITROËN DS 19

1965, blanc paros, 67,000 km.
Fr. 5500.-

FORD TAUNUS 17M

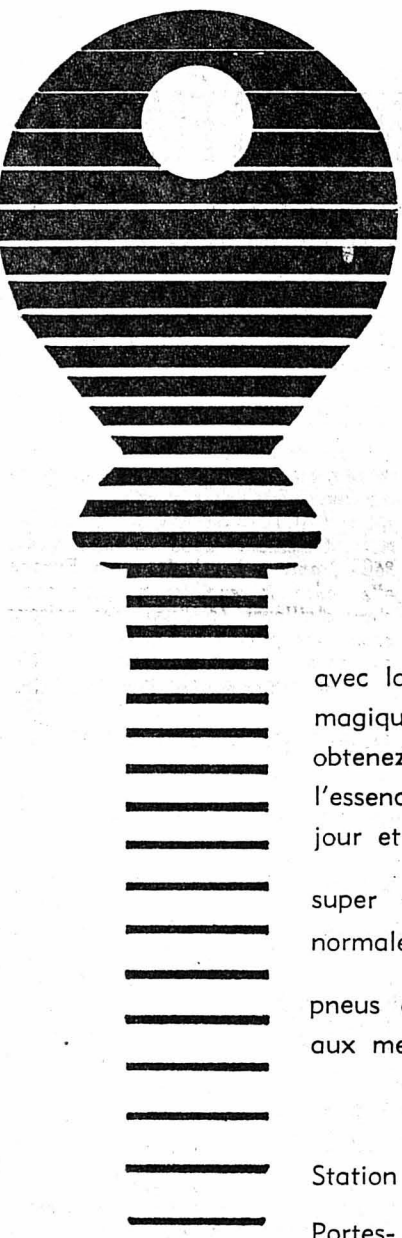
1964, gris clair, 4 portes. Bon état.
Fr. 2900.-

CITROËN AMI 6

1964, grise, 37,000 km.
Fr. 3200.-

CITROËN 2 CV

1962, bleue, expertisée,
Fr. 1800.-



avec la clé magique vous obtenez de l'essence jour et nuit

super 60
normale 57

pneus et accessoires aux meilleurs prix

Station - service

Portes-Rouges 55
☎ 5 37 21



Après les vacances, faites vous-même les retouches des petits dégâts à votre voiture avec



DUPLI-COLOR
AUTO-SPRAY

sèche rapidement.
Toutes teintes d'origine : voitures européennes.

Color Center
Ecluse 15 Neuchâtel Tél. 5 17 80

Samedi, ouvert jusqu'à 17 heures. Lundi fermé toute la journée.

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

ESSENCE - BAISSÉ
NORMALE **-.56** SUPER **-.58**

PNEUS NEIGE ET SPIKES AU MEILLEUR PRIX



GARAGE F. ZEDER CORTAILLOD



AUTOBIANCHI UN PRODUIT DU GROUPE FIAT

☎ 6 40 60

Tectyl

Marque déposée

protège votre voiture de la rouille!

- * Tectyl-Châssis, l'anticorrosif aux qualités insurpassées pour la protection des châssis de voitures, camionnettes et autobus.
- * Service Tectyl-ML prévient la rouille des parties internes et évite ainsi la destruction des carrosseries.
- * Tectyl-Spray incolore, en bombe aérosol, protège les parties chromées de la rouille.

Tectyl, marque déposée pour tous les anticorrosifs

VALVOLINE

Station-Service
de la
Cuvette
Vauseyon-Neuchâtel
Tél. 5 36 61
Schreyer S.A.

Confiez-nous votre voiture pour un traitement Tectyl! Nous sommes spécialement équipés à cet effet et vous garantissons un service impeccable.

BENZINE
Normale —.55 Super —.58

NOTRE PROCHAIN SUPPLÉMENT SPÉCIAL AUTO paraîtra le 22 octobre

Simca 1501 Spécial et 1100

Améliorations de détail chez ce constructeur français contrôlé par le puissant groupe américain Chrysler. Le modèle 1501 « spécial » reçoit une nouvelle calandre avec projecteurs à longue portée rectangulaires incorporés à la grille. Cette calandre évoque quelque peu celle du très joli Coupé 1200 S et devrait conférer à la voiture un cachet sportif correspondant à son caractère et à ses performances de grande roulière.

D'autre part, sur le type 1100 — qui connaît



SIMCA 1501 SPÉCIAL

un très grand succès commercial au demeurant amplement mérité, tant cette voiture est intelligemment conçue, le tableau de bord a été redessiné. Les diffé-

rents indicateurs sont maintenant de forme ronde. En outre, un emplacement est réservé pour l'installation d'un compte-tours.

Austin Maxi

Après la Mini, la Maxi. L'opération était tentante, elle a été réalisée. En avant-première, lors d'un séjour en Grande-Bretagne, nous avons pu disposer de la Maxi durant une semaine. Replacée dans un contexte typiquement anglais, c'est une voiture fort séduisante. Son moteur de 1485 cmc développant 75 CV ronronne joyeusement, sûrement. Une grande maniabilité, une tenue de route prodigieuse (traction avant), un confort agréable, ce sont là quelques-uns des points les plus positifs de cette Maxi. La boîte de vitesses est à 5 rapports, le der-



AUSTIN MAXI

nier étant surmultiplié, ce qui est fort pratique sur autoroute. Quel accueil recevra cette Maxi sur le continent? Il mériterait d'être chaleureux. Cette Maxi ne se veut-elle pas précisément la digne « grande sœur » des Mini?

Renault 12

Elle sera l'une des principales attractions du Salon de Paris. 54 CV DIN à 525 t/min, un couple de 9,6 mkg à 3000 t/min, ce sont là les caractéristiques techniques essentielles du groupe de 1300 cmc qui anime cette Renault 12 qui vient compléter la gamme — déjà fort vaste — de la Régie. C'est une traction avant qui s'inscrit donc entre la nouvelle R 6 et la R 16 bien connue. Les freins sont à disques à l'avant.



RENAULT 12

Deux versions sont prévues; elles diffèrent par l'aménagement intérieur plus ou moins luxueux.

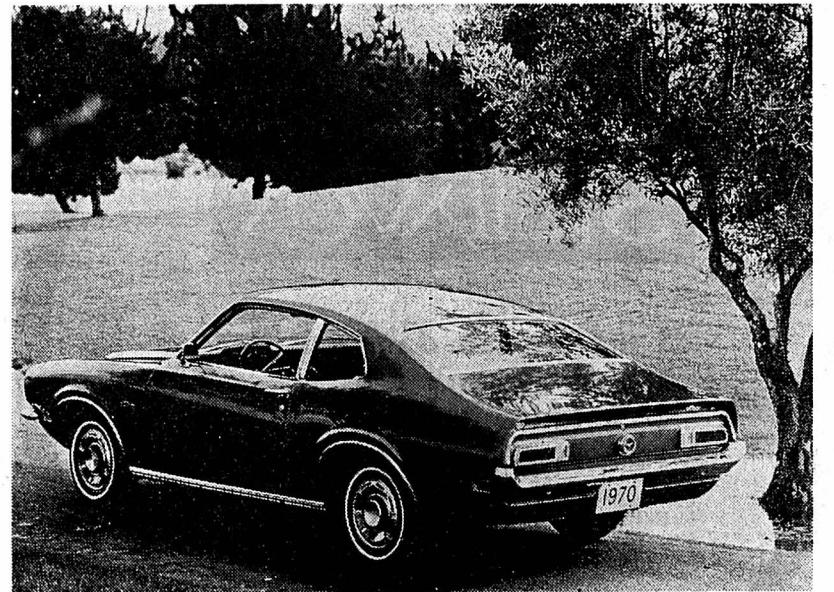
Ford Maverick: une « petite américaine » On ne la verra pas en Europe

Aux Etats-Unis, la deuxième (voire la troisième) voiture par ménage est, depuis plusieurs années déjà, entrée dans les mœurs. Et, pour cet usage, bien souvent les Américains choisissent un véhicule européen ou japonais. Il y a donc là un marché à exploiter. Ford en a été conscient, et c'est dans ce but qu'il vient de créer la Maverick.

Extérieurement, elle se présente comme un mélange des lignes de la Mustang et de la Capri. De par ses dimensions, elle vient même s'inscri-

re entre les deux modèles (longueur 456,6 cm, largeur 176,8 cm, empattement 263,6 cm). La carrosserie est du type « fastback ». Les lignes sont très dégagées, fluides et claires. C'est une deux portes, quatre places. Elle devrait répondre à une demande continuellement croissante depuis dix ans, pour des véhicules plus petits destinés surtout au trafic urbain et suburbain.

Mais lorsqu'on dit « petit » pour les Américains, il faut néanmoins comprendre respectablement « grand »



pour les Européens, tant il est vrai que tout est relatif! En effet, le moteur qui anime la « Maverick » est un 6 cylindres d'un cubage total de 2786 cmc. La puissance développée est de 105 CV. Le rapport spécifique est donc de près de 38 CV/litre ce qui peut paraître plutôt dérisoire. Mais cela devrait assurer une grande longévité au groupe, ce qui n'est pas à négliger. La boîte de vitesses est à trois rapports à commande manuelle. Sur demande, il est toutefois possible de doter la Maverick d'une transmission automatique. Un autre moteur de 3,2 litres dispo-

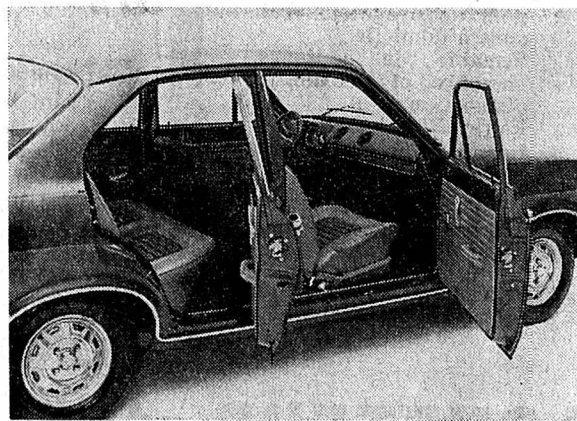
sant de 120 CV est également disponible sur demande. Autre option: le conditionnement d'air, ainsi que des aménagements multiples.

Il va de soi qu'en ce qui concerne la sécurité, toutes les exigences de la législation américaine sont remplies. Le prix aux Etats-Unis de la Maverick avoisinera 2000 dollars (env. 8600 francs suisses). Mais en Europe elle coûterait sensiblement plus cher; c'est d'ailleurs là l'une des raisons pour lesquelles ce nouveau modèle du deuxième constructeur mondial n'est pas prévu à l'exportation.



Ford Escort 4 portes

Depuis son introduction en février 1968, les ventes en Europe de la Ford Escort ont déjà dépassé le chiffre enviable de 300.000 exemplaires. Il est pourtant possible de faire mieux encore, estime-t-on tant à Gadenham qu'à Cologne; c'est pourquoi une version 4 portes a été réalisée. Elle sera disponible avec les mécaniques ou les aménagements des modèles « standard », « de Luxe » et « Super », avec transmission normale ou automatique, ainsi qu'avec celle de la « GT » avec transmission traditionnelle.



FORD ESCORT 4 PORTES

Les deux portes arrière sont munies de serrures de sécurité pour les enfants. Simultanément, des améliorations de détail ont été apportées à l'aménagement intérieur. Roland CHRISTEN

AUTO BIBLIOGRAPHIE

Continuant sur sa lancée, la collection Marabout a — durant l'été — édité quatre nouveaux livres consacrés aux problèmes de l'automobilisme. Grâce à cette initiative, les nombreux intéressés disposent maintenant d'une série de titres intéressants.

« Les routes de la victoire, MS 104 », par quelques-unes des plus grandes personnalités de l'automobilisme

Stirling Moss, Jim Clark, Bruce McLaren, John Whitmore, Alan Mann ou encore John Sprinzel, un spécialiste des rallyes figurent parmi les quelques 13 pilotes, journalistes et chroniqueurs qui ont prêté leur signature à la réalisation de cet ouvrage. De nombreux thèmes sont abordés; il y est question des 24 heures du Mans, des « dragsters », des couilles de la compétition. Parfois passionnant, souvent intéressant, toujours documentaire, ce livre est — comme la plupart de ceux de la collec-

tion — illustré par d'excellentes photographies.

« Histoire des grandes marques Jaguar MS 103 », par J.-H. Wherry

Très sérieusement fait — trop peut-être, puisqu'il manque sérieusement de verve — ce livre retrace bouillon par bouillon, écrit par écrit, l'évolution des modèles Jaguar de l'origine à nos jours. Les excellentes photographies permettent d'avaler un peu plus aisément la véritable « pilule de détails techniques » que constitue ce document qui avant tout, s'adresse aux fanatiques de la marque.

« Le duel Ford - Ferrari sur le circuit du Mans, MS 107 », par Anthony Pritchard

Cet excellent ouvrage retrace brièvement l'histoire de la plus célèbre épreuve d'endurance automobile du monde avant d'aborder le thème direct du titre, le duel Ford - Ferrari. Une victoire se bâtit dans les couilles, des années avant le jour décisif. Anthony Pritchard a su nous le faire comprendre, et surtout le démontrer. Challenger en 1964, Ford n'a eu le dernier mot qu'en 1966, soit en fait trois ans plus tard, trois ans de travail acharné au cours desquels le « Commandatore » Ferrari n'a pas négligé ses efforts non plus. C'est cette période que cet ouvrage décrit avec précision et enthousiasme, mais toujours avec beaucoup d'objectivité.

« Vingt ans de courses - MS 109 », par Richard von Frankenberg

Journaliste allemand, excellent pilote, Richard von Frankenberg est un témoin de la compétition automobile des 20 dernières années. Son livre — un recueil d'articles — est un témoignage. Beaucoup d'anecdotes. C'est un ouvrage pour les passionnés écrit par un passionné. Domage que la traduction ne soit pas mieux faite. Par exemple, il est question de moteur « frisé » (frisier en allemand) alors que le terme « modifié » voire « préparé » nous semble assez explicite pour ne pas devoir faire appel à un tel germanisme. Heureusement, cela n'enlève rien — sur le fond — à la valeur du document où, par ailleurs, les documents photographiques ne sont pas aussi parfaits que ceux que l'on trouve dans d'autres livres de cette même collection.

« Victoire au Mans », par Bernard Clavel, collection Plein Vent

Ce n'est pas un spécialiste qui parle, mais un journaliste qui, envoyé au Mans pour faire des « papiers d'ambiance » découvre un monde, un métier. Admis au sein d'une équipe de coureurs et de mécaniciens, il relate l'amitié qui unit tous ces hommes à travers les espoirs et les moments d'angoisse partagés en commun. Ce n'est pas un roman, c'est un récit vécu d'un homme, d'un journaliste qui laisse parler ses sentiments, son cœur... R. C.

G A R A G E D U R O C



Rêvez-vous d'une voiture de sport? L'Opel GT est en vue!

Opel GT 1900, 103 CV.
Opel GT 1100, 68 CV.

Opel 
Un produit de la General Motors

E D U R O C • Hauterive

3 11 44

GTH 43/69 Su

OFFRES D'EMPLOIS

Famille italienne habitant belle propriété, à Rome, cherche pour une année

jeune fille

de langue française pour s'occuper de 3 fillettes de 11, 10 et 6 ans. Vie agréable, pas de travaux de maison. Conditions intéressantes, voyage payé. Entrée immédiate.

Ecrire, en joignant photo et références, à : M. et Mme Capri-Cruciani, via dei Laghi 60, Frattocchie, 00040 ROME (Italie).

On cherche

personne

sachant cuisiner des repas simples, 2 heures le matin, de 9 h 30 à 11 h 30 ou de 9 h à 11 heures, ou horaire à convenir.

Téléphoner au No 559 12.

Appareilleur

conscientieux serait engagé pour son service de réparations. Si possible avec permis de conduire.

AMOS FRÈRES, Neuchâtel. Tél. 5 60 32.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

une employée de maison

suisse ou étrangère.

Institut Clos Rousseau, Cressier. Tél. (038) 774 42.

Serrurier-Tuyauteurs Monteurs en chauffages,

sont recherchés par bonne entreprise de Genève. Succursale à Bôle: tél. (038) 6 25 97.

Nous cherchons **sommelier ou sommière**

connaissant les deux services, ainsi que

personnel de service

pour la Fête des vendanges. S'adresser à L. Gétaz, téléphone 5 48 53.



Téléphone 038 5 48 53

Jeune coiffeuse

très qualifiée, habituée au travail soigné, est demandée dans salon du centre de la ville.

Adresser offres sous chiffres GA 2346 au bureau du journal.

La Boucherie - Charcuterie

Rohrer
Tél. 5 26 05
5 26 65
Hôpital 15, Neuchâtel

engagerait tout se suite ou pour date à convenir jeune

CHAUFFEUR-LIVREUR

de nationalité suisse. Semaine de 5 jours, bonne ambiance de travail.

Faire offres écrites ou se présenter au magasin. Tél. (038) 5 26 65.

BUREAU D'ARCHITECTURE VAL-DE-RUZ

engagerait immédiatement ou pour date à convenir

technicien-architecte

ou

dessinateur-architecte

Faire offres à D. Biancolin, arch. et M. Evard. 2052 Fontainemelon.

Pour notre magasin à Neuchâtel: volailles, gibier, poissons, comestibles, nous cherchons un

vendeur

Débutant dans la branche serait mis au courant, ainsi qu'un

manœuvre

pour nettoyage et livraisons à domicile. Semaine de 5 jours, chambre et pension à disposition. Faire offres à Lehnerr Frères, place du Marché, Neuchâtel. Tél. 5 30 92.

Entreprise à succursales multiples, à Berne, cherche un

ACHETEUR

commerçant, ayant une certaine expérience (éventuellement de la branche jouets, souvenirs ou ustensiles pour fumeurs), avec connaissances d'allemand, s'intéressant à l'organisation de la vente, trouverait un poste indépendant et procurant satisfaction. Convierait également à détaillant, encore jeune, désirant changer d'activité.

Entrée immédiate, ou à convenir. Salaire adapté à la conjoncture actuelle et prestations sociales de premier ordre.

Faire offres sous chiffres D 901 340 à Publicitas S.A., 3001 Berne.

Fiduciaire Internationale cherche, pour son bureau de Genève, des **AIDES-REVISEURS**

de nationalité suisse, âgés de 20 à 26 ans environ, ayant de bonnes notions d'anglais, et désireux de recevoir une formation complète dans le domaine de la revision et de l'expertise comptable.

Faire offres, accompagnées d'un curriculum vitae, sous chiffres C 62156-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, ouvrier

pâtissier-confiseur

Faire offres à la Confiserie P. Hess, 2, rue de la Treille, 2000 Neuchâtel.

BORELSA

fabrique de fours électriques industriels cherche, pour son département d'achat, une

EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissant la dactylographie, et capable d'exécuter divers travaux de bureau.

Offres à la Direction de BOREL S.A., 2034 PESEUX, tél. (038) 8 27 83.



John Matthys
Agent général

Nous engagerions pour le 1er décembre ou le 1er janvier 1970

EMPLOYÉ D'ASSURANCE

qualifié, connaissant ou pouvant assimiler rapidement la tarification des branches accidents et RC. Ce collaborateur sera appelé à prendre la responsabilité de ce secteur et à traiter également avec la clientèle. Il sera de plus formé pour d'autres travaux de manière à pouvoir remplacer le chef de bureau en son absence.

Il s'agit d'un poste stable et intéressant, bénéficiant des prestations sociales les plus modernes.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres de service ou demander un entretien préalable à M. John Matthys, agent général, 5, rue du Musée, Neuchâtel.

Nous sommes une organisation de vente très vivante, toute désignée pour aider

QUELQUES JEUNES GENS

à prendre un nouveau départ.

Les intéressés qui prennent leurs problèmes d'avenir au sérieux sont priés de remplir le coupon ci-dessous et de l'envoyer sous chiffres P 900239 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Les étrangers doivent être en possession d'un permis C ou hors contingent.

Nom : _____ Domicile : _____
Prénom : _____ No de tél. : _____
Rue et No : _____ Age : _____

Dickson & Cie — DEKO —

Rue du Tombet, 2034 Peseux

Nous cherchons des

CONTRÔLEUSES

rapides et adroites, connaissant bien le visitage des pièces d'horlogerie et d'appareillage.

Faire offres ou se présenter. Tél. (038) 8 52 52.

Entreprise maçonnerie PIERRE PASTORE & Cie, à Lausanne, cherche :

maçons manœuvres charpentier

boiseur. Rue du Maupas 17, tél. (021) 24 54 66.

Restaurant SAINT-HONORE Neuchâtel, cherche

SOMMELIÈRES

ou

SOMMELIERS

comme extra, pour la Fête des vendanges.

Tél. (038) 5 95 95.

Surchargé?

ADIA vous délègue rapidement le personnel d'appoint qualifié qui vous manque. Pour quelques jours, semaines, ou mois. Pour le bureau, le commerce ou l'industrie. A des conditions très avantageuses. Appelez-nous...

adia
interim

Faubourg de l'Hôpital 13 Neuchâtel Tél. (038) 4 74 14

Nous cherchons un ouvrier qualifié

FERBLANTIER-APPAREILLEUR

S'adresser à l'entreprise A. Schleppey & Fils, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane Tél. (038) 7 61 45 (038) 7 62 61

ETS ARND - Sablons 34-36 Nous engageons :

1 manœuvre d'atelier

1 ouvrier serrurier qualifié

Places stables. Tél. (038) 5 12 93.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A remettre pour date à convenir

magasin tabac-journaux-laine-mercerie

bien situé, dans quartier périphérique, chiffre d'affaires intéressant, appartement de 3 1/2 pièces à disposition. Adresser offres écrites à KB 2314 au bureau du journal.

DEMANDES À ACHETER

ACHAT et VENTE de vieux bijoux

or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE

Portes-Rouges 46 Immeuble Marché Migros Tél. 5 20 81 Neuchâtel.

PIANO

On demande à acheter, à bas prix, paiement comptant, piano brun, en bon état. Faire offres avec indication de prix et de la marque, sous chiffres 11-460,244 à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Dem. d'emplois

Famille de toute confiance, décente, s'adaptant à différents genres d'industries, cherche

travail à domicile

Local à disposition. Adresser offres écrites à DX 2343 au bureau du journal.

JEUNE INGÉNIEUR

mécanicien diplômé, avec apprentissage, conscientieux, cherche travaux d'études de machines, mathématiques, etc.

Adresser offres écrites à DT 2307 au bureau du journal.

Cuisinier

cherche place, pour quatre mois. Entrée immédiate. Tél. 6 46 66.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Apprentissages

Salon de coiffure cherche apprentie coiffeuse pour date à convenir. Tél. 5 40 47.

Jeune comptable

avec expérience fiduciaire cherche place, région Yverdon - Neuchâtel. Adresser offres écrites à B. S. 2327 au bureau du journal.

ALPINA

COMPAGNIE D'ASSURANCES - Agence générale

Rémy Allimann

Toutes assurances Neuchâtel - 11, faubourg du Lac cherche pour le printemps 1970 un (e)

Apprenti(e) de bureau

Possibilité de participer avec rémunération à un cours progressif de dactylographie et de se familiariser avec les travaux de bureau.

A la fin de l'apprentissage, possibilité de faire des stages dans nos agences en Suisse ou à l'étranger. Téléphone 5 14 14 ou offres manuscrites.

DUBIED

APPRENTISSAGE - PRINTEMPS 1970

Cette annonce s'adresse aux jeunes gens, parents et éducateurs qui apprécient la connaissance d'un métier et une formation professionnelle complète.

Notre entreprise met au concours, pour cette date, plusieurs postes

D'APPRENTIS MÉCANICIENS DE PRÉCISION

qui seront formés dans notre propre CENTRE DE FORMATION

Ce centre, dirigé, encadré et équipé d'une manière exemplaire, permet à nos apprentis de suivre sur place tout le programme prévu par le règlement fédéral.

Grâce à nos méthodes d'instruction éprouvées et à notre longue expérience, nous sommes à même de garantir à nos jeunes gens une formation systématique et approfondie, assortie d'une très bonne connaissance de la branche.

Après l'obtention du diplôme fédéral, nos futurs mécaniciens, selon leurs capacités, pourront exercer leurs aptitudes dans nos ateliers de montage et d'outillage ou être orientés vers les formations suivantes :

- mécaniciens tricotiers au service de la clientèle,
- bureaux d'études et de construction,
- service technique et de laboratoire.

Nous prions les personnes intéressées de s'adresser au service du personnel de EDOUARD DUBIED & Cie S.A., usine de Couvet, qui donnera volontiers de plus amples renseignements.

USINE DE COUVET

Laboratoire de recherches électroniques

STELAVOX

Enregistreurs autonomes professionnels engage, ensuite de son expansion :

- 1 mécanicien de précision
- 1 aide-mécanicien
- 1 câbleuse habile
- 1 jeune fille pour travaux fins

Ambiance agréable, prestations modernes. Entrée : a) à convenir, dès septembre 1969 b) à convenir, dès février 1970 dans nouvelle usine à Hauterive.

S'adresser à : GEORGES QUELLET, ing. dipl. EPZ, les Ruaux, 2013 Colombier. Tél. (038) 6 28 14.

VEVEY

PONTS MÉTALLIQUES

CONDUITES FORCÉES

ENGINS DE LEVAGE

INSTALLATIONS POUR INDUSTRIE CHIMIQUE

TURBINES HYDRAULIQUES

MATÉRIEL FERROVIAIRE, etc.

cherche

DESSINATEURS DESSINATRICES

et vous aurez le choix d'une activité dans l'une ou l'autre de ces techniques.

Votre offre est attendue.

Ateliers de Constructions Mécaniques de **VEVEY** S.A.

A VEVEY.

MAGASINIER

A la suite d'une nouvelle expansion de nos affaires, un poste de **MAGASINIER** est à repourvoir. Cette place conviendrait tout particulièrement à une personne ayant de l'initiative, quelques années de pratique dans la métallurgie et sachant travailler méthodiquement.

Après un temps de mise au courant, ce nouveau collaborateur se verrait confier la responsabilité de notre magasin de stock et pièces détachées.

Nous sommes une entreprise jeune et dynamique et fabriquons des machines transfert de haute précision vendues dans le monde entier.

Faire offres à MIKRON HAESLER S.A., fabrique de machines transfert, 2017 BOUDRY. Tél. (038) 6 46 52.

MIKRON HAESLER

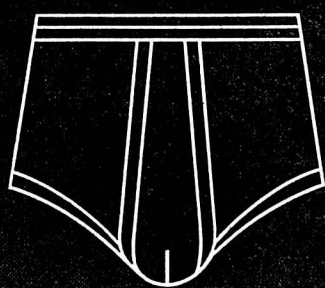
En matière de sous-vêtements,
la femme propose
mais
l'homme dispose!

C'est bien naturel! Car ce que nous portons à même la peau nous touche évidemment de près. Et d'autant plus que la pratique des sports, la voiture, et le fait de rester debout ou assis pendant des heures au travail sont des tests qui nous permettent de choisir les sous-vêtements qui nous conviennent le mieux... et que nos femmes vont ensuite nous acheter!

JSA-EVERYMAN

Coupe étudiée assurant un support intégral! Sous-vêtements en coton, douillet, fins (petites mailles 1x1), et faciles à laver (supportent l'eau bouillante!). Elastique spécial JSA-Everyman — celui qui dure plus longtemps!

Gold-Zack



Slip 5.90/6.90, caleçon court dès 8.90, caleçon long dès 12.50, maillot dès 5.80
Pour la saison froide: JSA-Everyman en Lancofil — allient le confort à la solidité!

RIDEAUX

Pour la confection et la pose de vos RIDEAUX aux meilleures conditions: splendide et grand choix de tissus modernes et de style.

Présentation à domicile de nos collections, le soir également.

Adressez-vous à la

Maison Benoit

Maillefer 25 - Neuchâtel - Tél. 5 34 69

MODE

LINA MARIOTTI

Hôpital 16 — Neuchâtel
Tél. (038) 5 29 43

Toutes les dernières nouveautés

AUTOMNE - HIVER

En exclusivité à Neuchâtel:

Chapeaux de dames

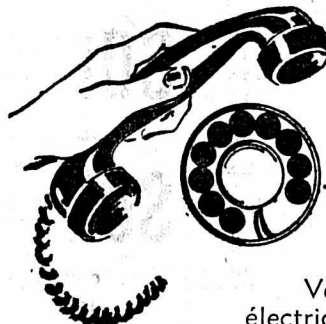
des dernières créations d'Angleterre

Retard des règles
PERIODUL est efficace en cas de règles retardées et difficiles.
En pharm. Lehmann-Amrein, spéc. pharm. 3072 Ostermundigen



ancien nouveau
Transformation de vestons croisés au prix de 48 fr. 50

R. POFET - Tailleur
Ecluse 10 - Tél. 5 90 17
NEUCHÂTEL



Votre électricien

Vuillomenet & C^{es}.A
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TÉL. 5 17 12 GRAND-RUE 4

DU NOUVEAU A NEUCHATEL

Vendredi 26 septembre
de 15 à 17 heures,
dans nos vitrines

DÉFILÉ PERMANENT DE MODE

Nouvelles Collections
Automne-Hiver 69-70

Nos modèles exclusifs
de Paris et de Londres



NEUCHÂTEL

Marx & Cie

TERREAUX 1



rotel
...donc, on peut s'y fier!

— Rotel a le modèle adapté à chaque ménage —
Maintenant particulièrement avantageux:

l'aspirateur-traineau « Rotel de Luxe » 720 watts approuvé par l'IRM
et le puissant aspirateur-batteur « Rotel Jumbo ».

Votre magasin spécialisé vous offre 50 francs en échange de votre vieil aspirateur —
profitez-en!

A vendre superbe mâle

BOXER

2 ans, avec pedigree.
Tél. (038) 8 52 84.

LE BON FROMAGE

POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
rue Fleury 16

Prêt comptant à 7 1/2%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7 1/2% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables. Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
● de Fr. 1 000.— à Fr. 25 000.—
● remboursable jusqu'à 60 mensualités
● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Domicile: _____

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
téléphone 022 24 63 63 V/344

football

En match international amical, hier en fin d'après-midi, à Istanbul

LA TURQUIE RIDICULISE LA SUISSE

TURQUIE - SUISSE 3-0 (2-0) MARQUEURS: Metin 20me; Nihat 37 me; Can Bartu 3-0.

TURQUIE: Sabri; Kamuran, Ercan, Muzafer, Ergin; Ayhan, Can Bartu, Sanli; Metin, Nihat, Ender. Entraîneur: Gegic.

SUISSE: Kunz; Ramseier, Michaud, Tacchella, Weibel; Odermatt, Bosson, Kuhn; Balmer, Vuilleumier, Quentin. Entraîneur: Ballabio.

ARBITRE: M. Nikalov, Bulgarie.

NOTES: Stade de Dolmabahce, à Istanbul. Sol presque entièrement en terre battue. 30.000 spectateurs. Changements dans l'équipe suisse en seconde mi-temps: P. Stierli entre en défense d'où sort Tacchella; il jouera arrière gauche, alors que Weibel passera à droite et Ramseier aux côtés de Michaud; en attaque, Kunzli et Wenger remplacent Vuilleumier et Quentin, respectivement. Modifications également dans l'équipe turque: à la 70me, Yusuf remplace Can Bartu et, à la 72me, Ergin cède sa place à Mehmet.

Handicapé par un terrain où le gazon faisait presque totalement défaut, l'équipe suisse a subi la loi de la Turquie dans le match international amical qui opposait les deux équipes à Istanbul. Cette défaite ne souffre aucune discussion. Au cours de cette rencontre qui fut d'un niveau moyen, les Turcs, qui évoluaient dans un ambiance très favorable, ont en effet, dominé généralement. Ils venaient, d'autre part, de jouer deux matches internationaux et leur cohésion fut bien meilleure que celle des

Suisses, qui en étaient à leur première sortie de la saison. Après avoir encaissé le troisième but, l'équipe suisse parvint à réagir mais ses attaquants manquèrent alors de percant et ils furent incapables de tromper des défenseurs solides et n'hésitant pas sur le choix des moyens pour arrêter l'adversaire.

TACCHELLA EN BAISSÉ

Si les débuts du Servetien Bosson au centre du terrain et du Balois Balmer en attaque peuvent être considérés comme positifs, en revanche, ce match n'a rien résolu sur le plan défensif. Tacchella a confirmé, en première mi-temps (il fut ensuite remplacé par Ramseier) qu'il connaissait, actuellement, une nette baisse de forme. A ses côtés, Michaud s'est souvent montré hésitant. Le Lausannois Weibel fut plus à l'aise lorsqu'il se vit confier le poste d'arrière droit en deuxième mi-temps, mais il n'a pas fait l'unanimité, pas plus, d'ailleurs, que Pirmin Stierli et Ramseier.

a démontré qu'il était en mesure d'apporter quelque chose à l'équipe suisse.

Du côté Turc, l'ancien professionnel de Fiorentina, Can Bartu, est nettement ressorti du lot avec les ailiers Metin et Ender, deux joueurs dont la vivacité est sans aucun doute à l'origine de la performance médiocre des arrières latéraux helvétiques.

BON DÉPART, PUIS...

Alors qu'ils craignaient les premières minutes de la rencontre, les Suisses prirent un bon départ. On put, cependant, s'apercevoir d'emblée que le terrain leur posait des problèmes dans la maîtrise de la balle. Après une action turque menée par Nihat, c'est Odermatt qui se fit l'auteur de la première attaque suisse, terminée par un bon tir, à la 9me minute. Démarqué par Kuhn, ce même Odermatt se signalait peu après par un tir qui passait au-dessus du but de Sabri. A la 20me toutefois, Metin, à la suite d'un mauvais contrôle de Quentin sur la ligne médiane, héritait d'une bonne passe de Can Bartu. Démarqué, il tentait sa chance des 25 mètres. La balle terminait sa course dans la « lucarne ».

RATES SUCCESSIFS

Les Suisses avaient une bonne réaction mais des tirs d'Odermatt et de Balmer ne donnaient rien. A la 30me minute, Michaud devait se faire soigner d'une cheville mais il pouvait reprendre sa place. Sept minutes plus tard, un centre de Metin était renvoyé par Tacchella. L'ailier turc pouvait cependant reprendre, et son deuxième centre, manqué par Michaud puis par Tacchella, ne l'était pas par Nihat qui portait la marque à 2-0. Une fois encore, les Suisses réagissaient bien, mais sans pouvoir réduire l'écart en dépit d'actions et de tirs de Balmer, Odermatt et Bosson. Peu avant le repos, Kunz se met-

tail en évidence en intervenant magnifiquement sur un tir de Ender.

La deuxième mi-temps débutait en catastrophe pour les Suisses. Après trois minutes, l'arbitre sanctionnait d'un coup franc indirect une obstruction de Michaud et Ramseier aux dépens de Nihat. Le coup était joué par Metin qui servait Can Bartu dont la reprise ne laissait aucune chance à Kunz. Les Suisses ne se laissent pas abattre et l'on notait un coup de tête de Bosson, sur coup de coin, à la 51me minute. Sous l'impulsion de Kuhn, qui poussait l'attaque mais délaissait l'excellent Can Bartu, l'équipe suisse semait la perturbation dans le camp turc mais sans parvenir à conclure malgré des actions dangereuses de Bosson - Odermatt (65me), de Balmer (68me) et d'Odermatt (72me). En fin de rencontre, la suprématie helvétique était de plus en plus nette mais elle restait inefficace, de sorte que la rencontre qui, une fois de plus, apportait plus de déceptions que de satisfaction, se terminait sans que le résultat de 3-0 enregistré à la 47me minute ne soit modifié.



ON NE LE CONNAISSAIT PAS... OU PEU. — Voici Can Bartu, qui a joué durant plusieurs saisons avec Fiorentina. C'est le cerveau de l'équipe turque

(ASL)

Des espoirs... désespérants

LA CHAUX-DE-FONDS - SÉLECTION SUISSE DES ESPOIRS 3-1 (2-0).

MARQUEURS: Bai 20me et 56me; Haldemann 35me; Renfer I (penalty) 61me.

LA CHAUX-DE-FONDS: Streit; Mérrillat, Thomann, Sandoz, Mätter; Brosard, Richard, Wulf; Haldemann, Bai, Keller. Entraîneur: Vincent.

ESPOIRS SUISSES: Bersier; Martin, Guyot, Siegenthaler, Loichat; Schneebeger, Boffi; Renfer I, Chapuisat, Heutschi, Jeandupeux II. Responsable: Schneider.

ARBITRE: M. Guignet, Yverdon.

NOTES: Stade de la Charrière; terrain en bon état. Soirée agréable; 500 spectateurs. Nombreux changements dans les équipes. Espoirs: Zappella pour Heutschi à la 32me; Eichenberger, Demarcel et Staudemann pour Bersier, Jeandupeux et Martin en seconde mi-temps; Jeandupeux reviendra à la 83me à la place de Chapuisat. La Chaux-de-Fonds: Hirschy, Claude, Fischer et Zürcher remplacent respectivement Streit, Haldemann, Brosard et Wulf. Coups de coin: 4-12 (2-4).

LA NUIT

Il y a bien peu d'enseignements à tirer de cette partie. En effet, les jeunes protégés de Schneider n'ont jamais voulu forcer leur « talent » et ils se sont vus contents d'un jeu fait de petites passes et de déviations, mais tout cela est resté bien peu productif. La défense neuchâteloise, qui n'est pourtant pas réputée solide, n'a pratiquement jamais été mise en difficulté. Il est donc dangereux de porter un jugement sur Sandoz dans son rôle d'arrière libre, ainsi que sur ses camarades. Tout au plus, pouvons-nous dire que Streit a accompli quelques bons

arrêts et qu'il semble être aussi fort qu'Eichmann. En ligne d'attaque, nous avons surtout remarqué Bai, qui a montré une belle combativité. Le verrons-nous bientôt à la Chaux-de-Fonds?...

Quant à la sélection des espoirs, un de ses moins mauvais éléments fut le Servetien Guyot, qui fit preuve d'autorité au sein de sa défense. Lui mis à part, personne ne s'est mis en évidence. P.-A. D.

L'Allemagne de l'Ouest victorieuse à Sofia

Trois jours après un match décevant contre l'Autriche, l'Allemagne de l'Ouest s'est imposée à Sofia où, devant 60.000 spectateurs, elle a battu la Bulgarie par 1-0 (1-0). Après avoir ouvert la marque à la 12me minute par Bernd Doerfel, les Allemands furent contraints de se défendre face à une équipe bulgare magnifiquement emmenée par Asparoukhov. Avec Beckenhauer comme « libero » (Schultz était chargé de surveiller Asparoukhov) et un gardien (Maier) qui ne commît aucune faute, la défense allemande a donné entière satisfaction. Les Allemands furent souvent dominés, mais ils gardèrent toujours le match en mains et ils subirent sans énervement la pression adverse.

Autres rencontres

- A Belgrade: Yougoslavie - URSS 1-3.
● A Stockholm: Suède - Hongrie 2-0.

Coupe d'Europe

L'A.C. Milan s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la coupe d'Europe des champions dont est le tenant, en battant Avenir Beggen (Luxembourg) en match-retour par 3-0. Il avait déjà gagné le match-aller par 5-0.

Cent cinquante francs d'amende pour Lugano

Un deuxième match du championnat suisse des réserves a été donné perdu par forfait par le comité de ligue nationale. Il s'agit de Lugano - Young Boys, au cours duquel les Luganais ont aligné un joueur suspendu. Les Luganais devront, en plus, payer une amende de 150 francs.

● Dans le groupe oriental de première ligue, le match Buochs - Juventus a été reporté du 12 octobre au 14 décembre. D'autre part, dans le groupe central, Durrenast - Porrentruy a été avancé du 30 novembre au 12 octobre.

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel no 7

AVERTISSEMENTS Scapolan J.-Franco, Audaux I; Piervittori Fabbio, Superga I; Liuzzo Carmelo, Superga I; Carollo Alvaro, Audaux I; Demont Philippe, Xamax juniors C.

UN DIMANCHE DE SUSPENSION Maffioli Roger, Audaux I; Da Silva Antonio, Xamax juniors B; Emonet Christian, Boudry juniors B.

RECTIFICATION Modification de suspension: à la suite d'une erreur, le joueur Jaegger Richard n'a pas été expulsé; il s'agit de Joray André, du Locle II.

Comité central de l'ACNF: le secrétaire: E. Prudent; R. Huot; J.-P. Baudois

RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES Juniors C: Boudry II - Combe 4-1. Résultat du 14 septembre à rectifier: Fontainemelon - Serrières 1-7 et non 7-1.

yachting

Premier championnat suisse (officieux) de la série des 4,85

Le Morgien Voisin s'impose aisément

Bien qu'elle ne soit pas encore reconnue officiellement par l'Union suisse de yachting, la série des 4,85 a fait organiser un

automobilisme

Le Tour de France

La cinquième étape du Tour de France automobile, Vichy-Albi (787 kilomètres) qui se déroule sur deux journées, a été marquée par l'épreuve de classement courue sur trente tours du circuit de Charade (8 km 055). Les Français Larrousse-Gélin, sur Porsche 911, ont conservé la première place du classement. Henri Greder, dont certains disaient que la Chevrolet-Corvette était moribonde en raison d'une mauvaise circulation d'huile, s'est montrée la plus rapide à Charade en couvrant les 241 km 650 en 1 h 59' 08"2, à la moyenne de 121 km 693. Il a ainsi repris un peu plus de 35" à Larrousse.

SPORTS dernière

HANSJOERG WIRZ: NOUVEAU RECORD DU 400 M HAIES

Quelques jours après les championnats d'Europe, le Schaffhousois Hansjoerg Wirz a confirmé son excellente forme en améliorant le record suisse du 400 m haies au cours de la réunion internationale de Berlin. Il avait déjà égalé le précédent record en 50"8 à Athènes. Il a couru la distance en 50"7 à Berlin, ce qui lui a valu la quatrième place derrière les Allemands de l'Ouest Schubert (49"7) et Klausner et le Britannique Todd. Il a laissé derrière lui l'Allemand Hennige, médaillé olympique à Mexico. Quant à la championne olympique du 400 mètres, la Française Colette Besson, elle a échoué dans sa tentative contre le record mondial (51"7). Elle n'a pu faire mieux que 52"9 mais a, malgré tout, remporté l'épreuve.

athlétisme

Le bon et le médiocre se côtoyaient

Répondant à l'invitation que le responsable de l'Association neuchâteloise d'athlétisme léger avait jugé bon de leur adresser, plus d'une centaine de jeunes âgés et âgés de 9 à 18 ans ont tenté, joyeusement et dynamiquement, de se surpasser, de parachever en quelque sorte leur plus ou moins sérieuse préparation. En effet, tout en tenant compte d'un certain dépassement éprouvé en particulier par les cadets, dépaysement que la valeur des installations de Pierre-à-Mazel n'aidait surtout pas à tempérer, il faut nuancer l'appréciation de leur entraînement, car les trois quarts des participants

boxe

Six mille personnes ont vainement attendu dans un parc... Le combat improvisé entre Clay et Joé Frazier n'a pas eu lieu

Une rencontre hâtivement « conclue » mardi dernier l'ancien champion du monde des poids lourds, Cassius Clay, et son successeur en titre, son compatriote Joé Frazier, dans la salle d'un gymnase de Philadelphie, a été remise à une date... indéfinie. Frazier, ulcéré par des remarques déshabillées émises à son égard par Clay, qui l'avait traité, entre autres, de « pieds plats » lors d'un programme de télévision, lundi soir, lança un défi à l'ex-champion pour un combat dans un gymnase de Philadelphie. La nouvelle de cette confrontation tant attendue entre les deux pugilistes fut rapidement le tour de la ville et, outre les deux protagonistes, 2000 spectateurs étaient présents pour assister à ce combat au pied levé. Mais la police décida de disperser la foule et d'empêcher ce règlement de comptes. Clay, pas découragé pour autant, « invita » ensuite Frazier à com-

athlétisme

Finale du concours neuchâtelois de jeunesse

Le bon et le médiocre se côtoyaient

représentant à la finale nationale de Thoune, l'an dernier. Parmi les hauts faits masculins, relevons avec plaisir: Sur 80 m, les 9"6 de J. Ehrbar précèdent (16 ans) où il a, du reste, pris une sérieuse option pour la victoire finale et les 10"3 par de Grandis (14 ans); sur 60 m, les 8"8 de D. Egli (12 ans), qui perdit malheureusement ce bénéfice de points au lancer de la balle, et les 8"9 de son vainqueur C. Vuille, sans oublier le plus vélocé cadet, E. Rosina (10 ans), en 9"9. En longueur, les 6 m 12 de l'aîné E. Burger, qui concurrença sérieusement J.-P. Hirschi, les 5 m 29 de J. Oswiecki en cat. B et les 5 m 01 de Grandis; En hauteur, les 1 m 70 de Hirschi, qui valent quelque 30 points de plus que les 6 m 12 de Burger, et les 1 m 70 également de Toffolon, camarade d'Ehrbar; Aux lancers, le jet à 12 m 74 du boulet de 5 kg de Hirschi, très régulier, les 11 m 81 d'Ehrbar, qui représente pourtant sa note la moins bonne et les 11 m 68 de Grandis, qui a surclassé les concurrents de sa catégorie. Il faut aussi mentionner les 47 m 65 de Vuille à la petite balle, et les 40 m 17 du cadet Schmid équivalant à 300 points, soit le meilleur résultat absolu de sa catégorie.

boxe

Six mille personnes ont vainement attendu dans un parc... Le combat improvisé entre Clay et Joé Frazier n'a pas eu lieu

battre dans un parc voisin où près de 6000 personnes s'étaient déjà rassemblées. En vain, car Yance Durham, le « manager » de Frazier, avait interdit à son boxeur de rencontrer Clay dans un parc public, déclarant que son protégé était, par contre, prêt à affronter Clay à l'importe quel moment sur un ring. Quant à Clay, jamais avare de paroles, il a déclaré à la suite de ce combat manqué que Frazier avait peur de lui. Le premier combat de Fritz Chervet aura lieu le 10 octobre. Trois semaines avant son combat de Genève contre Kamara Diop, le poids mouche bernois Fritz Chervet affrontera, pour l'ouverture de la saison pugilistique à Berne, l'ancien champion de France Gérard Macrez, qu'il avait battu de peu aux points, à Genève. Le combat aura lieu le 10 octobre.

basketball

Une grande équipe demain à Neuchâtel

La nouvelle saison de basketball va débuter officiellement dans dix jours pour les clubs de ligue nationale. Dans le cadre de sa préparation au championnat, Neuchâtel-Sport a prévu diverses rencontres dont la plus importante se déroulera demain soir, dans la salle des Terreaux. A cette occasion, nos représentants recevront la très forte formation de Tchèqueoslovaquie - Inter Bratislava - qui a terminé la saison dernière en tête de la deuxième division. La venue à Neuchâtel de cette équipe constitue le coup d'envoi d'une saison importante pour les joueurs neuchâtelois qui auront à se mesurer à des formations redoutables en championnat de ligue B. Pour la rencontre de demain soir, l'entraîneur Krouzel présentera au public de la ville le nouveau visage de la section de basketball de Neuchâtel-Sport, laquelle aura à cœur de se montrer digne d'un partenaire aussi important. M. R.

cyclisme

G. Motta remporte l'Escalade de Montjuich

L'Italien Gianni Motta a remporté la sixième Escalade du château de Montjuich, à Barcelone, devant un public évalué à plus de 80.000 personnes. L'épreuve s'est courue en deux manches, une en ligne et l'autre contre la montre. Felice Gimondi s'était adjugé la course en ligne en 5'16", battant Motta au sprint. Ce dernier a pris sa revanche dans la seconde manche en réussissant 5'11". Le record de cette « escalade » reste détenu par Poulidor (trois fois vainqueur) avec un temps total de 10'24". Classement: 1. Motta (It), 10'32"; 2. Gimondi (It), 10'36"; 3. Ocana (Esp), 10'43"; 4. Poulidor (Fr), 10'48"; 5. Lasa (Esp), 10'54".

basketball

Une grande équipe demain à Neuchâtel

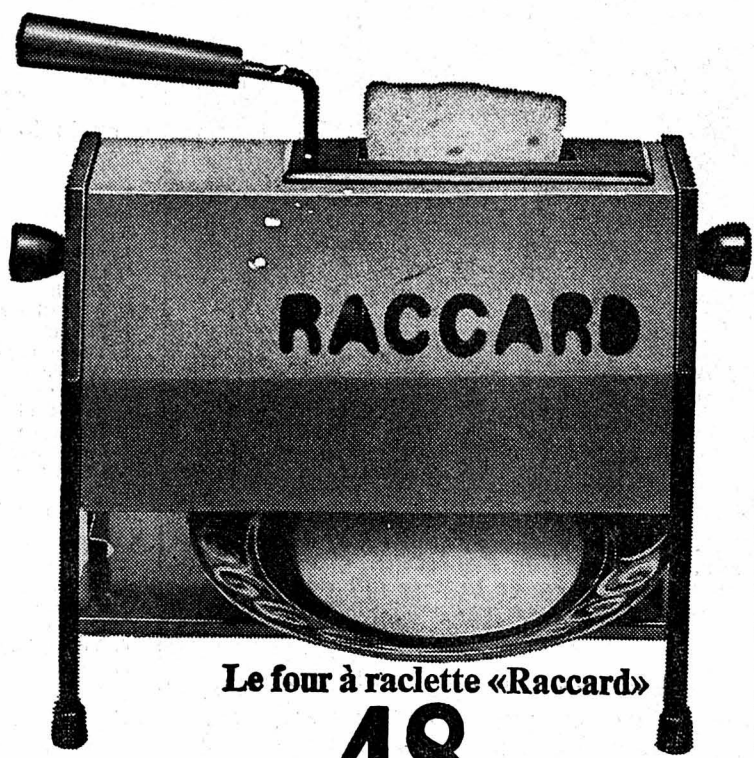
représentant à la finale nationale de Thoune, l'an dernier. Parmi les hauts faits masculins, relevons avec plaisir: Sur 80 m, les 9"6 de J. Ehrbar précèdent (16 ans) où il a, du reste, pris une sérieuse option pour la victoire finale et les 10"3 par de Grandis (14 ans); sur 60 m, les 8"8 de D. Egli (12 ans), qui perdit malheureusement ce bénéfice de points au lancer de la balle, et les 8"9 de son vainqueur C. Vuille, sans oublier le plus vélocé cadet, E. Rosina (10 ans), en 9"9. En longueur, les 6 m 12 de l'aîné E. Burger, qui concurrença sérieusement J.-P. Hirschi, les 5 m 29 de J. Oswiecki en cat. B et les 5 m 01 de Grandis; En hauteur, les 1 m 70 de Hirschi, qui valent quelque 30 points de plus que les 6 m 12 de Burger, et les 1 m 70 également de Toffolon, camarade d'Ehrbar; Aux lancers, le jet à 12 m 74 du boulet de 5 kg de Hirschi, très régulier, les 11 m 81 d'Ehrbar, qui représente pourtant sa note la moins bonne et les 11 m 68 de Grandis, qui a surclassé les concurrents de sa catégorie. Il faut aussi mentionner les 47 m 65 de Vuille à la petite balle, et les 40 m 17 du cadet Schmid équivalant à 300 points, soit le meilleur résultat absolu de sa catégorie.

cyclisme

G. Motta remporte l'Escalade de Montjuich

L'Italien Gianni Motta a remporté la sixième Escalade du château de Montjuich, à Barcelone, devant un public évalué à plus de 80.000 personnes. L'épreuve s'est courue en deux manches, une en ligne et l'autre contre la montre. Felice Gimondi s'était adjugé la course en ligne en 5'16", battant Motta au sprint. Ce dernier a pris sa revanche dans la seconde manche en réussissant 5'11". Le record de cette « escalade » reste détenu par Poulidor (trois fois vainqueur) avec un temps total de 10'24". Classement: 1. Motta (It), 10'32"; 2. Gimondi (It), 10'36"; 3. Ocana (Esp), 10'43"; 4. Poulidor (Fr), 10'48"; 5. Lasa (Esp), 10'54".

Ce soir, à la maison, la raclette



Le four à raclette «Raccard»

48.-

Une exclusivité Migros!

... une ambiance du tonnerre

Dégustez-la maintenant, à la maison, chaque fois que vous en éprouvez l'envie. Dégustez-la en famille, avec vos amis les plus chers... en solitaire! Oui, toutes les fantaisies sont permises avec le nouveau four à raclette «Raccard», de la Migros! Très simple à préparer: Introduire dans la grille une tranche toute prête de fromage «Raccard». Poser une assiette sur la tablette du four: le fromage fond et coule dans l'assiette chauffée par réflexion... la raclette reste donc toujours bien chaude et fondante. Très facile à entretenir: après 4 ou 5 raclettes, nettoyer la grille teflonisée avec la brosse spéciale «Raccard» comprise dans le prix. Un entretien rapide... qui vous permet déjà de préparer votre prochaine raclette.

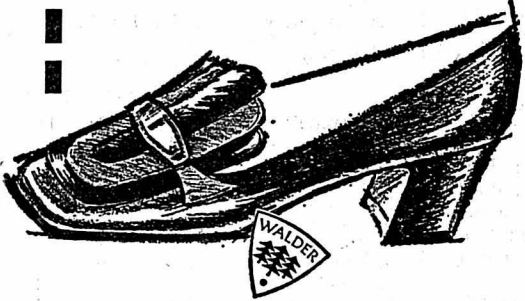


Le fromage à raclette «Raccard» est savoureux à souhait et délicieusement fondant. Il est coupé en tranches toutes prêtes et préemballé. Emballage de 6 tranches de 40 g = environ 45 cts la «tranche-raclette». Une exclusivité Migros! 100 g **1¹⁰** Petites pommes de terre, la boîte 3/4 **-.90**

* Accompagnée de deux, trois pommes de terre en robe des champs, ou bien de délicates petites pommes de terre en boîte, d'oignons savoureux, de quelques cornichons croquants, la raclette rencontre toujours davantage de succès!

MARCHÉS MIGROS

Idée sur la mode 69/70



brun Fr. 47.80
fines semelles caoutchouc

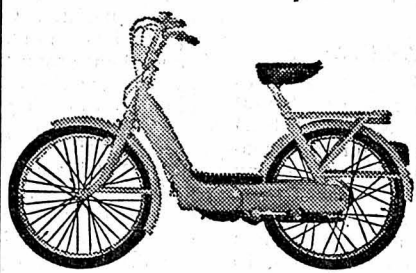
Chaussures

J. KURTH S.A.

Seyon 3 Neuchâtel

Ciao

Le nouveau grand succès des usines Vespa



A partir de 14 ans sans permis
Nombreuses teintes modernes
dès fr. 595.-

Prospectus et démonstration:
MAISON G. CORDEY & FILS
CYCLES-MOTOS
Ecluse 47-49 - ☎ 5 34 27
NEUCHÂTEL

Nous vous donnons 1 bouteille si vous en achetez 2!

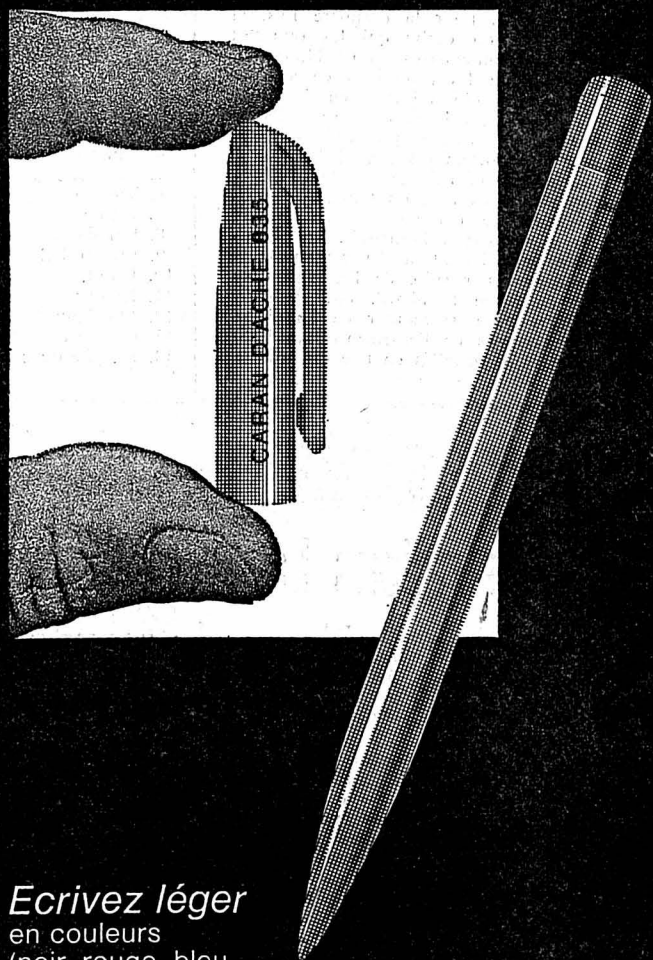
Non-gazeuse — riche en vitamine C.
2 arômes:
Orange avec le jus des fruits exotiques
Ananas avec le jus des fruits exotiques

GRATIS

Un régal pour votre palais que vous ne pouvez pas manquer: Hawaiiana. Hawaiiana est une nouvelle boisson. Différente. Non-gazeuse. Avec du jus de fruits exotiques. Des fruits des mers du Sud, la papaye, la goyave, le passion-fruit. Plus l'arôme des oranges ou des ananas. Essayez d'abord la bouteille gratuite. On en demandera davantage. Une chance qu'il vous reste encore deux bouteilles!

HAWAÏANA HappyDrink
Distribuée en Suisse par Véron & Cie, S.A. Berne.

On pourrait prétendre que ce capuchon est superflu car le stylo fibre 835 *à pointe fine* **CARAN D'ACHE** ne se dessèche pas



Ecrivez léger en couleurs

(noir, rouge, bleu, vert, brun ou jaune) avec un CARAN D'ACHE 835*, le stylo à pointe fibre qui ne se dessèche pas. Il est fabriqué et garanti par CARAN D'ACHE, Fabrique Suisse de Crayons, Genève.

* en vente dans les bons magasins de la branche.

A vendre **tourbe horticole** à 3 fr. le sac ou au m3. Tél. (039) 5 54 14.

A vendre **POINTS SILVA** Mondo - Avanti Prix avantageux. Lesey FN, case postale 281, 1401 Yverdon.

Prêt comptant

★ de Fr. 500.- à Fr. 25.000.-, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés. Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A. 344
Banque Rohner & Cie S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 061 23 03 30



Une étude hebdomadaire sur le football de ligue nationale

LE CHAMPIONNAT SOUS LA LOUPE

LA LOI DES NOMBRES COMMENCE À VISER SERVETTE Au Wankdorf, Bâle n'aura pas trop de tout son savoir pour s'imposer

Ce quatrième tour, certains l'ont senti passer, hein! Lausanne et Grasshoppers. Défaites douloureuses sollicitant l'avis du médecin, au contraire d'autres plutôt copieuses conformes, même celle de Winterthur. Après deux ans de corde raide, de défis frisant la provocation, il fallait bien que ça craque une fois.

Young Boys - Bâle (1-2, 0-2) Au temps de la grandeur bernoise, Bâle s'amenait sans complexe au Wankdorf et repartait avec un ou deux points. On appelle ça une «bête noire»; allez savoir pourquoi. Maintenant, Bâle ne vit plus en chapeard, mais en champion. Le bon tour, c'est Young Boys qui peut le lui jouer.

Ce brave ours est déjà sorti trois fois de ses terres et la seule visite, Zurich, s'en est retournée avec les deux points Public oblige: perdre deux fois chez soi n'est pas dans les mœurs de ce plantigrade et Bâle n'aura pas trop de tout son savoir pour s'imposer. S'il y parvient!

La Chaux-de-Fonds - Servette (3-5, 2-2)

Pour avoir vu Servette-Lausanne, je me demande comment ceux du Haut s'y prendront pour porter pièce à Snella dans les gorges se «trouvent» les yeux fermés. C'est du génie à bride rabattue; si ce n'est celui-là, c'est son frère: en tout cas, le porteur du ballon n'est jamais emprunté pour le repasser au suivant.

La loi des nombres va commencer à viser Servette, mais est-ce déjà pour maintenant? Si les Neuchâtelois retrouvent leur verve et leur vigueur du match contre Young Boys, bon. Sinon gare à la débâcle.

Lausanne - Fribourg Pas de match, l'an passé. En début de saison, Lausanne avait confortablement

gagné à Begnins. A l'heure actuelle, il est plutôt dans un tunnel, alors que Fribourg pose vaillamment pierre sur pierre. A la Poutaise, Lausanne s'obligera à un violent effort et Fribourg y vient à un mauvais moment. Elimination de la coupe contre Granges, fessée genevoise: la trique n'est pas loin. Si Fribourg devait prendre ne serait-ce qu'un point, il y aurait des vagues du Léman jusqu'au Stade olympique.

Bellinzone - Bienne (5-1, 2-2) Le règne Mezzadri n'a pas l'air d'annoncer des sommets et le bon Carlo rigole doucement dans le joyeux tintamarre de ses casseroles. Lui connaît la cuisine! Avec un point dans la caisse et le falot rouge et farceur pendu au paléto, Bellinzone fait peine à voir. D'ici à ce que Bienne en fasse les frais, il n'y a qu'un tout petit pas.

Saint-Gall - Grasshoppers (1-2, 2-2)

Chez Sing et ex-Skiba, les affaires ne vont pas fort non plus. Devenus porteurs d'eau, ils chassent la canette aux points, tout en rêvant de gloire passée. Si Grasshoppers n'est pas capable de «se farcir» un Wettingen au Hardturm retrouvé, où trouvera-t-il le salut? Pas à Saint-Gall, c'est à craindre, car les Brodeurs ont aussi leurs soucis.

Wettingen - Lugano Pas de rencontre la saison dernière. Les Argoviens, tout fiers de leurs deux premiers points en ligue A, ne doivent pas se bercer de trop d'illusions. Lugano averti en vaut deux et sa position d'attente derrière Bâle et Servette, il tiendra à la garder.

Zurich - Winterthur (1-0, 1-1) La question, pour Zurich, est de savoir s'il est assez fort pour supporter

le manque d'esprit tactique de son entraîneur, en d'autres termes, pour devenir champion malgré lui. Au Letzigrund, le public vient pour voir un Zurich vainqueur et les joueurs s'encouragent. Comme Hussy est malin, il sèmera ses pièges et Stürmer se rappellera au bon souvenir de son ancien public.

A. E.-M.



UN CERTAIN KONIETZKA. — La défense zuricoise devra se méfier de Stürmer, bien sûr, mais aussi de Konietszka, qui vient ici de se débarrasser de Bischof pour marquer le 2me but de Winterthur contre Lucerne, en coupe. (Photopress)

Deux derbies romands en ligue B Mais le choc du jour aura lieu à Lucerne

Une question se pose désormais, pour le championnat de ligue B: «L'homme de Cromagnon» de cette compétition, c'est-à-dire Mendrisio, restera-t-il longtemps le bloc monolithique (parce qu'il n'a pas de défenseur) ou sera-t-il long-temps le bloc monolithique (parce qu'il n'a pas de défenseur)? On ne pense pas, en tout cas, que Langenthal (9me du classement) puisse aller balayer ce doute à Mendrisio même, dimanche prochain. Malgré le match nul qu'il vient d'imposer à Sion, le néo-promu n'a pas montré des qualités extraordinaires. Reste l'éventualité qu'entre pratiquants de l'anti-jeu, une surprise se produise...

Rentré assez mari de Langenthal, Sion (2me) a besoin de se reprendre rapidement. Contre Thoune (6me), son visiteur du prochain week-end, la partie ne sera pas aisée: les Oberlandais viennent, en effet, d'afficher de solides qualités en tenant Lucerne en échec.

Lucerne (3me) recevra Chiasso (4me): ce sera la tête d'affiche du prochain programme. Le club de l'extrême Sud a montré d'intéressantes dispositions sa-

medi dernier, en battant Young Fellows. C'est à l'Allmend lucernoise que l'on attend de lui confirmation de ses progrès. Mais Lucerne est intraitable chez lui: même Winterthur s'en est aperçu, en coupe suisse. La bataille s'annonce donc sévère. Chiasso devra y éviter toute crise de nerfs...

Carougeois ne brillent guère: ils ont encaissé 11 buts et n'en ont rendu que trois. C'est faible, et leur modeste forme du moment a été confirmée par leur défaite en coupe, face à Urania. Martigny vient de remporter son premier succès, précisément contre les récents vainqueurs ugéistes. Comme le match se jouera à la Fontenette, on se gardera donc d'un pronostic basé sur les comparaisons. Cela risque, en tout cas, de donner un match passablement serré.

CONFIRMATION? Au Letzigrund zuricois, Young Fellows (5me) examinera Aarau (7me) dont la victoire sur Granges semble avoir marqué le réveil. La saison passée: 0-0. Ces deux équipes paraissent de nouveau proches l'une de l'autre.

Complétant le programme, le match Granges (13me) - Bruhl (10me) devra confirmer si les Saint-Gallois sont en progrès ou si ce sont les Grangeois qui restent médiocres malgré leur succès sur Lausanne en coupe. Saison passée: 1-2. SR.

Autre match entre clubs romands: Carouge (dernier du classement) - Martigny (12me). Est-ce déjà un choc de «desperados»? Pour le moment, les

Ces chiffres vous intéressent

Classement après la quatrième journée

Table with 5 columns: Rank, Team, Matches, Goals, Points. Lists teams like Servette, Bâle, Bienne, Lugano, Zurich, Winterthur, Fribourg, Young Boys, Grasshoppers, Lausanne, Saint-Gall, Wettingen, La Chx-de-F., Bellinzone.

La saison dernière

Table with 5 columns: Rank, Team, Matches, Goals, Points. Lists teams like Lausanne, Servette, Zurich, Young Boys, La Chx-de-F., Lugano, Bellinzone, Winterthur, Grasshoppers, Lucerne, Sion, Bienne, Saint-Gall.

Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement: Victoire = 2 points, Egalité = 1 point, Défaite = 0 point, Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire, Aucun but marqué = 1 point en moins, Match nul 0-0 = moins 1 point.

Notre classement

Table with 4 columns: Rank, Team, Results, Points. Lists teams like Servette, Bâle, Bienne, Winterthur, Lugano, Saint-Gall, Zurich, Lausanne, Young Boys, Fribourg, La Chx-de-Fds, Wettingen, Bellinzone, Grasshoppers.

Penalties

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bellinzone, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Team, Total, Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzone, Bienne, Lausanne, Servette, Young Boys, Zurich.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Bellinzone - Bienne. — Supérieurs à leurs adversaires, les Seelandais auront, toutefois, le désavantage du terrain. Tentons tout de même le banco en leur faveur. 2 2 2
2. La Chaux-de-Fonds - Servette. — Il est extrêmement rare que Servette perde à la Charrière. Cette année, un succès neuchâtelois semble encore plus problématique que d'habitude. 2 2 2
3. Lausanne - Fribourg. — Trop de raisons obligent les Vaudois à vaincre pour que Fribourg sauve ne serait-ce qu'un point. 1 1 1
4. Saint-Gall - Grasshoppers. — Le changement d'entraîneur sera-t-il salutaire aux visiteurs? Nul ne peut le prévoir. 2 X 1
5. Wettingen - Lugano. — La bataille sera peut-être féroce mais Wettingen ne paraît pas de taille à résister à l'équipe de Maurer. 2 2 2

6. Young Boys - Bâle. — Les Bernois joueront sans Muller et Baumgartner, mais leurs ressources sont grandes. 1 X
7. Zurich - Winterthur. — La tâche ne sera pas facile pour le maître de céans. C'est un match où tout peut se produire. X 2 1
8. Etoile Carouge - Martigny. — Les Genevois sont particulièrement fragiles. Ils réussiront tout au plus le partage des points. 2 X 2
9. Granges - Bruhl. — Les Soleurois bénéficieront d'une très légère faveur à la cote. X X 1

10. Lucerne - Chiasso. — A l'Allmend, les Tessinois ne doivent pas espérer récolter plus d'un point. 1 X
11. Sion - Thoune. — Apparemment, Sion ne devrait connaître aucun problème. 1 1 1
12. Urania - Xamax. — Les deux équipes doivent se racheter. En valeur pure, les hommes de Bertschli sont supérieurs à ceux de Châtelain, mais ils sont si instables... X X 2
13. Young Fellows - Aarau. — Les Argoviens sont les plus forts mais l'avantage du terrain ne doit pas être négligé. 2 X

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Bellinzone - Bienne, La Chaux-de-Fonds - Servette, Lausanne - Fribourg, Saint-Gall - Grasshoppers, Wettingen - Lugano, Young Boys - Bâle, Zurich - Winterthur, Etoile Carouge - Martigny, Granges - Bruhl, Lucerne - Chiasso, Sion - Thoune, Urania - Xamax, Young Fellows - Aarau.

Bulletin de santé

BÂLE. 2me. Sept points. Première absence de Kiefer et de Sundermann. Wenger a marqué trois dimanches d'affilée. Première apparition de Rahmen.

BELLINZONE. Dernier. Un point. Première absence de Paglia. Troisième défaite d'affilée.

BIENNE. 3me. Six points. Seule équipe, avec Servette, à avoir joué toujours dans la même formation. Bénéfice de son premier autobut.

LA CHAUX-DE-FONDS. 11me. Deux points. Début de Streit, Halde-mann et Vincent. Première absence d'Eichmann et de Thormann. La plus faible défense.

FRIBOURG. 6me. Quatre points. Première absence de Blanc, Lambert et Schultheis. Schaller a obtenu un but trois matches d'affilée.

GRASSHOPPERS. 8me. Trois points. La plus faible ligne d'avants: un but! Premier match de Deck. Li-moage de Skiba.

LAUSANNE. 8me. Trois points. Première absence de Tacchella et de Kaeser, début de Claude et de Hosp. Avec Bellinzone, seule équipe sans victoire!

LUGANO. 3me. Six points. Première absence de Bernasconi. La meilleure défense avec celle de Servette.

SAINT-GALL. 11me. Deux points. Première apparition de Mogg. Dé-plose son premier autobut.

SERVETTE. Premier. Huit points. Meilleurs avant gardiens. Potier marqué à chaque match.

WETTINGEN. 11me. Deux points. Marque ses premiers buts et trouve plus faible que lui, Grasshoppers. Première absence de Biocic et débuts de Schellenberger.

WINTERTHOUR. 6me. Quatre points. A enfin perdu chez lui. Première absence de Bollmann et débuts de Oetli. Vient de se qualifier en coupe.

YOUNG BOYS. 8me. Trois points. Première victoire. Première absence de Baumgartner, les néophytes Schild et Rebmann obtenant les deux buts.

ZURICH. 5me. Cinq points. Première défaite. Première absence de Leimgruber et de Martinelli. Débuts de Kühn.

Championnat suisse des réserves

Table with 5 columns: Rank, Team, Matches, Goals, Points. Lists teams like Servette, Grasshoppers, Bâle, Lugano, Winterthur, Fribourg, Young Boys, Lausanne, Saint-Gall, Bienne, Wettingen, La Chx-de-Fds, Zurich, Bellinzone.

Table with 5 columns: Rank, Team, Matches, Goals, Points. Lists teams like Thoune, Young Fellows, Granges, Bruhl, Sion, Chiasso, Lucerne, Etoile Carouge, Xamax, Martigny, Mendrisio, Aarau, Urania, Langenthal.

IIIe LIGUE JURASSIENNE

L'activité a été restreinte dans le Jura, durant le week-end du Jéline. Seules se sont jouées les rencontres qui avaient été reportées au début du championnat.

Des surprises se sont produites

DEUXIEME LIGUE Aurore, à nouveau trahi par son gardien, a encore subi une défaite. Son vainqueur, Longeau, pose désormais sa candidature à la victoire finale, car déjà les Bernois que l'on n'attendait pas, s'imposent dans le groupe de tête.

TROISIEME LIGUE Groupe 6. — Courtelary n'a pas fini de nous surprendre. Les deux buts que Huguenin a inscrits aux dépens d'USBB propulsent les gens du Vallon au commandement du groupe. Les équipiers des Breuleux ont mordu, pour la première fois, la poussière, lors du derby qui les opposait aux Francs-Montagnards du Noirmont.

Ceux-ci déjouent les pronostics en se montrant au club qui militent en haut de l'échelle. Court a échoué dans sa tentative de récolter un premier point. Mais re-voilà que Courrendin est venu à bout avec peine de la lanterne rouge.

Groupe 7. — Comme on pouvait le supposer, Courfaivre n'a pas été en mesure de créer la surprise à Fontenais. Les Ajou-lots, bien que jouant à 10 septante-cinq minutes durant par suite de l'expulsion de leur fer de lance Bernhard, ont multiplié leurs efforts pour surmonter ce handicap. Voilà les hommes de l'ex-Bruntrutain Léonardi solidement installés en tête du groupe. LIET

Classement: 1. Hemauer (Derendingen) 558 p. (95, 89, 93, 97, 93, 91); 2. Stoll (Melien) 557 (95, 90, 93, 91, 93, 95); 3. Spaeni (Steinen) 557 (95, 92, 92, 93, 93, 92); 4. Buser (Olten) 554; 5. Schibig (Raiz) 554; 6. Schudel (Zurich) 554; 7. Michel (Gün) 553; 8. Killer (Lausen) 537; 9. Marilley (Châtel-Saint-Denis) 535; 10. Minder (Saint-Moritz) 532. L. N.

Match international à distance au pistolet

Très bonne prestation de l'équipe suisse

De plus en plus les championnats d'Europe de Pilsen s'effacent du souvenir... Parce que nos tireurs, au fil des compétitions qui ont suivi, nous y engageant. On l'a vu lors des championnats suisses au pistolet et international à l'arme de poing, qui s'est déroulé à la Montagne de Boujean.

que Buser aurait réalisé une bien meilleure performance s'il avait pu appuyer comme il le fallait ses quatre premières passes de 93, 92, 96 et 96 p. Malheureusement, il perdit 23 p. dans ses 20 dernières cartouches. Une fois encore, cependant, Ernest Schudel a confirmé ses promesses et on le retrouve à un niveau qui témoigne de son indéniable talent.

Fred Michel pour sa part, s'est arrêté au niveau des 553 p., tandis que nos trois derniers représentants ne franchissaient pas le cap des 540 p. Il y avait là Alfred Killer et Moritz Minder, qui ne sont pourtant pas des débutants, ainsi que Jean Marilley, de Châtel-Saint-Denis, pour la première fois à l'égalité avec 535 p., un léger avantage sur Minder.

Les deux remplaçants que furent les espoirs Johannes Widmer — un nouveau qui monte — et Adolphe Berz ont obtenu 550 et 537 p., tant et si bien que la moyenne de notre équipe eût été plus élevée s'ils lui avaient été incorporés! Ce sera pour une prochaine fois, sans aucun doute.

Avec leur moyenne de 549,1 p., les Suisses se sont bien défendus, surtout si l'on

sait que Fritz Lehmann manquait à l'appel. Cela ne leur permettra pas vraisemblablement de battre les Américains, dont on ignore encore la performance, mais on a tout lieu de croire qu'ils conserveront leur deuxième rang de l'an dernier. Les Allemands de l'Ouest ne semblent pas en mesure de les en déposséder, ni les Suédois ou les Finlandais, qui éprouvent présentement certaines difficultés à mettre sur pied des équipes de dix hommes. Comme les tireurs de l'Est-européen continuent à demeurer à l'écart de la compétition, la concurrence est moins vive aussi pour nos compatriotes, conduits dans cette épreuve par le Bernois René Tüscher, responsable de la «re-lève», mais remplaçant Max Haeuppli actuellement à l'étranger.

Advertisement for BESANÇON CONTES ET FLORALIES CAVALCADE DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 14 H 30. Includes an illustration of a person in a costume.

tennis D'après le «Daily Telegraph»

Les Australiens Laver et Marguerite Court ont été les meilleurs du monde cette année

Lance Tingay, célèbre spécialiste de tennis du «Daily Telegraph», a publié ses listes des dix meilleurs joueurs et joueuses du monde en 1969. Le quotidien londonien prétend avoir été le premier à établir des listes mondiales des meilleurs joueurs de tennis en 1914, la tradition continuant depuis. Tingay accorde, naturellement, la première place chez les hommes à l'Australien Rod Laver, qui a réussi le «grand chelen». Celle des dames va à l'Australienne Margaret Court, malgré le fait qu'une Anglaise, Ann Jones, ait remporté le titre principal de la saison, celui de Wimbledon.

Dames: 1. Margaret Court (Aus); 2. Ann Jones (GB); 3. Billie-Jean King (EU); 4. Nancy Richey (EU); 5. Julie Heldmann (EU); 6. Rosemary Caslas (EU); 7. Kerry Melville (Aus); 8. Peache Bartkovicz (EU); 9. Virginia Wade (GB); 10. Lesley Bowrey (Aus).

Surprenante élimination de... Rod Laver

Le Sud-Africain Ray Moore a causé une énorme surprise en battant facilement l'Australien Rod Laver en trois sets (7-5, 3-6, 6-2) au cours de la première journée du tournoi ouvert de Los-Angeles. Moore a facilement remporté le premier set face à un Laver lent et dont les «passing shots» étaient incertains.

La défaite subie par Laver devant Moore met fin à une série de 32 victoires successives obtenues par l'Australien depuis Wimbledon.

CLASSEMENT

Messieurs: 1. Rod Laver (Aus); 2. Tony Roche (Aus); 3. John Newcombe (Aus); 4. Tom Okker (Ho); 5. Ken Rosewall (Aus); 6. Arthur Ashe (EU); 7. Cliff Drysdale (AS); 8. Pancho Gonzales (EU); 9. Andres Gimeno (Esp); 10. Fred Stolle (Aus).

LECO
Choco-Drink

1/1 LITRE
1/2 LITRE
1/4 LITRE

DURS D'OREILLES ?
Appareils acoustiques. Tél. 3 11 76
Service Ovulaton, O. Vuille, Sous-les-Vignes 6,
Saint-Blaise, fournisseur de l'assurance-invalidité.

laver automatiquement
le linge et la vaisselle, c'est si facile !
avec **Miele**

Ch. Waag - Neuchâtel
Spécialiste Miele depuis 30 ans
Révision - Pièces de rechange
Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 5 29 14.

Au Friand
SOUS LES ARCADES NEUCHÂTEL

Les produits à base de Sésame et de Soya, le riz complet plein de vertus !
Variez l'assaisonnement de vos aliments :
Toute la gamme des sels spéciaux et de régime Documentation

PERLES
Réparation d'outils électriques de toutes marques par personnel spécialisé, avec pièces d'origine.
prompte et soignée, avec garantie !
Conditions avantageuses.

Les outils seront cherchés à votre atelier. Devise sur demande pour réparations importantes.
Téléphonez à la plus proche succursale PERLES:

BIENNE, Quai du Haut 38 032 2 12 44
GENÈVE, R. du Cendrier 6 022 32 76 83
LAUSANNE, Croix-Rouges 6 021 23 72 44
NEUCHÂTEL, Fbg du Lac 31 038 5 49 80
SION, Dent Blanche 10 027 2 62 90

Grand choix de radiateurs tangentiels à air chaud chez

En mi-saison, chauffez-vous à l'électricité.

CLAUDE DUCOMMUN
Orangerie 4 ÉLECTRICITÉ Tél. 5 28 00

PERLES OUTILS ÉLECTRIQUES ET MOTEURS S. A.
2542 PIETERLEN / BIENNE

Chiens de race à donner
La Société protectrice des animaux donnerait contre bons soins assurés un braque allemand de 2 ans et un berger allemand de 4 mois. S'adresser au bureau de la S.P.A., fbg de l'Hôpital 19, Neuchâtel. Tél. 5 12 12.

HOTEL NOË
Torpederos/Adriatique
2me cat. Nouveau, directement au bord de la mer. Toutes les chambres avec douche, W.-C., balcon, vue sur la mer, téléphone. Ascenseur. Hors saison, Lit. 2200.—
RENSEIGNEMENTS: Horlogerie ROGER RUPRECHT, tél. (038) 4 15 66, Neuchâtel.

WITTLWER

FESTIVAL D'OPÉRAS ITALIENS
à Lausanne

MERCREDI 15 OCTOBRE
DON CARLOS
Opéra en 4 actes de G. Verdi

SAMEDI 18 OCTOBRE
FRANCISCA DA RIMINI
Opéra en 4 actes de R. Zandonai

Départs du quai du Port à 18 h
Prix du car 11 fr.
Billets d'entrée à disposition de 19 fr. à 24 fr.
Nombre de places très limité
Réservez vos billets sans attendre

(038) 68282
S'HONOREZ NEUCHÂTEL

Le soleil d'automne du Tessin vous attend !

HÔTEL ZITA
PONTE-TRESA (lac de Lugano)
Bâtiment moderne, 70 lits, piscine chauffée à 24°, restaurant, bar, chambre avec douche et toilettes.
Octobre, pension complète 25 fr. tout compris.
Prospectus et réservation.
Tél. (091) 9 68 25.

Apprenez cet automate à taper à la machine à écrire

en louant une machine à raison de 20 fr. par mois, chez Reymond, à Neuchâtel, fbg du Lac 11

FRANÇAIS
pour élèves de langue étrangère. Classes du jour et du soir, tous degrés; cours spéciaux d'après-midi.

Bénédict
Ecole de langues et de commerce
13, ruelle Vaucher - Tél. 5 29 81

Les gens heureux boivent Appenzeller

Particulier vend
J'achète

Fiat
125, modèle août 1968, 26,000 km, impeccable, prix exceptionnel. Tél. (039) 3 62 62.

A vendre JAGUAR
1962. Prix intéressant. Tél. 5 13 78, après 20 heures.

A vendre VW 1500
Scarabée, 1967, 20,000 km, radio, parfait état. Expertisée. Tél. (038) 9 31 26.

A vendre MERCEDES 250 S
automatique 1967-1968, 52,000 km, état impeccable, 15,800 fr.
Tél. (066) 6 61 24 ou (066) 7 15 88.

économique
dispensée de graissage - frais d'entretien réduits - faible consommation d'essence - haute valeur de reprise - plus de 120 stations de service

VOLVO
Chaque kilomètre Volvo est un kilomètre économique.

AGENT OFFICIEL : GARAGES SCHENKER HAUTERIVE
Exposition - Service Pièces de rechange

FOURRURES
Grand choix, 1re qualité. Prix très intéressant. Facilités de paiement.

« Grand Chic »
D. Glockner
Rue du Temple 10 a
2525 Le Landeron Tél. (038) 7 84 73

AUTO - ÉCOLE
Simca 1000 + Daf automatique Français - Allemand
Tél. (038) 5 66 77

G. ULRICH - Neuchâtel

PRÊTS sans caution

EXEL

BANQUE EXEL
2001 NEUCHÂTEL
Av. Rousseau 5 Ø (038) 5 44 04
Ouvre le samedi matin

FAV
Acheter, vendre, chercher, c'est le moyen que nos PETITES ANNONCES vous offre.

Pensez-y et profitez-en !

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHÂTEL (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____

A VENDRE
1000 à 2000 bouteilles Neuchâtel blanc 1968
1000 à 2000 bouteilles Neuchâtel rouge 1967.
Vin de 1re qualité.
Prix intéressants.
Tél. (038) 6 44 12 ou 6 44 33 aux heures des repas.

Perdus-Trouvés
Perdu perruche
bleue, qui parle, portant le nom de Samantha, région Bôle. Téléphoner au 4 33 22, interne 35, pendant les heures de bureau.
Vendredi 20 septembre, perdu **montre d'homme** or sortie de l'école de commerce et av. du 1er Mars. La rapporter contre récompense au secrétariat de l'École de commerce.

Une carte de visite
soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

COMMERCES
A remettre à Auvier
garage et petit magasin
Petite reprise mais loyer très bas.
Tél. 8 13 40.

A remettre, pour fin 1969 ou date à convenir,
café-buffet de gare
littoral neuchâtelois. Adresser offres écrites à FZ 2345 au bureau du journal.

REMERCIEMENTS
La famille du pasteur Jehan BOREL
profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie tous ceux qui par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs se sont associés à sa grande peine.
Peseux, septembre 1969.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Fiat
125, modèle août 1968, 26,000 km, impeccable, prix exceptionnel. Tél. (039) 3 62 62.

A vendre JAGUAR
1962. Prix intéressant. Tél. 5 13 78, après 20 heures.

A vendre VW 1500
Scarabée, 1967, 20,000 km, radio, parfait état. Expertisée. Tél. (038) 9 31 26.

A vendre MERCEDES 250 S
automatique 1967-1968, 52,000 km, état impeccable, 15,800 fr.
Tél. (066) 6 61 24 ou (066) 7 15 88.

OCCASIONS

Fiat 500 Jardinière
1966, 38,000 km, expertisée; rouge et blanche. Très bon état de marche. Prix intéressant. Facilités de paiement.

GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel - Tél. 3 11 44

2 cv
retourne aujourd'hui à son prix de départ en 1953
Fr. 4495.-
mais nous livrons l'exécution 1970.
Assurance réduite Fr. 216.10 par année

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

A vendre
VW 1200
limousines, 4-5 places. Expertisée. Prix Fr. 1400.—
Grandes facilités de paiement. Bons WIR acceptés.
Garage R. Waser Seyon 34-38 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 16 28.

A vendre
caravane
Alpine Sprite en parfait état, 3200 fr. Facilités de paiement, tél. (039) 2 75 01, heures des repas.

A échanger
BATEAU
8 places, acajou, moteur marin, 6 cylindres, contre voiture ou autres marchandises. Tél. 5 31 60, heures de bureau.

ROVER 3 litres
Différents modèles, années 1961 à 1963, automatiques ou manuelles, à céder à prix avantageux.
Garage du Stand, le Locle. Tél. (039) 5 29 41.

Particulier vend, pour cause de double emploi,
TAUNUS 12M
de première main, très soignée, 48,000 km, Prix avantageux. Tél. (038) 8 24 92.

1er prix du concours « Confort » à vendre pour cause de non-emploi
Autobianchi Primula
3 portes, modèle 1969, bleu foncé, jamais immatriculée. Prix net, sans reprise, 6900 fr. (Prix catalogue 8100 fr.)
Visible au Garage Apollo S.A., tél. 5 71 59.

PETITES ANNONCES
ou tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre
MANTEAU dame, imitation ocelot, 1 ensemble de grossesse, taille 40-42. Tél. 4 25 30.
MANTEAUX, COSTUMES, robes, jupes, manteau de fourrure, de daim, taille moyenne. Très bon état, très bas prix. Tél. 5 31 13 ou 5 47 69.
COURS D'ITALIEN, 12 livrets et disques neufs. Méthode nouvelle et facile. Prix 450 francs. Adresser offres écrites à 259-1195 au bureau du journal.
LIT DOUBLE, tube en acier, avec matelas, 200 fr.; divan-lit avec coffre, sans matelas, 40 fr.; petite couleuse 10 fr.; 2 tabourets en bois, 5 fr. Tél. 5 32 69.
ROBE DE MARIÉE, longue, taille 38, avec accessoires. Tél. 8 59 42.
GUITARE Framus 12 cordes, avec housse, état impeccable, 200 fr. Tél. 3 32 02.
GRAND FOURNEAU A MAZOUT, bas prix. Tél. 4 57 14.
MACHINE A TRICOTER, 165 fr. Téléphone 5 67 98, l'après-midi à 15 heures.
POUSSETTE moderne, bleu marine. Téléphone 8 35 05.
1 ESSOREUSE HYDRAULIQUE, 1 petite machine à laver les bouteilles, un coupe-raves, un tonneau à choucroute. Tél. 8 29 77.
2 CAISSES éternit 80 x 54 x 54, conviendraient pour atique. Tél. (038) 7 88 29.

SALON NEUF: 1 canapé 3 places, non transformable, 2 fauteuils clubs, les 3 pièces entièrement garnies velours dralon grise-vert, coussins sièges et dossiers rembourrés plume. Tél. 8 76 35, avant midi.
1 PEINTURE W. RETHLISBERGER 1942, 45 x 29 cm. « La Thièle et le marais, matin » 400 fr.; 1 peinture A. Locca, 35 x 27 cm. « Vieille ferme neuchâteloise, Môtiers », 350 fr. S'adresser, pour voir, heures de bureau: Etude de Reynier, Seyon 8, Neuchâtel.
STUDIO, buffet de service, une table et quatre chaises, cours d'allemand sur disques et livres jamais utilisés, une poussette. Tél. 8 54 69.
IMMEDIATEMENT, faute d'emploi, calorifère à mazout 3500 calories, en bon état. Prix: 250 francs. Tél. 7 15 59.

Demandaes d'emplois
ÉTUDIANT possédant permis de conduire, cherche travail facile. S'adresser à M. Claudio Bezzola, Fahys 69, Neuchâtel. Tél. 5 68 38.
DAME avec enfant cherche travail à domicile. Tél. 5 01 07.
JEUNE FILLE de langue maternelle française, avec diplôme commercial, parlant couramment l'italien, l'anglais et possédant notions d'allemand, cherche place pour entrée immédiate. Adresser offres écrites à AT 2340 au bureau du journal.
DISPOSANT JOURNELLEMENT de plusieurs heures de temps libre, je cherche occupation, si possible à domicile, par exemple: copies d'adresses, pose de cadrans, de remontoirs, etc. Adresser offres écrites à BV 2341 au bureau du journal.
EMPLOYEE de fabrication, capable de travailler seule et connaissant les problèmes d'un bureau de fabrication d'horlogerie, cherche changement de situation. Adresser offres écrites à GW 2302 au bureau du journal.

Divers
LEÇONS D'ANGLAIS petit groupe par professeur de langue anglaise, licenciée de l'Université de Londres. Tél. 5 89 71.

OCCASIONS

AVANTAGEUSES - EXPERTISÉES
DAF 750 1962 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili, 54,000 km.
FORD CONSUL 1960 10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.
FORD CORTINA 1965 7 CV, grise, 2 portes, intérieur simili, 53,000 km.
VW 1500 1962 8 CV, bleue, 2 portes, intérieur drap.
VW 1500 1963 8 CV, rouge, 2 portes, intérieur drap.
SIMCA ARONDE 1959 7 CV, verte, 4 portes, intérieur drap.
CITROËN ID 19 1964, 10 CV, grise, 4 portes, intérieur drap, radio.
SIMCA 1500 1965 8 CV, rouge, 4 portes, intérieur simili.
FORD CORTINA GT 1963 8 CV, grise, 2 portes, intérieur simili, 61,000 km.
OPEL KADETT COUPÉ 1964 6 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.
LANCIA FLAVIA 1964 10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.

Facilités de paiement
Essais sans engagement

GARAGE DU LITTORAL
Segessemann & Fils
Pierre-à-Mazel 51, NEUCHÂTEL, tél. (038) 5 99 91/92

A vendre
VW 1200
modèle 1960, 89,000 km.
Tél. (038) 9 65 27.

L'OCCASION DU JOUR

Gratuit !
200 litres d'essence
Vauxhall Viscount
1966, verte, intérieur cuir.
Radio. Glaces électriques, 61,000 km. Fr. 7900.—
Expertisée
Crédit - Echange

Apollo
Garages Henri Favre S.A.
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

A louer

JOLIE CHAMBRE, confort, à jeune fille. Quartier Cadolles. Tél. 4 04 70.
GIBRALTAR 10, Loué, merci.
CHAMBRE avec part à la salle de bains, dans villa à Serrières, à jeune homme sérieux. Tél. 5 71 20.
POUR LE 5 OCTOBRE, chambre ensoleillée, chauffée, près de l'école de commerce, université, part à la salle de bains. Téléphone 4 04 41, le matin.
STUDIO MODERNE, meublé, confort, à demoiselle sérieuse, dès le 1er octobre. Mme Christen, Louisa-Favre 6, tél. 5 41 32.
CHAMBRE à jeune fille sérieuse (Côte). Tél. 4 18 02.
STUDIO non meublé, cuisine et frigo installés. S'adresser à C. Castellani, Pré-Gaillard 6, Cortaillard.
JOLIE PETITE CHAMBRE pour jeune fille, confort, avec sans pension. Tél. 5 43 54.
STUDIO à louer, 2 pièces, cuisine, balcon, garage. Fin octobre, à Bôle. Tél. 6 21 91.
TRES JOLIE CHAMBRE en ville, à jeune fille sérieuse. Tél. 5 99 19.
JOLIE CHAMBRE, ensoleillée, part à la salle de bains, quartier du Mail. Tél. 5 51 14.

Demandaes à louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE par étudiant africain. Tél. 4 01 51, le soir.
COUPLE SOLVABLE, sans enfants, cherche appartement de 3 1/2 ou 4 pièces, région Colombar - Saint-Blaise. Au plus tôt ou à convenir. Tél. 5 85 40.
DAME SOLVABLE cherche chambre indépendante ou petit appartement. Date à convenir. Tél. 5 11 55 (heures du bureau).
100 fr. DE RÉCOMPENSE à qui me procurera un appartement de 3 à 4 pièces, pour jeune couple. Tél. 8 38 41.
RÉCOMPENSE à qui me procurera un appartement de 2 ou 2 1/2 pièces. Adresser offres écrites à CW 2342 au bureau du journal.
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES pour jeune couple. Région Hauterive - la Coudre ou environs. Tél. 3 37 68.
200 FRANCS à qui me procurera un appartement de 3 à 4 pièces, à Neuchâtel ou environs. Tél. 8 74 34.

Offres d'emplois

DAME est recherchée pour garder deux enfants, 2 et 5 ans, les mardis, mercredis et jeudis, quartier Maladière. Tél. 4 26 46.
JE CHERCHE personne suisse pour traduire d'anglais en français un petit livre d'enfants. Tél. 5 29 60.
PERSONNE AYANT RÉFÉRENCES est demandée pour deux matinées de ménage par semaine. Tél. 5 25 54.
URGENT. Homme pour manutention accessoire. Téléphoner au 5 15 03.
ÉTUDIANT pour donner des leçons, sur les problèmes de la partie spéciale des sciences des finances. Tél. 4 16 09.

Demandaes à acheter
TABLE DE PING-PONG. Tél. 5 19 79.
PATINS BLANCS toutes pointures. A. Merlotti, Maladière 32.

COURS DU SOIR A L'UNION COMMERCIALE

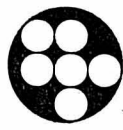
LANGUES
STENO-DACTYLO
ARITHMETIQUE
COMPTABILITE
DROIT

Renseignements et inscriptions

du mardi 23 au lundi 29 septembre 1969, de 8 à 20 h au local Coq-d'Inde 24.
Tél. (038) 5 32 39.

MUSEE DES BEAUX-ARTS LE LOCLE EXPOSITION 7 septembre - 12 octobre 1969 Hommage à l'Atelier Lacourière

imprimeurs en taille-douce à Paris
60 artistes - 300 gravures originales
réalisées par le célèbre atelier
Ouverte tous les jours de 14 à 18 heures.
Le dimanche de 10 à 22 heures.
Les mercredis et dimanches de 20 à 22 heures.
Chaque mercredi soir visite commentée.



Centre scolaire
secondaire
2013 Colombier

Inauguration des nouveaux bâtiments

PROGRAMME :

- **Jeudi 25 septembre**
Journée sportive de l'école
- **Vendredi 26 septembre, dès 9 heures**
Tournois de basketball et de volleyball des équipes féminines et masculines représentant les 9 écoles secondaires neuchâteloises
- **Samedi 27 septembre**
9 h Réception des invités
9 h 15 Lever des couleurs
9 h 30 Cérémonie officielle en présence de Monsieur le conseiller d'Etat F. Jeanneret, chef du département de l'Instruction publique
10 h 30 Visite des bâtiments par les invités
Ouverture du collège au public
16 h 30 Fermeture des bâtiments

LE COMITÉ D'ORGANISATION

A vendre TECKELS

3 mois, poil court, poil long. Très beaux animaux de pure race, avec pedigree, dès 200 fr. Tél. (021) 24 22 15.

Pavillon
des Falaises
Tél. 5 84 98

Friture
et palée
en sauce

On cherche à louer

BON CHIEN COURANT

Sur chevreuil, très bon rappel demandé, pour période du 20 au 30 octobre. Location élevée est offerte.

Dr G. Willer,
médecin-dentiste
1400 Yverdon
Tél. (024) 2 35 82 -
2 43 56.



SOINS DU VISAGE

Mme L. Marti-Jenny esthéticienne diplômée

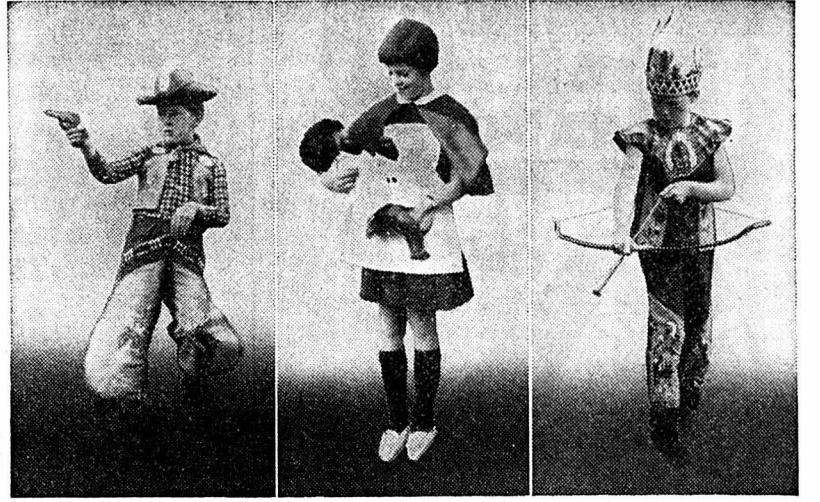
reprend son activité

- * un cadre nouveau et agréable
- * une ambiance calme
- * des soins qualifiés

reçoit sur rendez-vous, 12, Grand-Rue, 1er étage

☎ 4 38 15

Le plus grand choix de panoplies pour le CORTÈGE DES ENFANTS



COSTUME COMPLET à partir de Fr. 14.80 ; tailles 4, 7 et 10 ans, auprès du magasin spécialisé

BABY-HALL

☎ 8 38 '35

PESEUX

Beau choix de cartes de visite
à vendre à l'imprimerie de ce journal

Salle des conférences Neuchâtel

Vendredi 3 octobre, à 20 h 30

Après la grande tournée au Japon, de nouveau en Europe !
Le célèbre original

GOLDEN GATE QUARTET from USA



avec un nouveau programme
des plus jolis negro spirituals
et des grands hits

Ride on Moses / The new Born King / On Happy Day / Amen / Round the Bay of Mexico / Honey Pie / Tom Dooley / Maria / Banana Boat Song / When The Saints... / Mack The Knife / Saint Louis Blues

Location : HUG & Co, Neuchâtel
Tél. 5 72 12

Le plus célèbre
negro spiritual - quatuor
du monde !

UN ÉVÈNEMENT
EXTRAORDINAIRE !

CFF

Neuchâtel - Gare
Tél. 5 37 39 ou 5 79 01

Dimanche 28 septembre 1969
VILLARS - Col de BRETAYE

Prix dès Neuchâtel : Fr. 29.—
avec abonnement demi-tarif : 22.—

Dimanche 5 octobre 1969
JUNGFRAUJOCH

Train spécial
avec wagon-restaurant
Prix dès Neuchâtel : Fr. 66.—
avec abonnement demi-tarif : 54.—

Dimanche 12 octobre 1969
ENGELBERG - TITLIS (3000 m)

Prix dès Neuchâtel : Fr. 46.—
avec abonnement demi-tarif : 32.—

Dimanche 19 octobre 1969
TRAIN CROISIÈRE - surprise

Train spécial
avec 4 wagons-restaurants
Prix dès Neuchâtel,
y compris les 3 repas : Fr. 64.—
avec abonnement demi-tarif : 55.—

Renseignements et inscriptions :
aux bureaux de renseignements
et voyages CFF Neuchâtel, ainsi
qu'aux guichets des gares voisines
et agences de voyages.

Toutes les gares CFF vendent
des arrangements forfaitaires
pour PARIS.

Brochures, inscriptions
à tous les guichets CFF.

Mesdames,

voilà le premier marché de
mode féminine de la ville!

FEMINA

NEUCHÂTEL
3 rue des Epancheurs

ouvre ses portes
samedi 27 septembre, à 8 heures

FEMINA vous offre
dans un magasin vaste,
clair et bien aménagé :

- ★ Une collection magnifique de modèles choisis par une main de maître pour l'automne et l'hiver.
- ★ Un choix incomparable en manteaux, costumes, robes, habillement daim et cuir, manteaux de pluie, pullovers, blouses, jupes et tout habillement pour les sports d'hiver.
- ★ Un système de présélection, qui vous permet de choisir sans engagement et en toute tranquillité.
- ★ Un personnel qualifié qui est toujours à votre disposition, mais qui interviendra seulement sur votre désir, pour vous conseiller au mieux de vos intérêts.
- ★ De la qualité à des prix étudiés, qui vous feront plaisir.



votre nouveau centre
de la mode

vous surprendra en bien

vous attend et
vous souhaite la bienvenue

Réservez votre soirée

de demain (26 septembre) pour une visite libre du magasin,
ouvert de 19 h 30 à 21 h 30.
PAS DE VENTE CE SOIR-LA !



PRÊTS

express
de Fr. 500.— à Fr. 10.000.—

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution ;
Votre signature suffit

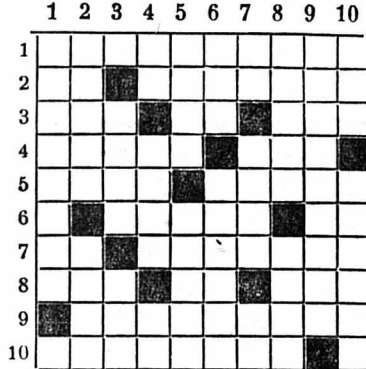
X Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2,
Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1,
Téléphone 2 84 31

NOUVEAU :
Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

MOTS CROISES

Problème No 904



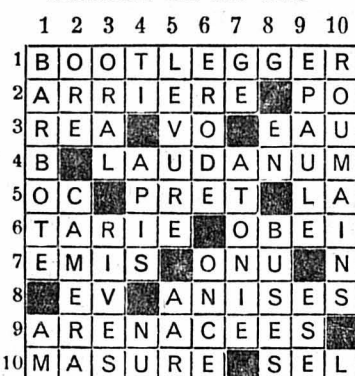
VERTICALEMENT

1. Porter des bottes. 2. Symbole. — Prières dites autour du cercueil. 3. Petit fleuve du midi de la France. — Demi-mal. — Préfixe. 4. Ville d'Italie. — Arme meurtrière. 5. L'oiseau qui cajole. — Petite tumeur graisseuse. 6. Ses porcs sont renommés. — Conjonction. 7. Pour une multiple exclusive. — Petit récipient large et creux. 8. Monte dans la colère. — Fin d'infinifinitif. — Affluent du Danube. 9. Abâtardie. 10. Découvertes.

VERTICALEMENT

1. Importun. 2. Il est de la classe. — Son symbole est une voyelle. 3. Le mal des plateaux. — Politique qu'a connue la Russie. 4. Dieu. — Etat d'Europe. — Déesse. 5. Supérieur. — Rapide, il est très dur. 6. Préfixe. — Réalise une prise de vues. 7. Saint. — Feuille tombée de l'arbre. — Lettre doublée. 8. Unité de flux lumineux. — A ce moment-là. 9. Immortelle. 10. Désert de pierres. — Privée de chef.

Solution du No 903



HOROSCOPE

JEUDI 25 SEPTEMBRE 1969

Journées sans grands aspects notables mais avec cependant quelques aspects secondaires assez bons. L'atmosphère sera calme.

Naissances: Les enfants de ce jour seront assez paisibles et confiants avec une nature généreuse.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: Maux de tête à ne pas négliger. **Amour:** Ne faites pas sans cesse marche arrière. **Affaires:** Vous serez surchargé de travail.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Vous devriez faire un peu de sport. **Amour:** Vous retrouverez votre plein équilibre. **Affaires:** Chasser votre pessimisme.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: Respirez plus amplement et avec le rythme. **Amour:** Redouter les complications. **Affaires:** Sachez ce que vous voulez.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Violentes douleurs dans le dos. **Amour:** De légers nuages assombriront votre entente. **Affaires:** Vous dérouteriez quelques adversaires.

LION (23/7-23/8)

Santé: Fatigue assez forte. **Amour:** Ne reculez pas. **Affaires:** Voyez plutôt l'ensemble.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé: Reposez-vous plus. **Amour:** Rencontre imprévue. **Affaires:** Excellente journée.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé: Bonne forme qu'il faut garder. **Amour:** Vous serez exposé à des critiques souvent injustifiées. **Affaires:** Contournez les obstacles.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé: Prenez des repas plus substantiels. **Amour:** Les attentions les plus délicates sont toujours appréciées. **Affaires:** Vous aurez un problème à résoudre.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé: Vous devez écarter les boissons fortes. **Amour:** Soyez un peu plus réaliste. **Affaires:** Faites preuve d'audace et d'initiative.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé: Supprimer les sucreries. **Amour:** Ne cachez pas vos sentiments. **Affaires:** Agissez pendant qu'il est encore temps.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé: Soins hydrothérapeutiques utiles. **Amour:** Le résultat des opérations sera long. **Affaires:** Attendez patiemment.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé: Maux de tête en relation avec la vue. **Amour:** Profitez des circonstances favorables. **Affaires:** Freinez vos réactions.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH		Bourse de Neuchâtel	
OBLIGATIONS	23 sept. 24 sept.	ACTIONS	23 sept. 24 sept.
3 1/2 % Fédéral 1949	91.- d 91.- d	Banque Nationale	535.- d 535.- d
2 1/2 % Féd. 1954, mars	93.- d 93.- d	Crédit Fonc. Neuchât.	720.- d 720.- d
4 1/2 % Féd. 1955, juin	88.75 d 88.75 d	La Neuchâteloise as. g.	1560.- d 1560.- d
4 1/2 % Fédéral 1965	93.25 d 93.25 d	Appareillage Gardy	220.- d 215.- d
4 1/2 % Fédéral 1966	93.- d 93.- d	Cabl. élect. Cortalliod	8400.- d 8400.- d
5 % Fédéral 1967	98.75 d 98.50 d	Cabl. et tréf. Cossonay	2675.- d 2650.- d
ACTIONS		Chaux et cim. Suls. r.	560.- d 540.- d
Swissair nom.	740.- 736.-	Ed. Dubled & Cie S.A.	1450.- d 1450.- d
Union Bques Suisses	4500.- 4535.-	Ciment Portland	3500.- d 3700.- d
Société Bque Suisse	3130.- 3135.-	Suchard Hol. S.A. «A»	1300.- d 1300.- d
Crédit Suisse	3150.- 3180.-	Suchard Hol. S.A. «B»	7275.- d 7275.- d
Bque Pop. Suisse	1960.- 1955.-	Tramways Neuchâtel	390.- o 390.- o
Bally	1320.- 1340.-	Sté navigation lacs	65.- d 65.- d
Electro Watt	1770.- 1750.-	OBLIGATIONS	
Indelec	1870.- 1870.-	Etat Neuch. 2 1/2 1932	96.- d 96.- d
Motor Columbus	1325.- 1330.-	Etat Neuch. 4 1/2 1965	94.- o 94.- o
Italo-Suisse	233.- 231.-	Etat Neuch. 3 1/2 1946	88.50 d 88.50 d
Réassurances Zurich	2250.- 2310.-	Com. Neuch. 3 1/2 1967	97.- o 97.- o
Winterthur Accid.	930.- 935.-	Com. Neuch. 3 1/2 1951	94.50 d 94.50 d
Zurich Assurances	5825.- 5810.-	Chx-de-Fds 3 1/2 1968	93.50 d 93.50 d
Alu. Suisse nom.	1440.- 1460.-	Le Locle 3 1/2 1966	91.50 d 91.50 d
Brown Boveri	2045.- 2065.-	Châtelot 3 1/2 1951	99.50 o 99.50 d
Saurer	1425.- 1440.-	Elec. Neuch. 3 1/2 1951	96.- d 96.- d
Fischer	1335.- 1335.-	Tram. Neuch. 3 1/2 1946	93.- d 93.- d
Lonza	2410.- 2415.-	Faillard S.A. 3 1/2 1960	91.- d 91.- d
Nestlé porteur	3180.- 3190.-	Tabacs N.-Ser4 1962	92.- d 92.- d
Nestlé nom.	2000.- 2010.-	Raffinerie Cressier 66	97.- d 95.50 d
Sulzer	3720.- 3690.-	Cours des billets de banque étrangers	
Oursina	2750.- 2720.-	du 24 septembre 1969	
Alcan-Aluminium	117.50 118.50	France	Achat 75.50 Vente 78.50
American Tel & Tel	215.- 218.50	Italie	67 1/2 - 69 1/2
Canadian Pacific	307.- 307.-	Allemagne	107.- 109.50
Chesapeake & Ohio	259.- d 260.- d	Espagne	6.- 6.25
Du Pont de Nemours	520.- 518.-	U. S. A.	4.27 4.33
Eastman Kodak	339.- 337.-	Angleterre	10.10 10.40
Ford Motor	193.50 193.50	Belgique	7.70 8.20
General Electric	366.- 371.-	Hollande	117.50 120.50
International Nickel	324.- 322.-	Autriche	16.50 16.80
IBM	1539.- 1527.-	Marché libre de l'or	
International Nickel	164.50 160.-	Pièces suisses	57.- 60.-
Kennecott	183.- 184.50	Pièces françaises	57.- 60.-
Marcor	214.- 214.50	Pièces angl. anc.	51.- 54.-
Std Oil New-Jersey	303.- 304.-	Pièces angl. Elisabeth	45.- 49.-
Union Carbide	182.- 181.-	Pièces américaines	275.- 295.-
U. States Steel	163.50 163.-	Langots	5625.- 5700.-
Machines Bull.	79.50 79.25	Communiqué à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâtelaise	
Italo-Argentina Cia.	32.75 32.-	Indice suisse des actions	
Philips	74.50 74.50	Moyenne 1966 = 100	
Royal Dutch Cy.	197.50 196.50	Industries	154.3 162.0
Sodec	160.50 161.-	Banques	173.1 170.1
A. E. G.	242.- 238.50	Sociétés financières	122.4 120.4
Farbenfabr. Bayer AG	207.50 208.-	Sociétés d'assurances	142.0 139.7
Farbw. Hoechst AG	273.50 275.50	Entreprises diverses	96.9 96.2
Mannesmann	162.- 163.50	Indice total	157.8 155.4
Siemens	288.- 284.-	Emprunts de la Confédération	
BALE		Valeur boursière en pour-cent de la valeur nominale	
Ciba, porteur	12050.- 12075.-	92,51	92,05
Ciba, nom.	9875.- 9850.-	Rendement (d'après l'échéance)	
Sandoz	8550.- 8675.-	5,26	5,33
Gelgy, porteur	9400.- 9450.-	New-York	
Gelgy, nom.	6375.- 6550.-	NEW-YORK. — Une baisse a été enregistrée mercredi à la clôture de la bourse de New-York après deux jours de hausse. Le volume des échanges a atteint 11,320,000 titres contre 13,030,000 mardi.	
Hoff. - La Roche (b)	158400.- 158500.-	Indice Dow Jones :	
LAUSANNE		Industrielles 834,68 moins 0,13	
B. C. Vaudoise	1070.- 1060.-	Chimiques de fer 200,66 moins 0,31	
Crédit Fonc. Vaudois	975.- 970.-	Serv. publics 111,64 moins 1,03	
Innovation S.A.	300.- d 310.-	HORS-BOURSE	
Rom. d'électricité	362.- 360.- d	Fund of funds	21.94 21.87
Ateliers constr. Vevey	605.- 600.- d	Int. inv. trust	8.97 8.95
La Suisse-Vie	2900.- d 2900.- d	Dow Jones	834.61 (+ 2.84)

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU JEUDI 25 SEPTEMBRE

SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le Jardin de romarin.
- 17.05 Emission pour la jeunesse de la Suisse alémanique.
- 18.00 Bulletin de nouvelles.
- 18.05 Vie et métier, caviste.
- 18.35 Bonsoir, en direct du Comptoir suisse.
- 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont.
- 19.05 Cette semaine, au parlement.
- 19.40 Carrefour.
- 20.00 Téléjournal.
- 20.20 Caméra-sport
- 20.30 Alain Charney, 17 ans, quatorze fois champion.
- 20.40 Le Christ interdit
- Film de Curzio Malaparte, avec Raif Vallone, Elena Varzi, etc.
- 22.10 La vie littéraire.
- 22.40 Téléjournal.

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, parmis et élections. 20.20, Marjorie Morningstar. 22.20, les sports de guerre anglais. 23.05, téléjournal, commentaires, météo.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, ciné-revue. 18.05, plaque tournante. 18.40, Seule à Paris. 19.10, L'Enfant et la mort. 19.45, informations, parmis et élections. 20.20, L'Espion. 21.35, politiciens face à la presse. 22.35, informations, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 7.30, le bonjour de Collette Jessa. 8 h, informations. 8.30, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, la clef des chants. 10 h et 11 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, La Reine Margot. 13 h, musicolour; demandez le programme. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. Les Roses de septembre. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.40, sports. 18.50, la chèvre et le chou. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, photo-souvenir. 20 h, magazine. 20.30, micro sur scène. 21.30, Voyage vers les ombres vertes, pièce. 22.15, musique, intermède. 22.30, informations. 22.35, médecine. 23 h, araignée du soir. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

FRANCE 1^{re} CHAÎNE

12.30 Trois étoiles à Saint-Tropez. 13.00 Télé-midi. 13.20 Candice, ce n'est pas sérieux. 13.35 Cours de la bourse. 15.30 Pour les jeunes. 18.30 La séquence du spectateur. 18.25 Dernière heure. 19.00 Automne magazine. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Automne magazine. 20.00 Télé-soir. 20.35 Panorama. 21.35 Les Envahisseurs. 22.25 Le Piège à vérité. 23.10 Télé-nuit.

FRANCE 2^{me} CHAÎNE

18.55 Colorix. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Télésoir. 19.55 Téléspots. 20.00 Le mot le plus long. 20.30 La femme femme. 21.30 Connaissance de la musique. 21.55 Nocturne. 22.10 Boxe. 23.10 Coda.

SUISSE ALÉMANIQUE

17 h, le cinq à six des jeunes. 18.15, télé-éducation. 18.44, fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, contrôle douanier. 20 h, téléjournal. 22.35, reflets du match de football Turquie-Suisse. 22.45, chansons.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Vie et métier (Suisse, 18 h 05): Encore un métier folklorique! Panorama (France, 20 h 30): L'actualité de la semaine en images complètes de témoignages. Christ interdit (Suisse, 20 h 40): Un film de Malaparte et Raf Valone dans un rôle à sa mesure.

critique

Une initiative à généraliser

LE CINQ A SIX DES JEUNES (Suisse romande). — Après une longue pose estivale, la reprise des émissions normales est aussi l'occasion pour le service jeunesse de la télévision suisse romande d'introduire de nouvelles rubriques au sommaire de ses émissions ou de leur apporter quelques modifications. Ainsi, hier, l'apparition de « plein gaz », une séquence qui montrera régulièrement à des jeunes téléspectateurs les activités intéressantes de jeunes de leur âge, marque un certain progrès sur les précédentes séquences poursuivant le même objectif. En effet, il semble que l'on cherche à approfondir la découverte. Souhaitons que les prochaines apparitions de cette séquence confirmeront les premières impressions favorables.

L'animateur de « plein gaz » recevait pour cette première de la saison un jeune électronicien lausannois et une classe de Neuchâtel qui nous a présenté un film qu'elle a entièrement réalisé, du scénario au montage. Ces jeunes cinéastes ne sont pas inconnus de nos lecteurs puisque, dans l'une de nos éditions, à l'occasion d'une exposition de travaux scolaires, nous avions pu faire leur connaissance. Leur court métrage nous a vivement intéressés. Certes, techniquement, il est loin de la perfection, spécialement dans le domaine de l'éclairage. Mais le film est intéressant car il cherche à exprimer une idée et l'exemple choisi est extrêmement proche des enfants. Lors d'une leçon de gymnastique, au cours d'un match de basket-ball, deux élèves s'affrontent, n'observent pas les règles et le diffèrent se règle par la force. Le joueur déclaré coupable est mis au ban de la classe. Seul, il laisse aller son imagination et, dans un duel, tue son rival. Le rêve aboutira pourtant à une conception plus juste de la manière de régler de tels problèmes.

Cette expérience nous paraît profitable car elle permet aux enfants de s'initier au langage de l'image. Cette éducation nous paraît d'autant plus nécessaire que notre civilisation est marquée par cette image et le sera encore plus dans les années à venir. Une initiation donne à chacun les éléments nécessaires à un sain jugement de tous les apports visuels. D'autre part, après avoir réalisé un film de cette nature, en ayant mis toute leur sensibilité dans l'entreprise et en ayant assimilé toutes les possibilités offertes par la caméra, il ne fait aucun doute que les jeunes se montreront plus exigeants. A long terme, une initiation générale aboutirait à un rejet massif de la médiocrité visuelle. Parmi les images visionnées, nous avons retrouvé le style des images de films marquants. Cette constatation nous permet de penser qu'une initiation ne peut être que bénéfique.

Nous regrettons pourtant qu'Ernest Anserge un cinéaste connu, n'ait pas fait la critique de la réalisation. En Suisse romande, de nombreux jeunes manient la caméra. Pour eux, il aurait été intéressant de connaître l'opinion d'un spécialiste sur un travail visionné ensemble. L'expérience de la classe de Neuchâtel n'est pas unique. Nous avons déjà eu l'occasion de voir de très nombreux travaux de cette espèce, tous plus intéressants les uns que les autres. C'est pourquoi, nous estimons que la Télévision romande pourrait exploiter cet engouement en diffusant régulièrement de tels films, en encourageant les meilleurs. Cette émulation préparerait son avenir. Mme Hutin pourrait faire dans ce secteur la critique de la réalisation. En Suisse moyens.

De tout pour faire un monde

De la nuque au crâne espoir pour les chauves

Un chirurgien sud-africain de Johannesburg offre désormais un nouveau motif d'espoir pour les chauves. Ce chirurgien a réussi des greffes du cuir chevelu prélevé sur la nuque et transplanté sur les parties chauves du crâne. L'opération a été répétée autant de fois qu'il était nécessaire jusqu'à la réimplantation complète des cheveux sur la tête. M. Harrison, qui souffrait de sa calvitie naissante, est aujourd'hui totalement rassuré.

Cette peur qui vient en aide à la maladie

Les personnes qui craignent d'avoir un cancer adoptent une attitude psychologique qui les empêche de reconnaître les premiers symptômes de la maladie et même d'admettre la réalité de celle-ci, dans l'éventualité où ces symptômes se manifesteraient vraiment. Cette attitude négative a été mise en lumière par un professeur britannique de l'Ecole de psychiatrie du « Middlesex Hospital » au cours d'un récent symposium. Une telle attitude ne peut que conduire à des retards dans la détection de la maladie et son traitement. Il importe donc que le public soit « éduqué » très sérieusement à ce sujet.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

- EXPOSITIONS. — Musée cantonal d'archéologie (hôtel Du Peyrou): Exposition. Musée d'ethnographie: Exposition Japon, théâtre millénaire vivant.
- TPN, centre de culture: Exposition: Quelques jeunes peintres neuchâtelois.
- Galerie Numaga, Auvernier: Exposition So-fu Teshigahara.
- CINÉMAS. — Bio: 18 h 40, Répulsion, 18 ans. 20 h 45, Oedipe-roi, 16 ans.
- Apollo: 15 h et 20 h 30, La Révolte, 16 ans.
- Palace: 15 h et 20 h 30, La Piscine, 18 ans.
- Aréades: 14 h 45 et 20 h 30, Destination Zebra station polaire. 16 ans.
- Rex: 15 h et 20 h 30, Akamoru. 20 ans.
- Studio: 15 h et 20 h 30, Fantômes à l'italienne. 16 ans.
- DANSE ET ATTRACTIONS: L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escalade de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h.
- Dancing: Le Corsaire de 20 h à 2 h. Spot bar jusqu'à 24 h.
- Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): K. Kreis, Seyon. Trésor. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Service des urgences médicales de midi à minuit.

PESEUX

CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 30: Le Point de non-retour.

COLOMBIER

CINÉMA. — Lux, 20 h 15: Faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages. Pharmacie de service: Frochaux (fermé de 12 h à 18 h 30).

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — Royal, 20 h 30: Assassination (It.).

LE LANDERON

CINÉMA. — Cinéma du Château, relâche.

la ROTONDE BAR DANCING

L'annonce reflet vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel



Halte! Ne faites votre choix qu'après avoir essayé les nouveaux modèles Toyota. Toyota, le plus important fabricant d'automobiles du Japon. Plus de 120 agents Toyota en Suisse se réjouissent de vous présenter les produits japonais de haute qualité. **TOYOTA SA, représentation générale de la marque Toyota en Suisse. 8902 Zurich-Urdorf Bernstrasse 127 tél. 051/98 43 43**

Agence principale Toyota pour le canton de Neuchâtel, vente et service: **Henri Vuarraz Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers (NE) Tél. (038) 6 91 90** Agence B pour Neuchâtel et environs: **Garage de la Côte S.A. Pesieux Téléphone (038) 8 23 85**

cojo

Avantageux

Café Sato

Sans caféine

le paquet de 250 g.

2²⁰

au lieu de 2.70

AVEC TIMBRES **cojo**

J'ai trouvé le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Raymond, rue Saint-Homort 5, à Neuchâtel.

la ROTONDE

BAR - DANCING - ATTRACTIONS

SUPERMAN



DONALD DUCK



Tous les jours à 15 h et 20 h 30

APOLLO
Tél. 5 21 12

Samedi - Dimanche à 14 h 45

avec

Michel AUCLAIR
Pierre BRASSEUR
Annie DUPEREY
Paul BARGE
Raymond PELLEGRIN, etc.



Une super-réalisation

d'André HUNEBELLE en couleurs
inspiré par le célèbre roman
d'Alexandre DUMAS

**UN FILM EXPLOSIF...
IMPLACABLE...**

(Monte-Cristo 70)

...placé sous le signe de la vengeance, de l'amour et de l'action!

16 ans

Samedi - Dimanche et lundi

à 17 h 30

18 ans

Le chef-d'œuvre de Jacques BECKER

JEAN GABIN

LINO VENTURA



JEANNE MOREAU

**TOUCHEZ PAS
AU GRISBI**



TOUS LES SOIRS 20 H 30. JEUDI-LUNDI-MERCREDI 14 H 45. SAMEDI-DIMANCHE 14 H 30.
PRIX IMPOSÉS : FR. 4.—, 5.—, 6.—. LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM.

16 ANS

APRÈS LES CANONS DE NAVARONE, QUAND LES AIGLES ATTAQUENT, DE ALISTAIR MACLEAN
VOICI

**DESTINATION ZEBRA
STATION POLAIRE**

UNE LUTTE HALLUCINANTE CONTRE LA MORT



Rock Hudson Ernest Borgnine Patrick McGoohan Jim Brown

UNE MYSTÉRIEUSE STATION
AU POINT LE PLUS GLACIAL DU GLOBE.
PRIS SOUS LA BANQUISE, LE SOUS-MARIN
ATOMIQUE REFERA-T-IL SURFACE ?

70 MM METROCOLOR, STEREO.

**SAMEDI-DIMANCHE
17 H 30**

ROBERT DHERY - COLETTE BROSSET
JAQUES CHARRIER

DANS

LA BELLE AMÉRICAINNE

UN FILM QUI ENGENDRE
LA BONNE HUMEUR...

7 ANS



TOUS LES SOIRS 20 H 30. JEUDI-MERCREDI 15 H. SAMEDI-DIMANCHE 14 H 45.

UN FILM D'UNE DROLERIE IRRÉSISTIBLE. UNE FANTAISIE COCASSE!
UNE DISTRIBUTION ÉBLOUSSANTE...

SOPHIA LOREN - VITTORIO GASSMAN - MARIO ADORF

DANS

**FANTÔMES À
L'ITALIENNE**

L'AMOUR CHEZ LES FANTOMES!

16 ANS



16 ANS

SABATO-DOMENICA 17 H 30

UN FILM A GRAND SPECTACLE
D'UNE PUISSANCE EXTRAORDINAIRE!

**L'UOMO CHE
RIDE**

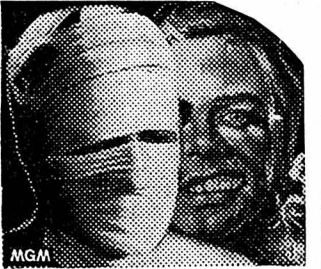
18 ANS

(L'HOMME QUI RIT)

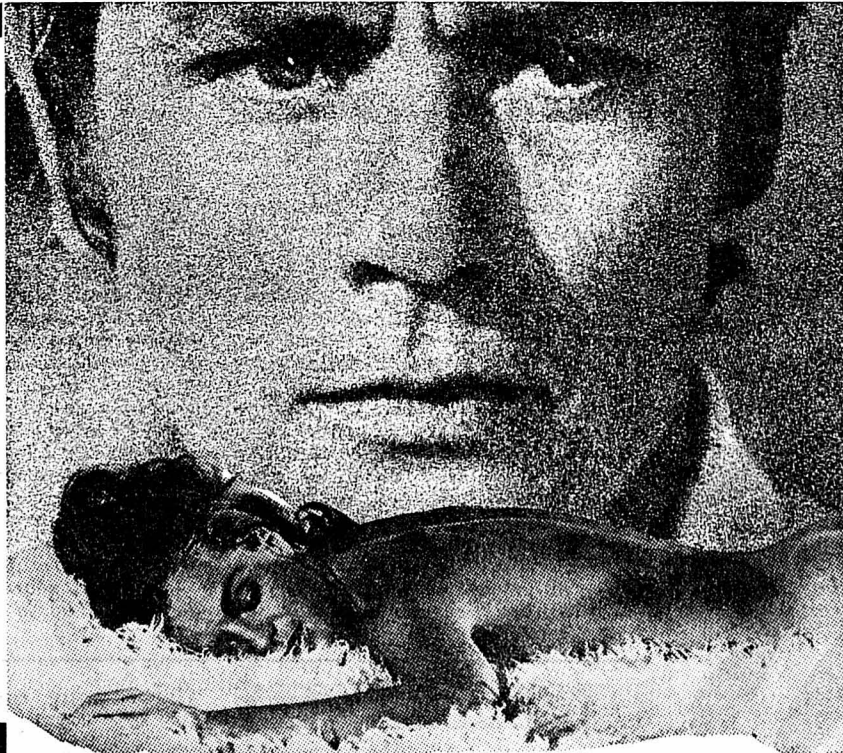
TIRÉ DU CÉLÈBRE ROMAN
DE VICTOR HUGO.

AVEC

LISA GASTONI - JEAN SOREL



**P
A
L
A
C
E**



UN FILM EN COULEURS DE JACQUES DERAY
ALAIN DELON • ROMY SCHNEIDER

MAURICE RONET JANE BIRKIN

dans

LA PISCINE

UN CINÉMA SUPERBEMENT VISUEL, DES ACTEURS PROFESSIONNELS D'UN NATUREL
SAISSANT, UN BEAU FILM SIMPLE ET GRAVE.

TOUS LES SOIRS
A 20 H 30

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE,
MERCREDI MATINÉE A 15 H

18 ANS

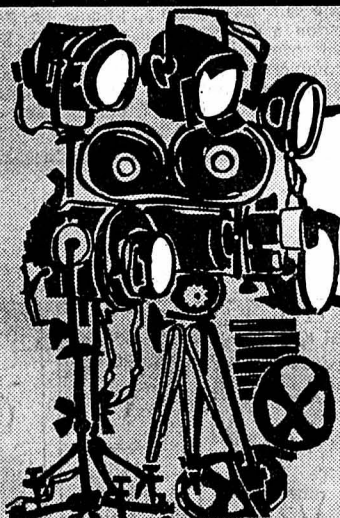
FAVEURS
SUSPENDUES

en V.O l'érotisme dans le monde

REX

chaque soir à 20 h 30

15 h
Jeudi, samedi,
dimanche, mercredi.



DES AUJOURD'HUI * 20 ANS * UN PUISSANT FILM JAP DE CHOC

AKAMORU

(LE SANG EST
PLUS ROUGE
QUE LE SOLEIL!)

VERSION INTÉGRALE TITRÉE FR.-ALL. - MŒURS ET ATMOSPHÈRE - TOUTES LES
FAIBLESSES HUMAINES A LA RECHERCHE DE L'ARGENT ET DES JOUISSANCES

art libre * free cinema * non conformista à l'avant-garde du fantastique
découvre et présente l'insolite

16 ans

Cinéma **bio**

Un pur chef-d'œuvre de
PIER-PAOLO PASOLINI

Jeudi 20 h 45 en version fran-
Vendredi 20 h 45 çaise en couleurs

En 1re vision à Neuchâtel

ŒDIPE-ROI

avec
FRANCO CITTI
ALIDA VALLI
JULIAN BECK
CARMELO BENE
SILVANA
MANGANO

LE PREMIER POÈME TRAGIQUE DU CINÉMA
MODERNE, « ŒDIPE-ROI » me paraît le plus beau
film de l'après-guerre, Henry CHAPIER (« Combat »)

L'abus du terme de chef-d'œuvre, le fréquent recours aux références cultu-
relles rendent difficile le choix d'un qualificatif pertinent pour le film de
PASOLINI. Henry CHAPIER (« Combat »)

DIGNE DE SOPHOCLE... Nous avons été préservés de recevoir un
« ŒDIPE-ROI » de pacotille. J.-R. Payer (« La Vie protestante »)

Jeudi - vendredi à 18 h 40 DERNIERS JOURS CATHERINE DENEUVE
dans le film-choc de Roman POLANSKI

REPULSION

Version originale
sous-titrée

Déconseillé aux personnes nerveuses et impressionnables. 18 ANS



Actualité suisse et romande

Le Conseil des Etats adopte le nouveau statut d'aide à la viticulture suisse

Campagnes publicitaires pour l'écoulement des produits indigènes: nouvelle navette au National

BERNE (ATS). — Mercredi matin, le Conseil des Etats a discuté le projet d'arrêté instituant des mesures temporaires en faveur de la viticulture.

Au nom de la commission unanime, M. Clerc (lib, Ne), recommande à l'assemblée d'entrer en matière. Appuyant toutefois, il tient à rendre hommage à l'ancien directeur de la division de l'agriculture, M. Clavadetscher, qui a toujours manifesté sa compréhension et sa sollicitude aux viticulteurs.

M. Clerc rappelle que les mesures prises par la Confédération dès 1958, se sont révélées efficaces. La qualité s'est améliorée, les vignes médiocres ont disparu, la consommation du raisin de table s'accroît et l'économie viticole est assainie.

Mais les dispositions qui ont permis d'obtenir ces heureux résultats arrivent à échéance à la fin de cette année. Il n'est pas possible d'y renoncer, dès le 1er janvier 1970. Le projet a donc pour but de maintenir, en la modifiant sur certains points, une législation qui a fait ses preuves.

Il s'agit d'interdire, pendant les dix prochaines années encore la plantation de la vigne hors des limites fixées par le cadastre viticole. Toutefois cette interdiction ne s'applique pas aux propriétaires ou aux fermiers ne possédant pas de vignes et qui plantent une surface ne dépassant pas 400 mètres carrés. En revanche, toute vigne nouvelle plantée illégalement devra être arrachée.

Les nouvelles dispositions permettent d'augmenter sensiblement le taux des subside fédéraux pour la reconstitution du vignoble.

Elles autorisent enfin la Confédération à contribuer aux campagnes publicitaires en faveur de l'écoulement des vins indigènes. Toutefois, la majorité de la commission propose de biffer cet article et l'on s'expliquera longuement sur ce point dans la discussion de détail.

meilleure rentabilité du vignoble et d'encourager la production d'un vin de qualité: il faut encore et surtout adapter cette production aux capacités d'absorption du marché. A cette fin, les campagnes publicitaires sont indispensables. L'exemple de la France nous le prouve.

Nul esprit raisonnable y découvre un encouragement quelconque à l'alcoolisme. Parce que la prostitution existe on ne condamne pas l'amour.

Tacitement, le Conseil décide de discuter les articles. Par 29 voix contre 6, il rejette une proposition de minorité qui tendait à fixer uniformément à 70 % les taux des cantons pour la reconstitution du vignoble, alors que le projet prévoit un taux échelonné selon la capacité financière des cantons.

Un long débat s'ouvre à propos de l'article 3 concernant la contribution fédérale aux campagnes publicitaires en faveur du vin indigène. La majorité de la commission veut supprimer cette disposition.

que la publicité doit rester l'affaire soit de la production, soit du commerce mais pas de la Confédération. D'ailleurs, la qualité restera le meilleur instrument de propagande: à son vin point d'enseigne.

Cette thèse est soutenue par plusieurs députés allemands, tandis que M. Guisan (lib, Vaud), estime que si la Confédération encourage la reconstitution du vignoble en zone favorable, il est logique qu'elle contribue à assurer l'écoulement d'un produit de qualité.

LES MEMES CHANCES

Au nom de la minorité, M. Choisy (lib, Ge) propose de la maintenir. Il ne s'agit nullement d'encourager la consommation générale, mais de donner au vin indigène les mêmes chances de succès sur le marché que les vins étrangers, généralement plus forts en alcool, que les suisses.

M. Lampert (CCS, Valais) rappelle que le fonds viticole, alimenté par une taxe à l'importation doit être utilisé en faveur de l'économie vin-viticole suisse. Une contribution aux campagnes publicitaires, en faveur du vin suisse est donc justifiée. Elle n'a aucun rapport avec la lutte antialcoolique, elle tend uniquement, dans des circonstances particulières, à favoriser un écoulement à meilleur compte que par la prise en charge des excédents.

M. Praderand (rad, Vd) appuie vivement la proposition de la minorité.

Il s'agit de permettre au vin suisse de qualité de défendre sa place sur le marché suisse, non d'encourager le consommateur à boire car « qui boit bon se garde de boire trop ».

En revanche, M. Bolla (rad, Tl) estime

DIVERGENCE

C'est là d'ailleurs une obligation que fait aux autorités, d'une manière générale, la loi sur l'agriculture, fait observer M. Schaffner, chef du département de l'économie publique. Au surplus le représentant du Conseil fédéral se déclare fort surpris de l'agitation entretenue, au nom de l'hygiène publique et de la santé autour d'une disposition bien inoffensive, si l'on considère la puissante offensive publicitaire conduite en faveur de boissons alcooliques beaucoup plus nocives et dangereuses que le vin.

Ces considérations ne parviennent pas à convaincre la majorité, car le Conseil des Etats décide, par 20 voix contre 15, de biffer l'article 3.

Les députés s'arrêtent encore à quelques points de détail puis acceptent le projet dans son ensemble par 30 voix sans opposition. Le texte modifié fait retour au Conseil national.

Assurance militaire : projet accepté

En séance de relevé, le Conseil national achève l'examen du projet ayant trait à la réévaluation de bail. Tous les autres articles passent sans discussion, à l'exception de celui qui prévoit, en faveur du propriétaire, l'énumération d'une série de situations spéciales qui ne peuvent donner lieu à la prolongation du bail ou à l'annulation de la réévaluation (lorsque le locataire donne lieu à des plaintes fondées, lorsqu'il est en retard dans le paiement de son loyer, lorsque le propriétaire a besoin des locaux, etc) mais par 67 voix contre 51 le conseil estime superflu d'énumérer ces situations. Au vote d'ensemble, le projet est adopté par 78 voix contre 37. Il retourne au Conseil des Etats.

M. Mugny (CCS-Vaud) commente ensuite l'adaptation des prestations de l'assurance militaire. Plus précisément, il s'agit d'adapter le gain annuel servant de base au calcul des rentes, de façon à compenser l'augmentation des prix à la consommation. Le projet est voté sans opposition, dans le texte du Conseil des Etats. Il pourra donc entrer en vigueur le premier janvier. M. Caroni (CCS-Iessin), par un postulat, demande une révision de la loi fédérale d'organisation judiciaire « en vue de limiter les cas où le Tribunal fédéral est obligé de trancher des litiges selon des critères de forme et de procédure, au lieu de pouvoir statuer sur le fond ».

Enfin M. Bachmann (CCS-Schwyz) demande par un autre postulat la révision des dispositions sur le recours de droit public. Le président de la Confédération accepte la motion et le postulat.

Crime de Zurich : les inculpés avouent

ZURICH (ATS). — Le Néerlandais de 35 ans, Jacobus-Herman de Mul a bien été assassiné vendredi passé, peu avant minuit, dans un hôtel zuricois, par les deux adolescents arrêtés mardi après-midi à Bâle. Les deux jeunes gens ont avoué leur crime, mais ils se contredisent encore sur le déroulement des faits. Ces révélations ont été faites mercredi soir, à Zurich, par le juge des mineurs.

La « cassure » (le « clivage ») diront les gens avertis) que révèle le vote

Protection des locataires : une décision significative

De notre correspondant de Berne : Appelé à se prononcer entre deux propositions d'une portée juridique sensiblement différente, le Conseil national a choisi. Son vote a causé quelque surprise, par sa netteté d'abord.

Rappelons brièvement le sujet du débat. Le Conseil fédéral entendait assurer aux locataires une certaine protection contre un congédiement abusif, en donnant au juge la possibilité d'annuler la résiliation d'un bail à loyer lorsqu'elle entraînerait des conséquences trop rigoureuses. Il faudrait certes, pour cela, qu'un certain nombre de conditions fussent remplies et, à y regarder de près, le droit normal du propriétaire ne semble guère menacé. C'est bien l'abus que l'on vise et non l'usage.

de mercredi matin, ne passe pas entre la gauche et la droite, mais à travers les groupes dits « bourgeois ». Il a fallu pour faire une majorité qu'un nombre appréciable de radicaux et chrétiens-socials rallient le groupe socialiste compact. Même les libéraux étaient divisés.

L'AVIS DES ETATS

Toutefois, et non sans de bonnes raisons, le Conseil des Etats a estimé que le moyen proposé allait au-delà du but et n'entraînait guère dans les limites fixées par la constitution. En effet, peut-on, pour porter remède à une situation temporaire et qui intéresserait certaines régions seulement modifier profondément et durablement une loi aussi importante que le Code des obligations et porter atteinte à la liberté de contracter? Contentons-nous d'assouplir les dispositions en cause, décidèrent les représentants des cantons, en autorisant le juge ou telle autorité compétente désignée par le canton à proroger le bail d'un an pour les logements, de deux ans pour les locaux commerciaux.

TACTIQUE

Il faut le reconnaître toutefois, certains députés se sont prononcés pour le projet du Conseil fédéral, moins par conviction que par tactique. La décision d'hier crée avec le Conseil des Etats une divergence qu'il ne sera guère possible d'éliminer avant la fin de cette année. Donc, si rien ne se passe, dès le 1er janvier prochain le marché du logement retrouverait cette entière liberté qu'il a, en fait, n'existerait que là où jouerait encore la loi de l'offre et de la demande. Mais dans les quelques régions où reste aigüé la pénurie de logements à loyers raisonnables, le locataire serait livré à l'arbitraire du « bailleur » et les signes qu'il ne s'agit pas d'une crainte imaginaire apparaissent déjà.

LE CLIVAGE

Cela, les autorités ne sauraient le tolérer et faute d'un accord sur la révision du Code des obligations, il ne leur restera guère, pour gagner du temps, d'autre moyen que de proroger, pour un an, sous une forme ou sous une autre, et par arrêté urgent, l'actuel régime de la surveillance des loyers.

A ce propos, signalons que M. Blaise Clerc, député de Neuchâtel au Conseil des Etats, a proposé, par un « postulat » qui devrait être développé au cours de la présente session, un moyen de sortir d'une éventuelle impasse. Il prie, en effet, le Conseil fédéral d'examiner s'il ne serait pas possible « de soumettre aux Chambres un arrêté urgent instituant pour une année, dès le 1er janvier 1970, des mesures de protection des locataires, analogues à celles actuellement en vigueur. « Ce sont les cantons qui en assureraient l'application, mais seulement sur autorisation expresse du Conseil fédéral auquel ils auraient adressé une demande dûment motivée. »

Cette intervention prouve que l'opinion est très largement répandue aux Chambres qu'il faut éviter à tout prix de se trouver devant le vide à la fin de cette année. Il est regrettable que, pour n'avoir pas reconnu à temps le danger, il faille maintenant agir dans la hâte et la confusion. Et pourtant, les avertissements n'ont pas manqué.

G. P.

Production laitière : appel à la solidarité

NEUCHÂTEL (ATS). — L'Union suisse des paysans appuie entièrement et avec force la requête de l'Union centrale des producteurs de lait et compte fermement que la retenue sur le prix du lait sera réduite d'au moins 2,5 centimes dès le 1er novembre 1969, afin d'améliorer le revenu agricole qui reste déficitaire.

Si les producteurs de lait font preuve de modération dans la production et, tout particulièrement, s'ils réduisent le plus possible l'emploi des succédanés de lait, une réduction encore plus marquée de la retenue pourrait devenir effective à long terme. Les paysans doivent prendre conscience de cette nécessité.

Le comité directeur de l'Union suisse des paysans lance un appel à la solidarité des producteurs et les invite à ne pas relâcher leurs efforts, lesquels ont permis jusqu'ici d'assainir largement le marché du lait.

Les membres ont pris également congé de M. J.-L. Barrelet, ancien conseiller d'Etat neuchâtelois et premier vice-président du comité directeur. Il a été d'autre part question d'une nouvelle extension de l'AVS, extension qui devrait améliorer les bases d'existence des personnes âgées.

Revision de la Constitution fédérale : nouvelle séance de travail

BIENNE (ATS). — Le groupe de travail chargé de la préparation d'une éventuelle révision totale de la Constitution fédérale a tenu, sous la présidence de M. F. T. Wahlen, ancien conseiller fédéral, une nouvelle séance à Bienne.

Après avoir entendu un exposé du professeur Hans Huber sur les droits sociaux et engagé une discussion à ce sujet, il a traité des questions d'impression. Il a constaté avec satisfaction que le texte de tous les rapports qui lui avaient été envoyés est déjà composé.

Les membres du groupe de travail ont ensuite présenté un premier rapport sur les domaines dont l'examen leur avait été attribué.

Le premier de cordée se tue dans la paroi

Une jeune alpiniste attend des secours pendant 26 heures!

ALTDORF (ATS). — Un accident mortel s'est produit dimanche après-midi au Sustenhorn (3503 mètres), dans les Alpes uranaises. M. Michel Baudoin, âgé de 39 ans, marié, employé aux PIT à Mulhouse, en a été la victime.

M. Baudoin avait passé la nuit à samedi à dimanche avec un groupe de Mulhouse dans une cabane de Sustenhorn. Il a entrepris le lendemain l'ascension de l'arête en compagnie de Mlle Marie-Jeanne Luetzler, âgée de 24 ans, alors qu'un autre membre du groupe prenait une voie plus facile, étant accompagné d'un garçon de 15 ans.

M. Baudoin et sa compagne de cordée étaient des alpinistes chevronnés qui avaient plusieurs fois déjà entrepris des ascensions difficiles dans les Alpes uranaises. A 18 heures, ils avaient atteint une altitude de 3000 mètres et se trouvaient à un endroit difficile de la paroi est. Soudain M. Baudoin, tête de cordée, tomba et blessa à une main sa compagne qui était quelques mètres en dessous de lui. Il heurta ensuite de la tête contre la paroi et demeura finalement suspendu à la corde une vingtaine de mètres plus bas, déjà tué par le choc. Sa camarade, de cordée, qui s'était très bien assurée, put résister au choc. Elle ne pouvait cependant pas bouger se trouvant

sur un replat où elle pouvait à peine poser les pieds. Elle appela plusieurs fois à l'aide, mais elle ne fut cependant pas entendue.

SAUVETAGE DRAMATIQUE

L'autre groupe rentré à la cabane et ne voyant pas rentrer M. Baudoin et Mlle Luetzler, alerta finalement la station de sauvetage de Goeschenen du Club alpin suisse. Le guide Paul Mattli se rendit immédiatement avec deux autres personnes à la cabane. Un autre groupe de la colonne de sauvetage les rejoignit lundi matin. Les deux malheureux alpinistes français ont pu alors être repérés à la lunette depuis la cabane et la colonne de secours se mit immédiatement en route. Vers midi cette dernière rejoignait Mlle Luetzler, totalement épuisée et transie, après avoir passé 26 heures dans la paroi. La colonne de secours rejoignit la vallée vers le soir avec l'alpiniste rescapé qui a été confié à un médecin.

Mardi matin une colonne de 12 hommes s'est à nouveau rendue sur le lieu du drame afin de ramener le corps de M. Baudoin. Vers 22 heures la colonne arrivait dans la vallée avec son traicqueur fardeau. Après les formalités d'usage, la victime a été reconduite dans son pays.

Traité de non-prolifération des armes atomiques

Prise de position discutée du commandant de corps Gygli

De notre correspondant de Berne : On commente ferme, dans les couloirs du Palais fédéral, la décision du colonel commandant de corps Gygli, chef de l'état-major général, d'adhérer au comité d'action contre la signature du traité de non-prolifération des armes atomiques. Il faut le reconnaître, l'opinion dominante, même chez des députés dont on ne saurait mettre en doute les convictions en ce qui concerne la défense nationale, est qu'une telle manifestation n'était pas absolument indispensable. Mais il ne manque pas de gens non plus pour approuver une prise de position nette et franche dans laquelle ils voient un acte de courage civique.

Car un commandant de corps reste un citoyen et cette qualité, le chef de l'état-major général la revendique très haut. Il ajoute d'ailleurs, lorsqu'on l'interroge sur son propre cas: il est bien évident que le jour où le Conseil fédéral aura pris une décision, je m'abstiendrai strictement d'agir, de quelque manière que ce soit, contre l'acte gouvernemental.

En attendant, un député socialiste, M. Bussey, a déposé une petite question urgente pour demander au Conseil fédéral s'il pense que l'attitude prise publiquement par « le plus haut responsable de l'armée » est compatible avec les fonctions qui lui sont confiées.

ciers supérieurs qui menaient une vive campagne contre le projet du département militaire et la poursuite même une fois que ce projet eût reçu l'approbation du Conseil fédéral.

Pour être officier, on n'en est pas moins citoyen, pouvait-on lire dans toute la presse de gauche. Qui donc prétend s'arroger le droit de limiter la liberté d'expression?

En bien de cette liberté, le chef de l'état-major entend user, lui aussi et les seuls qui sont bien mal venus de le lui reprocher sont ceux qui la réclamaient pour certains officiers supérieurs en qui ils trouvaient des alliés.

G. P.

Un automobiliste ivre provoque un accident mortel

ZURICH (ATS). — Un automobiliste ivre a heurté dans la nuit de mardi à mercredi peu après minuit, une barrière destinée à rétrécir la chaussée correctement signalée. Son passager, âgé de 32 ans, a été tué sur le coup, le pare-brise ayant été brisé par des planches. Il a succombé à des blessures à la tête et au cou. L'automobile a encore parcouru 60 mètres avant de s'arrêter. Le conducteur, Autrichien tout comme son passager, était à tel point ivre qu'il n'a pu être interrogé immédiatement par la police. Sorti indemne de l'accident, il a été arrêté.

Avant de parler assurance-vie avec Monsieur Henff, vous devez savoir:

1. qu'il faut prendre votre temps. Il existe d'innombrables formules d'assurance-vie: vous ne découvrirez celle qui vous convient le mieux qu'au cours d'un entretien détendu;

2. que la présence de votre femme est très souhaitable. Il est bon qu'elle soit au courant, parce que c'est d'abord en sa faveur que vous souscrivez une assurance-vie;

3. que Monsieur Henff est un spécialiste en assurances. Il saura vous conseiller en toute objectivité, puisque l'Helvetia-Vie propose toutes les formules d'assurance-vie moderne (parmi celles-ci plusieurs sont des exclusivités Helvetia-Vie). Prenez donc rendez-vous! Appelez Monsieur Henff au (038) 59445 ou au (038) 50514.



Claude Henff Neuchâtel Conseil en assurances Helvetia-Vie

Pour combattre l'initiative socialiste annoncée Initiative bourgeoise pour renforcer le second pilier de l'A. V. S. ?

Les indépendants de leur côté vont lancer une double offensive

D'un correspondant : On sait que les socialistes vont lancer une initiative populaire demandant l'institution d'un régime fédéral de rente populaire pour remplacer l'AVS qu'ils jugent trop mince.

La décision devrait être prise officiellement lors du congrès du PSS de novembre. Or, les partis bourgeois ne veulent pas rester en arrière. Des négociations sont actuellement menées entre les radicaux, les conservateurs chrétiens-sociaux et les paysans, artisans et bourgeois, afin de trouver une entente en vue de lancer une autre initiative populaire, un peu plus nuancée.

Les partis traditionnels, en effet, craignent que l'instauration d'un système de rente populaire fasse sauter leur régime de prévoyance sociale dit des trois piliers, auquel ils demeurent attachés. Tirant la leçon des récentes discussions sur la 7me révision de l'AVS, ils ont décidé de renforcer le deuxième pilier: celui de la prévoyance professionnelle. Leur initiative demanderait donc l'introduction d'une obligation légale faite à toutes les entreprises de créer un fonds de prévoyance ou une caisse de retraite en faveur de leurs employés.

Radicaux, PAB et conservateurs chrétiens-sociaux sont tout près de l'accord. Ils souhaitent en tout cas parvenir au but avant la fin d'octobre.

LES INDEPENDANTS AUSSI

Mais, de son côté, l'alliance des indépendants ne reste pas inactive. Certains de ses responsables, réunis hier à Berne, ont décidé une double action. Premièrement, par une initiative parlementaire, elle demandera le relèvement des rentes minimales de l'AVS. Secondement, en faisant développer par l'un de ses députés dans chacune des deux Chambres fédérales, un postulat, elle insistera pour que soit créée une véritable rente populaire en faveur de tous les assurés AVS qui ne disposent pas d'une caisse de retraite professionnelle. C'est entre ces trois positions que M. Tschudi devra vraisemblablement trancher ou trouver un compromis, ces prochains mois, à

Crime de Zurich : les inculpés avouent

ZURICH (ATS). — Le Néerlandais de 35 ans, Jacobus-Herman de Mul a bien été assassiné vendredi passé, peu avant minuit, dans un hôtel zuricois, par les deux adolescents arrêtés mardi après-midi à Bâle. Les deux jeunes gens ont avoué leur crime, mais ils se contredisent encore sur le déroulement des faits. Ces révélations ont été faites mercredi soir, à Zurich, par le juge des mineurs.

Catastrophe du Waegital : augmentation de la participation du canton de Schwytz

SCHWYTZ (ATS). — Le Grand conseil du canton de Schwytz a accepté, en troisième votation, par 46 voix (la majorité absolue était de 44 voix) une demande du député Walter Kuerzi (socialiste, de Siebnen) visant à porter de 215,000 francs à 250,000 francs la participation du canton aux frais découlant de la catastrophe du Waegital. Le Conseil d'Etat avait maintenu sa proposition de 215,000 francs.

Le 30 mars dernier, un éboulement avait coûté la vie à quatre personnes à l'entrée du Waegital, près de Siebnen. La route avait été détruite sur une longueur de 150 mètres et le lit de l'Aa du Waegital avait été partiellement obstrué. Les frais occasionnés par les mesures d'urgence, y compris les travaux pour assurer l'écoulement de la rivière, se sont élevés à 530,000 francs. Les forces motrices du Waegital participaient à ces frais pour un montant de 100,000 francs. Le canton de Schwytz était prêt à supporter 50 % des frais restants, soit 215,000 francs.

Air vicié à Rheinfelden

RHEINFELDEN (ATS). — Dans une déclaration publiée dans le journal « Volkstimme aus des Fricktal », l'entreprise « Cenoviv Vitamin-Hefe S.A. », à Rheinfelden, s'accuse d'être responsable de l'air vicié dans lequel doit vivre Rheinfelden depuis quelques jours. Tout sera entrepris pour mettre fin à cet état de chose. Une installation pour la purification de l'air sera construite au printemps 1970, poursuit la déclaration.

L'entreprise en question travaille la levure inemployée par les 17 brasseries de notre pays, pour en faire du fourrage ou des produits alimentaires. La levure de bière est un produit très périssable, elle doit être congelée pour être conservée avant l'emploi. Une levure qui n'a pas été assez congelée dans une brasserie et qui n'est pas transformée en fourrage est tout dérangée au moment de l'ouverture des récipients, ce dont les habitants de Rheinfelden se sont rendu compte.

SUISSE ALÉMANIQUE

Crime de Zurich : les inculpés avouent

ZURICH (ATS). — Le Néerlandais de 35 ans, Jacobus-Herman de Mul a bien été assassiné vendredi passé, peu avant minuit, dans un hôtel zuricois, par les deux adolescents arrêtés mardi après-midi à Bâle. Les deux jeunes gens ont avoué leur crime, mais ils se contredisent encore sur le déroulement des faits. Ces révélations ont été faites mercredi soir, à Zurich, par le juge des mineurs.

Le premier de cordée se tue dans la paroi

Une jeune alpiniste attend des secours pendant 26 heures!

ALTDORF (ATS). — Un accident mortel s'est produit dimanche après-midi au Sustenhorn (3503 mètres), dans les Alpes uranaises. M. Michel Baudoin, âgé de 39 ans, marié, employé aux PIT à Mulhouse, en a été la victime.

M. Baudoin avait passé la nuit à samedi à dimanche avec un groupe de Mulhouse dans une cabane de Sustenhorn. Il a entrepris le lendemain l'ascension de l'arête en compagnie de Mlle Marie-Jeanne Luetzler, âgée de 24 ans, alors qu'un autre membre du groupe prenait une voie plus facile, étant accompagné d'un garçon de 15 ans.

M. Baudoin et sa compagne de cordée étaient des alpinistes chevronnés qui avaient plusieurs fois déjà entrepris des ascensions difficiles dans les Alpes uranaises. A 18 heures, ils avaient atteint une altitude de 3000 mètres et se trouvaient à un endroit difficile de la paroi est. Soudain M. Baudoin, tête de cordée, tomba et blessa à une main sa compagne qui était quelques mètres en dessous de lui. Il heurta ensuite de la tête contre la paroi et demeura finalement suspendu à la corde une vingtaine de mètres plus bas, déjà tué par le choc. Sa camarade, de cordée, qui s'était très bien assurée, put résister au choc. Elle ne pouvait cependant pas bouger se trouvant

sur un replat où elle pouvait à peine poser les pieds. Elle appela plusieurs fois à l'aide, mais elle ne fut cependant pas entendue.

SAUVETAGE DRAMATIQUE

L'autre groupe rentré à la cabane et ne voyant pas rentrer M. Baudoin et Mlle Luetzler, alerta finalement la station de sauvetage de Goeschenen du Club alpin suisse. Le guide Paul Mattli se rendit immédiatement avec deux autres personnes à la cabane. Un autre groupe de la colonne de sauvetage les rejoignit lundi matin. Les deux malheureux alpinistes français ont pu alors être repérés à la lunette depuis la cabane et la colonne de secours se mit immédiatement en route. Vers midi cette dernière rejoignait Mlle Luetzler, totalement épuisée et transie, après avoir passé 26 heures dans la paroi. La colonne de secours rejoignit la vallée vers le soir avec l'alpiniste rescapé qui a été confié à un médecin.

Mardi matin une colonne de 12 hommes s'est à nouveau rendue sur le lieu du drame afin de ramener le corps de M. Baudoin. Vers 22 heures la colonne arrivait dans la vallée avec son traicqueur fardeau. Après les formalités d'usage, la victime a été reconduite dans son pays.

Un automobiliste ivre provoque un accident mortel

ZURICH (ATS). — Un automobiliste ivre a heurté dans la nuit de mardi à mercredi peu après minuit, une barrière destinée à rétrécir la chaussée correctement signalée. Son passager, âgé de 32 ans, a été tué sur le coup, le pare-brise ayant été brisé par des planches. Il a succombé à des blessures à la tête et au cou. L'automobile a encore parcouru 60 mètres avant de s'arrêter. Le conducteur, Autrichien tout comme son passager, était à tel point ivre qu'il n'a pu être interrogé immédiatement par la police. Sorti indemne de l'accident, il a été arrêté.

GENÈVE

NOUVEAU DRAME DE LA DÉMENCE

(c) Ainsi que nous l'avons annoncé dans une partie de nos éditions, un drame navrant s'est produit tard dans la soirée de mardi, à Genève, dans un immeuble de la rue de Lyon. Un ressortissant espagnol âgé d'une quarantaine d'années, Juan S., a poignardé sa femme sans raison aucune.

Il faut préciser que cet homme qui souffre de troubles mentaux venait de quitter l'asile psychiatrique de Bel-Air. Les psychiatres l'avaient estimé apte à reprendre une vie normale. La victime a été hospitalisée dans un état très grave. On pense néanmoins pouvoir la sauver. La malheureuse a été atelée à l'Abdômen très profondément, et dans le dos, par le forcené qui lui porta plusieurs coups de couteaux, avant de prendre la fuite. Il a emporté son arme.

HELVETIA-VIE

Agence générale

Raymond WETZEL

Faubourg du Lac 2, 2000 NEUCHÂTEL.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

Direction générale: Maro Wolfrath

Rédacteur en chef: Jean Hostettler

VALAIS

Gros éboulement dans la région des Evouettes ÉNORMES DÉGÂTS DANS UNE FORÊT

(c) C'est à près de 5000 mètres cubes qu'est estimée la masse de rochers et de terre qui s'est détachée d'une montagne pourrie aux environs du village valaisan des Evouettes. Les rochers ont littéralement labouré la forêt bourgeoise sur une longueur de 700 mètres et sur une largeur de 25 mètres environ. De nombreux arbres hauts d'une vingtaine de mètres ont été arrachés comme fétus de paille.

Certains rochers de la dimension d'un wagon de chemin de fer sont arrivés à proximité de la route cantonale. Certains blocs se sont arrêtés à quelques mètres



Une magnifique forêt dévastée par plusieurs milliers de mètres cubes de rochers

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

La chasse aux sorcières commence aujourd'hui en Tchécoslovaquie

Kafka est désormais largement devancé dans son propre jeu. Aujourd'hui, le comité central du PCT se réunira, pour décider des sanctions à prendre contre Dubcek et les autres libéraux conservant encore des fonctions au sein de cet organisme dirigeant.

Trois tendances déchirent actuellement le présidium du PCT : ceux qui souhaitent simplement que Dubcek et ses compagnons fassent leur « autocritique » et remettent leur démission, ceux qui veulent leur expulsion avec éclat de la vie publique et ceux qui rêvent de faire subir à Dubcek et à Smrkovsky, le destin de Imre Nagy.

LES DURS
Il semble bien, à la faveur de l'évolution de ces temps derniers, que les plus « durs »

l'emporteront. Si le plénum de jeudi le confirmait, on assisterait à un profond bouleversement au sein de la direction de ce pays martyr.

Les maîtres du Kremlin, eux, restent discrets. Pour ne pas révéler l'Occident, ils sont suffisamment diaboliques, s'il le fallait, pour désavouer l'excès de zèle de leurs hommes de paille.

Les ultra-conservateurs — Indra, Kolder, Bilak, Piller — avides de revanche sont prêts à tout. Dans leur désir de vengeance ils se pourraient même qu'ils attendent pas, pour agir, que Moscou leur donne le feu vert.

INDRA
A Prague, l'homme qui monte est Indra.

On le connaît. C'est lui, qui au lendemain de l'occupation, a proposé aux Russes de créer un gouvernement « ouvrier et paysan » et un tribunal « révolutionnaire » pour juger et fusiller Dubcek.

Aujourd'hui, Indra joue un drôle de jeu. Lorsqu'il parvient à s'adresser à un auditoire d'ouvriers — jusqu'ici il n'a pu réunir que des « fonctionnaires » soigneusement sélectionnés — il pousse la démagogie jusqu'à se prononcer pour la suppression de la censure, comme il l'a fait un beau jour à Ostrava. Mais il s'empresse d'ajouter que la presse doit combattre la « contre-révolution ». A Moscou, on l'aime bien tout en déplorant la haine que lui portent les Tchécoslovaques.

M. Bilak, lui, condamné à grands cris, la dictature de Novotny mais aspire à un régime encore plus féroce.

Pour l'instant, sa tâche est de convaincre les représentants des partis « frères » des pays occidentaux, de la nécessité d'enterrer à jamais le cas tchécoslovaque et d'écouter aveuglément Moscou.

M. Bilak est ambitieux, il hait M. Husak, pour des raisons strictement personnelles, et voudrait bien l'éliminer et le remplacer, au moins en Slovaquie.

Bref, c'est tout ce beau monde qui, sous la férule de l'occupant, prétend disposer des destinées du peuple tchécoslovaque. Ce dernier, au moins, a l'avantage d'être conscient, que ce qui se trame à Prague et Bratislava, ne le concerne nullement.

C'est pourquoi la réunion de jeudi se passera dans l'indifférence générale. Pour tant ce plénum ne devrait pas passer inaperçu en Occident. Il prouvera, une fois de plus, l'inefficacité de la politique russe à l'égard des pays satellites.

Jaime PINTO

BRANDT ANNONCE LA FIN DE LA GRANDE COALITION

OSLO (AP). — M. Willy Brandt a annoncé que l'actuelle grande coalition entre les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates prendrait fin après les élections générales de la semaine prochaine.

Interviewé à Nuremberg pour le compte de la télévision norvégienne, M. Brandt a dit que très probablement « les deux grands partis se rapprocheraient l'un de l'autre, c'est-à-dire que les chrétiens-démocrates seront affaiblis et que les sociaux-démocrates se renforceront ».

M. Brandt a donné des indications sur la politique vers l'Est qu'il entendait suivre. « C'est celle qui était devenue commune (au SPD, et à la C.D.U.). Mais mon principal adversaire, M. Kiesinger, se dégage maintenant de cette politique, se dégage maintenant de cette politique,

probablement à cause de difficultés à l'intérieur de son propre parti ».

M. Brandt a nié toute chance à la coalition extra-parlementaire d'extrême-gauche d'envoyer des représentants au Bundestag. Quant aux chances du N.P.D., il a déclaré qu'il était trop tôt pour se prononcer.

Drôle de cure

MULHOUSE (ATS-AFP). — Deux garçons débrouillards, mais peu scrupuleux, avaient ouvert en 1968 à Mulhouse, un établissement dont la clientèle, selon une vaste campagne publicitaire, avait la possibilité de retrouver la ligne.

La cure d'amaigrissement promise se limitait en fait à quelques soins plutôt sommaires : séances de trot sur place, mouvements respiratoires, compressions par bandage, etc... Elle coûtait en principe 1500 francs. En fait, le prix était calculé, sinon à la tête, du moins au poids de la clientèle, et il arrivait souvent qu'il se montât à 3000 ou même 5000 francs.

La cure devait durer 18 mois, mais l'établissement n'a pas ouvert ses portes après les vacances. Les clients, déjà peu satisfaites des soins qu'elles recevaient, ont alors porté plainte.

Une enquête a été ouverte : elle a fait apparaître que des centaines de personnes avaient été dupées, que les caisses de la société étaient vides, la publicité impayée et les personnes attendant toujours ses gages.

Bonn : les marchés financiers fermés

BONN (AP). — Le ministère des finances a annoncé que la Banque fédérale ouest-allemande a demandé que tous les marchés des changes ouest-allemands soient fermés jusqu'aux élections législatives de dimanche.

Le ministère de M. Strauss a fait savoir que cette mesure a été prise pour mettre un terme à la vague de spéculation qui se manifestait depuis quelque temps en prévision d'une éventuelle réévaluation du mark.

Le communiqué du ministère des finances déclare que la spéculation a été stimulée par les discours électoraux de M. Karl Schiller, ministre de l'économie, prononçant une telle mesure et les pronostics de la presse étrangère laissant prévoir une domination des socialistes dans le prochain gouvernement ouest-allemand.

A travers le monde

Gros afflux de lires en Suisse

ZURICH (AP). — L'aggravation des conflits sociaux en Italie et de nouvelles rumeurs de dévaluation ont provoqué un afflux de lires en Suisse ce qui, selon les agents de change, a contribué à une hausse des valeurs enregistrée sur la place de Zurich.

Dans les transactions commerciales, la lire a été cotée, hier, à 629,30/629,40 pour un dollar, soit très près du niveau plancher officiel de 629,50.

A Lugano, les bureaux de change ont limité les achats de billets de banque à 500,000 lires par client et payé 6 fr 70 suisses par 1000 lires.

Toutefois, les informations selon lesquelles les banques suisses avaient suspendu les transactions en lires ont été démenties.

Par ailleurs à Paris et pour la cinquième séance consécutive, le franc s'est maintenu au-dessous de la parité et la Banque de France, apprend-on, a dû intervenir assez fortement sur les marchés étrangers depuis le début de la semaine.

Les procès Foccart

PARIS (AP). — Les procès engagés par M. Jacques Foccart, secrétaire général pour la communauté et les affaires africaines et malgaches, contre « L'Humanité » et « Le Canard enchaîné », seront plaidés devant la 1re chambre du tribunal civil de Paris, les 3 et 10 décembre prochains.

SUITE VALSE-HÉSITATION DE NASSER

Le prétexte de ces assises de Rabat ? L'incendie très partielle de la mosquée Al Aqsa à Jérusalem dont on peut se demander à juste titre s'il ne fut pas le fait d'agents provocateurs, car Tel-Aviv n'avait rien à gagner à cette « opération ». Leur seul ciment ? La religion musulmane. L'islamisme est un courant spirituel ; il n'est nullement l'arabisme dans son expression raciste, nationaliste et socialiste. Si bien qu'il ne restera de la conférence marocaine que verbalisme.

Est-ce à dire que, pour Israël, toute menace s'éloigne ? Ce serait tomber dans une grande illusion de le croire. Avec l'existence du terrorisme palestinien, dans un climat resté explosif, et alors que la nouvelle « concertation » envisagée par les quatre Grands n'a pas plus de chance politique, à vus humaines, que la précédente, tout demeure suspendu à l'exploitation d'un incident plus ou moins grave. On est enclin à blâmer aujourd'hui en Occident l'intransigeance d'Israël. Comme le souligne M. Paul Glinievski dans son livre sur lequel nous reviendrons, intitulé : « Le Sionisme d'Abraham à Dayan », la défense et la vigilance de la nation hébraïque sont toujours pour elle une question de vie ou de mort. Il n'y a pas d'autres termes à l'alternative.

René BRAICHET

Une lettre de De Gaulle...

NEW-YORK (ATS-REUTER). — Le « New-York Times », dans une dépêche de son correspondant parisien, Henry Giner, cite les termes d'une lettre adressée par le général De Gaulle à l'un de ses partisans, peu de temps après le succès de M. Pompidou aux élections présidentielles, au mois de juin.

Le correspondant indique qu'une source digne de foi lui a rapporté, de mémoire, le passage-clé de cette lettre. « Il faut comprendre, écrit le général, et sur les sommets ne peut pas durer sans relâche. Nous voyons donc dans la descente. Mais je suis sûr que le prestige des sommets reprendra, pour peu que les circonstances s'y prêtent et que les hommes de caractère les exploitent ».

L'agitation sociale en France

PARIS (AP). — « Les luttes revendicatives vont se développer en France. Il faut s'y attendre car les travailleurs ne sont pas décidés à supporter une politique qu'ils jugent sévèrement », a déclaré M. Marcel Caille, secrétaire confédéral de la C.G.T., au cours d'un déjeuner offert par l'Association de la presse étrangère en l'honneur des représentants des quatre grandes centrales syndicales.

Ce point de vue sur le développement des conflits sociaux a été partagé par M. Eugène Descamps, secrétaire général de la C.F.D.T., qui a d'autre part fait un rapprochement entre les divers mouvements qui ont eu lieu récemment dans les pays européens voisins de la France. « Ces actions, a-t-il précisé, sont le prélude à des actions syndicales au niveau européen. Il convient en effet que, sur le plan européen, il y ait une harmonisation des actions syndicales face à une structure patronale bien caractérisée ».

Les Chinois du sud : Mao serait mort...

HONG-KONG (AP). — Des voyageurs récemment arrivés à Hong-kong rapportent que la population du sud de la Chine achète et stocke tous les vivres disponibles par suite de rumeurs selon lesquelles Mao Tsé-toung est mort et qu'une lutte pour le pouvoir se déroule déjà à Pékin.

Les rumeurs sur la maladie et la mort de Mao Tsé-toung, nées du fait qu'il n'a pas paru en public depuis quatre mois, ont pris de l'ampleur depuis deux semaines, rapportent ces voyageurs en raison de certaines constatations qui, pour les habitants de Canton, sont directement liées à sa disparition. La nouvelle campagne de dénominations, qui avait été lancée en juillet, a pris brusquement fin en septembre.

● Les affiches murales qui souhaitent « une vie sans limite au président Mao » ont disparu au cours du mois.

● La radio cesse, également ce mois-ci, de lire des pensées de Mao.

Drame outre-Rhin : sept morts

AHLEN (AP). — Des voisins ont découvert les corps criblés de balles de sept membres d'une même famille et la police pense se trouver en face d'un drame du désespoir.

Il semble en effet que la mère de famille, âgée de 33 ans, qui souffrait d'une affection hépatique, ait abattu successivement son mari, sa propre mère et ses quatre enfants, âgés de sept mois à huit ans, avant de se faire justice.

Tirages spéciaux : la France ratifie

PARIS (ATS-AFP). — Le gouvernement a autorisé le ministre des finances à ratifier l'accord sur les droits de tirage spéciaux.

La France était un des rares pays à ne pas avoir encore ratifié cet accord au sein du fonds monétaire international. M. Michel Debré, alors ministre des finances, l'avait d'ailleurs combattu avec vigueur à la conférence des « dix » de Stockholm à la fin de mars 1958.

En décidant de ratifier l'accord, le gouvernement français s'aligne sur la plupart des grandes nations commerçantes du monde qui, au début de cette année, ont décidé la création de droits de tirages spéciaux pour un montant de 9,5 milliards de dollars d'ici 1972.

Six morts dans une explosion à Chicago

CHICAGO (Reuter). — Six personnes au moins ont trouvé la mort et 30 à 40 autres ont été blessées lors d'une explosion qui s'est produite, hier, dans un grand magasin de quatre étages à Chicago. La police a déclaré qu'il est possible que d'autres personnes aient été surprises par l'explosion alors qu'elles se trouvaient dans les caves de l'immeuble.

SUITE Deveaux rejette toutes les accusations

Huit ans de réclusion, c'est lourd en effet, même pour un coupable, et c'est encore pire si l'on est innocent. Cette innocence peut résulter de la bataille des experts que se sont livrés durant l'audience de l'après-midi, médecins psychiatres ou experts psychologues, et Me Soulier.

UN DOSSIER

S'appuyant sur des témoignages de médecins d'Algérie qui ont vu pendant l'exercice de leurs fonctions à l'époque des événements sanglants, des centaines de cas d'égorgement, Me Soulier a affirmé que les coups portés à la gorge de la petite Dominique ont précédé les coups de couteau à l'abdomen, que la nature de ces coups ressemble à ceux d'un crime rituel ou de vengeance perpétré par un Nord-Africain et enfin que l'assassin était un gaucher, toutes choses qui disculpent totalement Deveaux.

Ce dernier, en effet, a toujours affirmé, dès ses premiers aveux passés devant la police, qu'il avait frappé la fillette, d'abord au ventre et ensuite à la gorge.

BATAILLE D'EXPERTS

Longtemps, dans la salle des assises trop petite pour accueillir les nombreux Dijonnais qui se pressaient à ces débats — ils étaient encore plus nombreux à l'extérieur du palais pour attendre leur tour — on discutait autour d'un schéma d'anatomie relatif aux viscères, en avançant, des probabilités et des hypothèses.

Me Soulier cherchait à établir que les coups avaient été portés d'abord à la gorge, puis au ventre ; l'expert, M. Roche, pour sa part, avait également sollicité, avant la rédaction définitive de son rapport, les lumières d'un collègue de Londres où, paraît-il, les égorgements sont assez fréquents, d'un autre collègue de Gènes et d'un grand

Emeutes en Inde : au moins 500 morts

AHMEDABAD (AP). — Plus de 3000 soldats ont été envoyés en renfort dans la capitale du Gujarat, où 5000 policiers et 1000 hommes des forces de sécurité ont, jusqu'ici, été dans l'impossibilité de mettre un terme aux affrontements sanglants entre hindous et musulmans qui ont fait au moins 500 morts en une semaine.

Le ministre de l'intérieur, M. Chavan, est arrivé sur place pour se rendre compte personnellement de la situation.

Plusieurs dirigeants musulmans, les larmes aux yeux, sont venus l'implorer de mettre un terme à l'effusion de sang, et le ministre leur a donné l'assurance qu'il mettrait tout en œuvre pour faire cesser la violence.

Du haschisch saisi en Espagne

ALGERSIRAS (ATS-AFP). — Vingt-quatre kilos de haschisch ont été saisis au poste frontière d'Algeriras à bord d'une voiture pilotée par un couple d'Américains qui venait de Tanger.

La drogue était dissimulée dans différentes parties de la voiture immatriculée à Madrid. Les occupants de la voiture, M. et Mme Power, ont déclaré qu'ils ignoraient transporter du haschisch. Ils ont été mis à la disposition du juge chargé de la répression du commerce de stupéfiants.

SUITE Président du Viet-nam du Nord

Ne cessant alors de lutter pour l'indépendance de son pays, il fut arrêté à nouveau en 1929 et condamné à 20 ans de prison.

Pendant la première guerre d'Indochine contre les Français, et après l'indépendance du Viet-nam du Nord, M.

Un message du pape au sommet islamique de Rabat

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — « Nous estimons que les représentants des trois religions monothéistes doivent se mettre d'accord pour reconnaître le caractère unique et sacré des Lieux saints de Jérusalem en particulier », affirme un message adressé par le pape Paul VI au roi Hassan II, du Maroc à l'occasion de l'ouverture à Rabat de la conférence au sommet islamique.

Dans ce message, le pape déclare notamment que « l'appel aux sentiments religieux, loin de maintenir la division, devrait prendre la forme d'un principe d'union qui permettrait de surmonter les antagonismes à la fois politiques et militaires et conduirait vers la compréhension et la paix ».

Si le recours à la violence est partout déplorable, il n'existe peut-être aucun autre endroit au monde où il est plus injurieux pour Dieu que sur cette terre bénie de Palestine où sont unis les souvenirs et les sanctuaires précieux à juste titre des trois grands groupes religieux qui professent la foi en un Dieu unique et miséricordieux.

Un épisode aussi déplorable que l'incendie de la mosquée d'El Aqsa, en contribuant à réveiller les sentiments religieux et à stimuler la nécessité de tout mettre en œuvre pour sauvegarder le caractère unique et sacré de Jérusalem, pourrait finalement

faciliter la recherche d'une solution qui serait à l'honneur de Dieu et des Lieux saints et qui assurerait à tous la compréhension et la paix si désirées.

Mosquée Al Aqsa : l'enquête juive

JERUSALEM (ATS-AFP). — De très graves lacunes dans les mesures de protection contre le feu, dont le « wakf » musulman de Jérusalem porte la responsabilité, et les obstacles apportés aux pompiers dans leurs efforts pour combattre l'incendie arabe qu'il se fut déclaré, telles sont deux des principales conclusions de la commission d'enquête sur l'incendie de la mosquée, nommée par le gouvernement israélien.

La commission a entendu 24 témoins et examiné 170 pièces à conviction dont de nombreuses photos aériennes de la mosquée, et des plans, avant et après le sinistre.

Le correspondant à Jérusalem du journal « Yedioth Aharonoth » rapporte que les milieux musulmans extrémistes de Jérusalem affirment « que les réparations de la mosquée n'auront pas lieu avant que Jérusalem soit libérée des mains juives ».

Des arrestations en Arabie séoudite

BEYROUTH (ATS-AFP). — Une nouvelle liste de 37 noms de personnes arrêtées en Arabie séoudite est publiée à Beyrouth dans un communiqué du secrétariat général de « l'Union des peuples de la péninsule arabique ». Toutes ces personnes sont impliquées dans un complot découvert le mois dernier.

Au début du mois, le mouvement avait publié un communiqué faisant état de 136 arrestations à la suite de la découverte d'un complot visant à renverser le régime monarchiste en Arabie séoudite.

Parmi les personnes arrêtées, le communiqué de « l'Union des peuples de la péninsule arabique » cite le général en retraite, Ali Zein Abdine, ex-commandant de la région de la Mecque, le général Ayssi, ancien chef de l'état-major de l'armée séoudienne, etc...

UN FAIT PAR JOUR Sur les bords du Nil...

« Nasser est malade, Nasser est rayonnant. Le rais passe ses nuits à lire les œuvres de Lénine, le rais tend le poing, mais c'est pour maudire les amis qu'il s'est lui-même nommés. Nasser est à la veille de s'effondrer... Nasser vient de terrasser ses ennemis ».

Tout cela, on l'entend, on le lit. Cette sarabande est ce que certains appellent de l'information, étant entendu que l'on est prié d'oublier très vite, le lendemain, la nouvelle pourtant de « source sûre » diffusée la veille.

Nasser malade ? Cela n'est pas nouveau. Chacun sait que le chef de la RAU est diabétique. Nasser objet d'une compétition ? La toile d'araignée tissée contre lui par les « Frères musulmans » a commencé à s'étendre depuis le jour où Nasser s'est installé au pouvoir. Les « Frères musulmans » organisation de fanatiques dont les chefs furent à une certaine époque les agents de Rommel, tuèrent peut-être un jour Nasser. Ils ont déjà essayé, échoué et des milliers d'entre eux sont en prison.

Mais ceux qui jour après jour — quoique à bonne distance — lisent l'avenir de l'Egypte dans les lignes de la main de Nasser, ne se préoccupent guère de cette éventualité. Ce qui les intéresse, les exalte, les fait parfois proclamer délirer c'est la lutte que Nasser mène actuellement contre l'URSS, à moins, bien sûr, que ce ne soit le contraire.

Autrement dit, Nasser ayant compris où le Kremlin entendait le mener se souvient qu'il est d'abord un Arabe, un nationaliste, le chef de l'arabisme militant, et que la guerre sainte contre Israël est son affaire à lui, et non celle du Kremlin.

Ah, bas les masques ! Haro sur les comploteurs ! Tous les agents du Kremlin doivent être rayés des contrôles. Nasser qui n'est qu'un piètre stratège serait devenu un génie politique. Il a, à temps, dévoilé le plan de ceux qui voulaient se servir de lui pour asservir l'Egypte, et régner à sa place.

Le tableau est séduisant et bien fait pour plaire. Il n'y a qu'à fermer les yeux pour imaginer Nasser, tombant dans les bras de Nixon et la 6^{me} flotte qui s'ennuie à Chypre, invitée à rentrer pavillon haut dans le port d'Alexandrie. Imaginons : des dollars comptant valent bien des roubles à terme...

Il n'y a qu'un ennui : ce sont les Russes qui sont à Alexandrie. Les Russes et leur flotte. L'ennui est qu'il n'y a pas un seul port égyptien qui ne soit actuellement occupé par la marine soviétique. L'ennui, c'est que l'armée égyptienne est dirigée par des instructeurs soviétiques et que, sur le plan politique, ce sont les Russes qui ont réorganisé l'Union socialiste arabe, c'est-à-dire le parti unique.

L'ennui est que tout le matériel de guerre égyptien est soviétique et que sur les plans politique, économique et social, l'Egypte est une colonie soviétique, comme la Méditerranée est devenue la sœur aînée de la mer Noire.

L'ennui est que, depuis deux ans, les Russes ont noué autour de Nasser un tel réseau d'intrigues, ont mis, là où il fallait, tant de gens qui leur sont dévoués, que Nasser serait fort étonné de la résistance qu'il rencontrerait, s'il s'avisa soudain d'être maître chez lui. Il y a longtemps qu'il ne l'est pas, et plus précisément, depuis cette nuit historique où le vent de la défaite l'ayant jeté en bas de son trône, Nasser appela l'URSS à son aide, en même temps que le Kremlin lui imposait de demeurer au pouvoir pour mieux l'asservir.

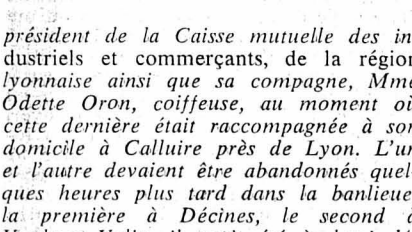
La politique soviétique à propos de la RAU ne doit rien à la fantaisie d'un moment. L'URSS, jour après jour, même à bien le dire, s'écoule de la Russie : être une puissance méditerranéenne. Omniprésente. Omnipotente.

Alors, si cela leur plaît, l'URSS veut bien laisser s'agiter ses marionnettes. La révolte des patins ne lui donne aucun souci : c'est elle qui tient les ficelles.

Ce que Nasser n'a jamais compris, c'est que pour l'URSS, il n'est rien. Rien qu'un moyen. Ce qui compte pour l'URSS, c'est l'Egypte et tous les pays qu'elle a commencé à coloniser parce qu'ils se trouvaient là... où ils se trouvent.

Il n'y aura pas de printemps du Caïre.

L. GRANGER



M. Prost victime de ce curieux enlèvement. (Téléphoto AP)

Contestation et western dans la région de Lyon

LYON (AP). — Une vague de contestation commerciale déferle actuellement sur la région lyonnaise.

En moins de 48 heures, une série d'actions répressives ont été dirigées contre des établissements ou des personnes de Lyon, Villefranche et Tarare.

Dans la nuit de lundi à mardi, des coups de feu étaient tirés dans les vitrines de deux super-marchés, installés dans ces deux dernières localités. Dans les deux cas, on devait relever neuf points d'impacts de balles, vraisemblablement tirées au moyen d'un 22 long rifle.

De plus, ainsi que nous avons pu brièvement l'annoncer mercredi, dans la nuit de mardi à mercredi, des individus masqués enlevaient M. Gustave Prost,

président de la Caisse mutuelle des industriels et commerçants, de la région lyonnaise ainsi que sa compagne, Mme Odette Oron, coiffeuse, au moment où cette dernière était accompagnée à son domicile à Caluire près de Lyon. L'un et l'autre devaient être abandonnés quelques heures plus tard dans la banlieue, la première à Décines, le second à Vaulx-en-Valin, il avait été à demi dévêtu.

C'est sur un coup de téléphone anonyme, signalant que la vitrine du magasin de coiffure de Mme Oron avait été brisée, que M. Prost se rendit sur place et tomba dans le guet-apens qui lui avait été tendu.

M. Prost a signalé aux policiers qu'il avait cru reconnaître au moins l'un des individus qui l'enlevèrent et qui, lui, n'était pas masqué. Il appartenait, selon ses déclarations, au « Mouvement de la Tour du Pin » et il aurait été aperçu lors d'une réunion tenue par M. Prost récemment.

M. Prost a déposé une plainte et, selon les policiers, l'arrestation des coupables de ce double enlèvement ne devrait pas tarder.



M. Prost victime de ce curieux enlèvement. (Téléphoto AP)

Le Pakistan boude le sommet islamique

RABAT (AFP). — Le Pakistan ne siègera pas dans les délibérations au sommet tant que l'Inde sera représentée par une délégation gouvernementale, mais il n'en quitte pas pour autant la conférence, apprend-on de source proche de la délégation pakistanaise au sommet islamique.

Par cette attitude, le Pakistan entend protester contre le fait que l'Inde ne soit pas représentée par une délégation musulmane et que les organisateurs de la conférence n'aient pas adressé une invitation à la minorité musulmane de ce pays.

Pas de « Mirage » pour Israël

LE CAIRE (ATS-REUTER). — La France a donné l'assurance à l'Egypte qu'elle ne vendra pas de « Mirage » à Israël, déclare le journal égyptien « Al Gomhuria ».

Les enfants aux champignons

LOUVAIN (AP). — Une légère amélioration est apparue dans l'état des deux petits Italiens qui luttent depuis dix jours contre la mort après avoir mangé des amanites phalloïdes.

Horrible crime à Paris

PARIS (ATS-AFP). — « Je viens de couper mon amie en deux » a déclaré Jacques Rodier, 49 ans, aux policiers auxquels il venait se livrer à Paris.

Il était couvert de sang, car après son crime, il avait tenté de se tuer en se frappant de plusieurs coups de couteau au ventre. Après avoir conduit le meurtrier à l'hôpital, les policiers se sont rendus sur les lieux du crime. Ils y ont découvert la victime, Thérèse Vion, 35 ans. En fait, elle n'était pas coupée en deux, mais avait été tuée de très nombreux coups de couteau au ventre et à la poitrine.

Deveaux rejette toutes les accusations

Le président Brenod, qui conduit ces débats avec une grande impartialité, intervient : « J'apprécierai à l'issue de l'audition des témoins si la présence du juge d'instruction est nécessaire à la barre ».

Et pendant ce dialogue, une poupée de mousse, pantin pitoyable qui servait à l'expert pour ses démonstrations, gisait sur une table, près de la barre, sous les regards curieux des jurés.

UN AUTRE HOMME

La fin de l'audience fut consacrée aux dépositions des experts psychiatres et psychologues sur la mentalité déficiente de l'accusé, sa mythomanie, ses tendances au mensonge et à l'affabulation.

Mais la déposition du Dr Marin, commis par le président Brenod pour étudier l'évolution de Jean-Marie Deveaux après huit ans de détention, a apporté quelques explications au nouveau comportement d'un accusé qu'on disait doux et docile.

Pour le Dr Marin, si Jean-Marie Deveaux est resté un être toujours timide et conciliant, il a maintenant une conscience nette de sa situation et une lucidité sincère. Il est plus ouvert aux contacts humains, moins passif que jadis.

L'accusé lui a d'ailleurs révélé : « J'ai agi comme un gosse à l'époque, j'ai eu tort, je me rends compte que je n'aurais jamais dû agir comme cela ».

Et la conclusion de l'expert : « Pour n'être pas encore devenu un véritable adulte, un homme, Jean-Marie Deveaux, n'en a pas moins fait du chemin. Il est plus fidèle, désormais, à sa vérité. Il a évolué dans le sens d'une meilleure adultération ».

L'audience reprend ce matin à 9 h.